

La Voix des Communistes

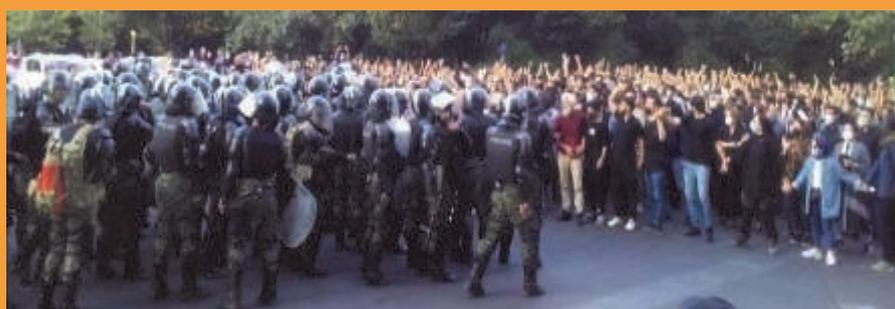


N° 31
2e semestre
2023
2 €

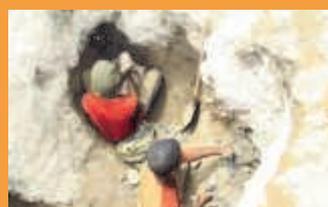
Journal central du **RASSEMBLEMENT ORGANISÉ DES COMMUNISTES - Marxistes Léninistes**

Pour la construction du Parti Communiste Révolutionnaire du Proletariat de France

Les luttes des masses opprimées connaissent des victoires et des défaites



La société capitaliste perpétue l'exploitation et la misère



Pour y mettre fin, la classe ouvrière instaurera son pouvoir

Légendes des images de la couverture

Pérou



En juillet 2021 Pedro Castillo est élu président. La candidate concurrente était Keiko Fujimori, fille d'Alberto Fujimori qui avait été président de 1990 à 2000. Ce dernier s'était exilé au Japon après l'arrestation pour corruption d'une grande partie de ses ministres et de personnalités de son entourage. Pedro Castillo manquait des capacités personnelles pour assumer le rôle de président, et ne disposait pas des moyens pratiques pour s'appuyer sur des structures administratives adéquates. En décembre 2022 il est destitué par le parlement, qui le remplace par la vice-présidente Dina Boluarte. Castillo est abandonné par tout son entourage politique. Des mouvements de protestation se développent qui affrontent durant les mois de décembre et janvier 2023 une répression faisant intervenir l'armée. Les manifestants subissent au moins une cinquantaine de morts.

France



2023
Mouvement
contre la réforme
du régime de retraites.

Sri Lanka



Fin mars 2022 débute une période de contestation face au président Gotabaya Rajapaksa et le gouvernement. La famille de Rajapaksa occupe des multiples postes de direction administrative. Début avril, le gouvernement démissionne à l'exception du président et de son frère aîné, le Premier ministre Mahinda Rajapaksa. La répression devient meurtrière. En mai, le Premier ministre démissionne et le président nomme Ranil Wickremesinghe nouveau Premier ministre. Les manifestants investissent le palais présidentiel à Colombo, ainsi que la résidence du Premier ministre. Le président quitte le pays. Le 20 juillet Wickremesinghe est désigné président, grâce aux pressions exercées par Gotabaya Rajapaksa.

Iran



En septembre 2022, des manifestations ont éclaté dans tout l'Iran après la mort de Mahsa Amini, survenue trois jours après son arrestation par la police des mœurs qui est chargée de surveiller le code vestimentaire des femmes. Au cours des manifestations apparaît le mot d'ordre "Mort au dictateur" (l'ayatollah Ali Khamenei). Le pouvoir exerce une répression méthodique. Un bilan établi mi-mars indique qu'au moins 537 personnes ont été tuées parmi les protestataires, et plus de 20.000 ont été arrêtés, quatre manifestants ont été exécutés par pendaison.

Le Caire



Manshiyat Nasr est un bidonville d'environ 60.000 habitants dans la zone métropolitaine du Caire. Le village offre un aspect particulier : presque tous ses espaces sont couverts de déchets, y compris les rues et les toits des édifices. La région métropolitaine n'a jamais mis en place un système efficace de ramassage des ordures. Alors les habitants de Manshiyat Nasr effectuent un travail de collecte en porte-à-porte, puis transportent les chargements au moyen de charrettes à âne ou de camionnettes jusqu'à leurs domiciles et trient les déchets pour récupérer des matières recyclables.

Manille



La région métropolitaine de Manille est composée d'une dizaine de villes, dont Manille et Quezon City. Elle compte 14 millions d'habitants, dont 3 à 4 millions vivent dans les bidonvilles. Plus de 650.000 personnes vivent agglutinées dans Tondo, une zone d'environ 9 kilomètres carrés qui s'étale entre le port et le quartier d'affaires de Manille. Des campagnes de dépistage effectuées à partir de mai 2022 ont constaté un taux de 5 % de tuberculose.

Éthiopie



Selon un rapport publié en 2019, en Éthiopie les travailleurs de l'industrie textile sont payés en moyenne un salaire mensuel de 26 dollars US, le plus bas à l'échelle mondiale. Le parc industriel Hawassa, ouvert en 2017, rassemble des dizaines d'usines textiles américaines, européennes et asiatiques. Environ 30.000 travailleurs y cousent nuit et jour des vêtements.

République démocratique du Congo



Les mines industrielles sont fortement mécanisées et ne fournissent que 20 % des emplois du secteur minier pour 80 % de sa production. Le reste de l'activité minière est effectuée par des mineurs artisanaux qui travaillent avec des moyens rudimentaires et dans des circonstances dangereuses. Des tensions fortes existent entre les mineurs artisanaux et les mines industrielles. La police est payée par les industriels pour épauler les gardes privés dans leur mission de protection des mines, les affrontements peuvent aller jusqu'à des interventions des forces armées.

SOMMAIRE

	Page
Le mouvement contre la réforme de la retraite de 2023	4
Du "syndicalisme rassemblé" au jumelage de "fin du monde et fin de mois"	12
La question de la "recomposition syndicale" dans le document d'orientation du 53e Congrès de la CGT.....	22
La guerre en Ukraine et les communistes L'influence du révisionnisme et du nationalisme sur le mouvement communiste, le cas de la Russie	25
La Chine, promoteur du multilatéralisme impérialiste	34
La Chine impérialiste, ennemi des populations opprimées du monde	46

Le Rassemblement Organisé des Communistes Marxistes Léninistes (ROCML) est né en 2010 d'un processus d'unification de militants communistes. Les militants ont comme base idéologique la théorie scientifique du marxisme-léninisme. Le PCF s'est écarté de la voie révolutionnaire et a mené les travailleurs à la défaite en trahissant leur cause. Le ROCML se donne pour objectif de participer à la construction d'un parti révolutionnaire pour tous les travailleurs de France. Il diffuse la *Voix des Communistes*, qui est son journal théorique et politique.

CONTACTS

**Rassemblement Organisé des
Communistes Marxistes Léninistes**

roc.ml@laposte.net

<http://rocml.org/>

Le mouvement contre la réforme de la retraite de 2023

Les raisons, pour la bourgeoisie, de prolonger la durée du travail et de diminuer le salaire des travailleurs

La (les) "réforme(s)" concernant le régime de retraite ou encore d'autres "réformes" touchant au droit social pour les travailleurs (allocation chômage, sécurité sociale, etc.) sont présentées par le gouvernement comme nécessaires pour de raisons de finances publiques ou de survie de l'économie nationale. Mais la compréhension effective des mesures doit envisager la question sous un angle différent. Marx et Engels ont analysé la nature réelle du fonctionnement du capitalisme : la valeur des marchandises est déterminée par le temps de travail nécessaire à leur production, la valeur de la marchandise "force de travail" est déterminée par la valeur des marchandises nécessaires à la reproduction de cette force de travail (c'est-à-dire des marchandises de subsistances). Dans la mesure où le capitaliste s'arrange pour faire travailler les travailleurs plus longtemps que ce qui correspond à l'équivalent de leur salaire, ce capitaliste est tout content de récupérer une plus-value pour lui-même.

Cela dit, comme l'ont montré Marx et Engels, la nature réelle de ce fonctionnement est dissimulée par des apparences communément acceptées comme "vraies". Dans la vie de tous les jours le gouvernement, les capitalistes et les travailleurs perçoivent seulement les apparences. Ainsi en surface, subjectivement, toutes les négociations et mouvements revendicatifs se placent dans une perspective fictive quant au fond, mais dont les enjeux sont évidemment réels : les conditions de travail et de vie pour les travailleurs (le salaire), le niveau de rentabilité pour les capitalistes (le bénéfice). La conséquence ultime de cette situation "à double fond" est que la nature réelle exposée par Marx et Engels prendra toujours le dessus, dans le sens que les capitalistes garderont toujours leur position de classe dominante, exploiteuse, tant que la propriété privée des moyens de production n'aura pas été abolie.

Il est donc vain de s'adresser aux capitalistes avec un discours moralisateur en demandant le "partage des richesses". Ce n'est que par des luttes que les travailleurs peuvent obtenir des résultats. Or les enjeux

revendicatifs dépassent la confrontation directe entre les travailleurs d'une entreprise particulière et leur employeur pour exiger une augmentation des salaires. En premier lieu le salaire proprement dit au sens strict subit la déduction des cotisations sociales auxquelles l'employeur participe également par ce qu'il considère comme des "charges". À cet égard il s'agit d'exiger la mise en oeuvre du système de salaire socialisé, c'est-à-dire que la rémunération - assumée par le capital - de la force de travail devrait inclure les ressources nécessaires tout au long de la vie, y compris après le départ à la retraite. La conscience de cette notion, autrefois mise en avant par le mouvement ouvrier, s'est affaiblie parmi les travailleurs depuis des décennies.

La bourgeoisie mène sans cesse une bataille idéologique, et la question du salaire occupe une place primordiale. Les revendications en vue d'augmentations de salaire rencontrent le refus obstiné de la part des employeurs. Par contre ceux-ci font la promotion de dispositifs variés qui embrouillent le décompte monétaire de ce que le travailleur "mérite" : primes de rendement, participation, intéressement, etc. Ces méthodes réussissent effectivement dans une certaine mesure à déboussoler les travailleurs et à freiner leur engagement dans les luttes. Sur cet aspect certains syndicats (la CFDT c'est le champion), au lieu de mener la bataille autour du salaire, viennent souvent au secours des employeurs dans les négociations, en prenant à leur compte le système des primes.

Pour les travailleurs, dans la société capitaliste, le régime de retraite correspond à un droit pour disposer d'un revenu minimum durant leur vie après la période de travail. Pour les capitalistes, les travailleurs sont simplement des "facteurs" nécessaires pour la production - ce qui compte, c'est la force de travail, pas la personne humaine. Une question se pose : malgré le taux chômage et la pénibilité de travail, et en sachant qu'en moyenne la durée de la période de retraite pour les travailleurs est limitée, pourquoi on repousse l'âge de départ à la retraite?

Ce n'est pas un hasard que les employeurs, et la bourgeoisie dans son ensemble, font souvent des comparaisons avec d'autres pays concernant l'âge de départ à la retraite. La raison essentielle, c'est que les

mécanismes de fonctionnement du capitalisme impliquent la concurrence, en premier lieu entre les capitalistes (les entreprises), et indirectement entre les travailleurs qui pour survivre doivent trouver du travail, quitte à accepter des conditions de travail et de salaire déplorables. Pour assurer des volumes de profits les plus élevés possibles, les capitalistes prolongent la durée du travail journalière et aussi la période de la vie des travailleurs pendant laquelle ils les exploitent. Et on ne parle pas ici seulement de la France ou d'un pays particulier. C'est au niveau mondial que les entreprises et surtout ce qu'on appelle les grands groupes sont préoccupés par l'objectif d'assurer leur place parmi l'ensemble des autres groupes. La survie des uns et des autres n'est jamais garantie - sur la scène du capitalisme impérialiste mondial il y a toujours des gagnants et des perdants, y compris des "morts".

Le capitalisme ne répond pas aux besoins de l'humanité, il n'y répondra jamais. Son fonctionnement est guidé non pas par les besoins des travailleurs mais par l'objectif d'assurer les profits pour le capital - et les deux critères sont incompatibles. C'est la contradiction fondamentale entre **capital et travail**.

Il arrive que les capitalistes tentent de répondre aux revendications de classe ouvrière. En cela il y a deux cas de figure. Soit ils ont besoin de main-d'oeuvre pour assurer la continuité de la production et de la rentabilité, soit ils sont confrontés à une mobilisation de la classe ouvrière suffisamment massive pour arracher des concessions. Chaque fois que des revendications obtiennent satisfaction, c'est suite à un développement de la lutte de classe, mais chaque fois aussi la bourgeoisie met régulièrement en question ces victoires et cherche par tous les moyens à annuler les résultats.

Quand la bourgeoisie attaque le droit de retraite, parallèlement il attaque d'autres droits : la santé (organisation et prise en charge des moyens en matière de santé - hospitalisation, soins, etc.), le régime de chômage, la formation professionnelle, les congés payés (durée et mode de calcul). Tous ces dispositifs sont liés à la distinction de deux parties du salaire : salaire direct (qu'on touche tous les mois/semaines), salaire indirect (socialisé) qui finance les régimes de retraite, maladie, allocation chômage, familiale, etc. Malheureusement, en l'état actuel des choses, la conscience à ce sujet s'est perdue chez les travailleurs

des nouvelles générations, notamment pour la jeunesse, les immigrés, les femmes en situation précaire, la plupart des sous-traitants. Il en résulte une insuffisance notable de mobilisation d'une partie de la classe ouvrière, qui à cause du contexte individuel particulier ne réalise pas l'intérêt à participer à ces luttes. Cette question est cruciale, car elle influe fortement sur le degré global de conscience de la classe ouvrière et de son niveau d'organisation.

Le mouvement de début 2023 contre la réforme du régime de retraite

Ce mouvement constitue une suite par rapport à d'autres mouvements des dernières décennies. Le développement des luttes a été différent à chaque étape mais il y a aussi un fil de continuité.

D'abord il faut souligner que la lutte de classe n'est pas conduite selon le désir ou la volonté de tel ou tel participant, militant, parti politique. Même les salariés qui n'ont pas une conscience de classe, sont poussés à faire partie de fait de la lutte de classe, à travers les conflits qui surgissent au quotidien. Or cette participation spontanée produit tant bien que mal un certain effet : chaque lutte peut faire naître un embryon de conscience de classe. C'est le cas en particulier quand un droit existant obtenu par des luttes difficiles est remis en question : la connaissance des antécédents peut nourrir la détermination dans la défense des droits. C'est ce qui explique en partie la réussite de la continuité de l'intersyndicale dans le mouvement contre la réforme du régime de retraite. La mémoire collective de la classe ouvrière existe. Elle garde une certaine permanence, bien qu'elle n'intervienne pas toujours effectivement.



6 juin 2023

Cette lutte a effectivement pris en compte une certaine expérience passée. Elle n'a pas démarré de rien. Le rôle des "intersyndicales" comme forme

d'unité d'action entre diverses organisations syndicales comporte, dans la pratique, toujours des aspects critiquables et critiqués. Mais l'intersyndicale répond en général à une demande, un souhait, des travailleurs. L'existence d'une telle unité d'action accorde plus de visibilité à la lutte et encourage les travailleurs à y participer. Le fait que l'agression mise en oeuvre par la bourgeoisie a été particulièrement brutale a engendré une réaction au sein des confédérations syndicales (dont la CFDT) : les directions, sans exception, ont subi la pression de leur base dans le sens de rejeter les compromis vis-à-vis du gouvernement. C'est ainsi que l'intersyndicale a été maintenue jusqu'au 6 juin 2023 (et il est encore question, du moins en parole, de la poursuivre).

Toutefois, l'intersyndicale n'a pas fait disparaître les défauts fondamentaux caractérisant l'état d'organisation actuel de la classe ouvrière. Elle ne pouvait pas constituer un remède ultime. La division de la classe ouvrière est déterminée par des facteurs idéologiques, politiques et organisationnels. Ce qui fait qu'à un certain stade du mouvement, les positions et attitudes des confédérations se sont différenciées. Exemple : après l'utilisation du "49.3" la CGT et Solidaires ont cherché à utiliser des moyens en dehors de la grève et la manifestation, tandis que les autres confédérations sont restées absentes ou étaient ouvertement en désaccord.

Il faut tenir compte du contexte dans lequel cette lutte a été entamée : la COVID, la crise économique, la guerre d'Ukraine, l'inflation... La bourgeoisie tente de faire croire qu'il s'agit à chaque fois de difficultés circonstancielles passagères, mais il faut comprendre que l'ensemble de ces événements font partie des problèmes chroniques inhérents au système capitaliste. La question du coronavirus, par exemple, renvoie à la fois à l'incapacité de la société capitaliste de répondre aux besoins de santé et de surmonter les effets dommageables d'événements naturels[1]. Globalement l'existence de lignes de front au sein de la société est la cause qui accumule les sources de conflits et qui en particulier donne un dynamisme aux mouvements contre la réforme du régime de retraite.

Ce mouvement a été précédé par la lutte dans le secteur des raffineries. Celle-ci représentait potentiellement un enjeu important. Mais l'opportunité qu'elle impliquait n'a pas été saisie comme il l'aurait fallu. La

CFDT s'était dissociée des grèves démarrées par la CGT : selon une déclaration de Laurent Berger, "la CFDT n'est pas tellement pour les grèves préventives, elle est pour agir au moment où l'on discute sur le sujet". Alors, pour sauver l'intersyndicale, la lutte contre l'impact de l'inflation et pour le salaire, qui avait été démarrée durant l'année 2022, n'a pas été utilisée comme levier pouvant approfondir la force des mobilisations globalement. Il est pourtant indispensable de considérer les deux questions - retraite et salaire - comme étroitement liées. Et le salaire constitue aussi une question sur laquelle il faut insister pour démasquer les positions des organisations politiques comme le RN ou des réformistes, qui ne remettent pas en cause la société capitaliste.



27/9/2022. À l'appel de la CGT, les salariés de TotalEnergies en France démarrent un mouvement de grève dans les raffineries et les dépôts. Il entraîne des arrêts de raffineries, dont la plus grande, à Gonfreville-l'Orcher près du Havre (1500 salariés). Le mouvement se poursuit jusqu'en novembre et se termine avec la reprise des activités le 2/11 à Gonfreville et le 8/11 à Feyzin.

La position de classe est basée sur la défense des intérêts des travailleurs, donc en opposition aux intérêts des capitalistes. Entre les deux, impossible de vivre ensemble sans conflit. La lutte pour un régime de retraite dans l'intérêt des travailleurs est légitime et juste. Mais il faut la mener en étant conscient des mécanismes de la société capitaliste, autrement on tombe fatalement dans une position réformiste, comme certains qui cherchent la solution gestionnaire dans la société capitaliste comme l'issu du problème. Au bout du compte il faut éliminer la société capitaliste.

L'intersyndicale et la continuité du mouvement contre la réforme de la retraite.

Au démarrage du mouvement début 2023, un mot d'ordre est apparu, "bloquer le pays", "la France à

l'arrêt". Ce mot d'ordre a été repris quasiment par toutes les confédérations. En réalité dans la pratique il n'a pas eu d'effet. Malgré le fait que l'unité d'action a été décidée, le travail de terrain n'a pas suivi, l'intersyndicale n'a pas réalisé l'unité d'action dans les branches ou les entreprises. Les quelques actions qui ont été entreprises sont restées sans continuité. De toute façon certaines confédérations (CFTC, CFE-CGC) sont loin d'avoir une tradition de la grève, et même la CFDT la perd ces dernières années.

Il faut tenir compte du fait que les divisions introduites par les restructurations des entreprises et de l'appareil de production en général ne facilitent pas les mobilisations de travailleurs. Au cours des dernières décennies les formes de grève se sont modifiées sous plusieurs aspects : à la fois très courtes et très partielles, dans un chantier ou un lieu de travail. Il est difficile sur un périmètre plus large de définir une action commune à un même moment basée sur un même intérêt. Même pour une cause comme le régime de retraite, tous les salariés ne l'abordent pas de la même manière. Mis à part les freins extérieurs à la réalisation de la grève (la pression de la part des employeurs, les obstacles formels contre la lutte syndicale tels que le service minimum, la réquisition des grévistes), le niveau d'organisation préalable des travailleurs est faible.

Il faut envisager l'organisation des travailleurs sur deux plans essentiels : politique et professionnel.

Plan professionnel :

Face à la division du travail mise en place par le capital, les organisations syndicales n'ont jusqu'ici pas pu trouver les réponses nécessaires. Le syndicalisme de proximité a été affaibli[2]. Pour une bonne partie cela est dû à la restriction des moyens syndicaux imposée par les modifications du Code du travail. Exemple : la réduction du temps de délégation (réduit presque de moitié) entraîne des difficultés pour rester en contact avec les travailleurs sur les lieux de travail, et pour entretenir des coordinations entre entreprises ou branches. Le syndicalisme de proximité concerne les petites et moyennes entreprises, mais aussi les grands groupes et les entreprises comprenant de multiples agences. La participation aux journées d'action s'est souvent faite sous forme de congé individuel, jours RTT, absence sans motif... Surtout

les secteurs des emplois précaires, des intérimaires, des jeunes travailleurs, des femmes dans les activités comme le nettoyage, l'aide à domicile, la restauration - ont été très loin de suivre les mouvements par le biais de la grève. En particulier la jeunesse, les immigrés, les femmes (dans le secteur précaire) ne se sont pas mobilisés à cause d'un facteur précis : pour ces trois catégories la retraite est un objectif de toute façon hors d'atteinte.

Ces constats signifient que les travailleurs ne se sont pas engagés conjointement en tant que classe ouvrière contre l'attaque du capital.

Plan politique :

Depuis l'arrivée de Mitterrand au pouvoir (1981) une vague de dépolitisation s'est produite et développée de façon accélérée. Outre l'absence d'une organisation politique de la classe ouvrière, le désintérêt à l'égard de la politique (voir le taux participation aux élections locales et nationales) freine la compréhension de la réalité. De multiples facteurs exercent une influence négative : l'esprit corporatiste qui réduit l'horizon de l'action envisagée et peut aller jusqu'à la méfiance à l'égard d'autres travailleurs; l'enfermement dans l'individualité ethnique et/ou religieuse (sur ce point les employeurs sont des complices actifs). Même ceux qui ont conscience des dangers qui menacent leur vie, sont très éloignés d'adopter une position de classe. La politique réformiste petite-bourgeoise ne peut pas unifier et mobiliser la classe ouvrière. La construction de la conscience de classe pour les travailleurs, d'une part, se fait à travers l'expérience des luttes quotidiennes mais, d'autre part, a impérativement besoin d'une organisation/parti politique capable d'alimenter et guider ce processus[3].

Le rôle de l'État, du parlement, du pouvoir exécutif (gouvernement) et des différentes composantes de la bourgeoisie

Certaines couches de la bourgeoisie étaient en désaccord avec la réforme - sur la forme, pas sur le fond. Au sein de la grande bourgeoisie qui domine dans l'appareil d'État, existent des forces politiques qui défendent l'idéologie de l'État-nation "contre

mondialisation". Le RN (ex-FN) est un exemple. Durant le mouvement il n'est pas intervenu activement, mais a exercé une certaine influence en adoptant une attitude de modération.

Il ne faut pas sous-estimer l'influence du populisme. Chercher à nouer des alliances au service de la lutte est une chose; tomber dans le populisme en est une autre. Que ce soit les gilets jaunes, ou "Nuit debout", ou les révoltes de quartiers : il peut y avoir des revendications qui coïncident plus ou moins avec celles de la classe ouvrière (pouvoir d'achat, conditions de travail, logement...). Mais dans ces contextes, les revendications exprimées n'incarnent pas la position propre à la classe ouvrière. Ces mouvements ne visent pas la société capitaliste en tant que telle comme ennemi. L'esprit reste souvent dans le sens "anti" : anti-Sarkozy, anti-Holland, anti-Macron. Le RN profite de ce mécontentement, pour tromper avec ses mensonges des travailleurs et une grande partie de la population de villes de petite/moyen taille qui ont été ravagées par la politique "néo-libérale" (capitaliste). Le RN joue sur la nostalgie de l'État-nation (impliquant la qualité d'"État fort"). Il déploie l'hypocrisie en ce qui concerne le régime de retraite, prétendant être contre le report de l'âge à 64 ans, et défendant en même temps dans son programme - en faveur des petites et moyennes entreprises françaises - la baisse des cotisations sociales. Bref le RN propose en réalité une retraite minable. C'est ainsi qu'il n'a jamais mobilisé contre la réforme. Par ailleurs il fait de la propagande anti-CGT. En référence à la déclaration de Martinez appelant à « barrer la route au RN », il argumente sur le thème « vous avez voté pour Macron, et vous voyez le résultat ». Les sympathisants du RN ont pris ouvertement position contre la mobilisation, en ayant le faux espoir qu'aux prochaines élections le RN arrivera au gouvernement et baissera l'âge de départ à la retraite. Là encore il ne faut pas se focaliser sur la question de l'âge de 64 ans prise isolément. C'est au système capitaliste (auquel le système du salariat est directement lié) qu'il faut mettre fin.

Les organisations dites de gauche, PS, Écologistes, France Insoumise et PC (NUPES) adoptent une politique qui prétend chercher la solution avec les « valeurs républicaines ». Comme pour tous les autres, leur mode opératoire consiste à entretenir l'espoir d'obtenir un vote majoritaire aux élections parlementaires (et aux prochaines élections

présidentielles). Leurs orientations sont réformistes quant aux perspectives qu'elles font miroiter, mais elles jouent aussi dans la pratique immédiate un rôle négatif vis-à-vis du mouvement. Cette fois-ci la CFDT n'a pas pu freiner comme en 2010. Ce sont les composantes de la NUPES qui sont intervenues en ce sens. Néanmoins le NUPES a aussi manœuvré en aidant à la constitution de l'intersyndicale. Le PS en particulier, qui a perdu ses forces après l'échec de Hollande, a cherché un souffle nouveau dans le mouvement ouvrier. Malgré cette réalité, certaines parties prenantes tentent de nier (dissimuler...) l'influence des partis politiques et leurs liens avec les organisations syndicales.



Or le manque d'unité idéologique et politique de la classe ouvrière bloque les efforts de développement des mouvements, qui restent enfermés dans une tactique à court terme. Il n'y a pas une perspective anticapitaliste visant à renverser le pouvoir de la bourgeoisie. Chaque fois on prend simplement pour cible la politique de telle ou telle gouvernement en particulier. Pour dépasser ces limites il faut effectuer un travail d'organisation sur des bases communistes marxistes-léninistes, afin d'atteindre un niveau qui permettra de regrouper l'avant-garde de classe dans une organisation.

La maladie anarcho-syndicaliste - confusion entre les rôles respectifs du parti et des syndicats - a toujours été fortement présente dans le mouvement ouvrier en France. La persistance d'un mouvement ouvrier sous une forme ou une autre (toutefois alimenté par des réactions spontanées) est une réalité objective. Mais notre rôle spécifique consiste à attirer ces luttes vers la seule perspective qui puisse aboutir à l'abolition du système capitaliste : le renversement du pouvoir de la bourgeoisie et la prise du pouvoir par le prolétariat. Cela nécessite de préparer le cadre organisationnel approprié. Sinon on va courir tout le

temps derrière le mouvement spontané. La grève générale cette fois-ci - une fois de plus - ne s'est pas réalisée. Déjà les mouvements de 2017 et 2019-2020 nous ont montré que le mot d'ordre de la grève générale ne trouve pas d'écho dans la classe. Les tentatives d'interpréter les mots d'ordre « La France en Arrêt », « Bloquer le pays » n'y ont rien fait. Ce slogan peut paraître "avancé", mais s'envole en l'air sans effet réel.



Quelle leçon en tirer? En continuité avec la logique de ce qui précède : le développement de l'organisation politique de la classe ouvrière est au centre de tout. Ce n'est pas seulement le parti politique qui manque. Le mouvement syndical doit également être mis en cause. La restructuration des organisations syndicales afin de les ramener à proximité des travailleurs est urgente. La lutte contre la réforme du régime de retraite a fait avancer des luttes au niveau local. Mais on est très loin d'un niveau d'influence du mouvement qui serait suffisant pour franchir un palier dans l'organisation.

La question est donc de savoir comment on peut oeuvrer afin de développer le niveau de la conscience de la classe parmi les travailleurs. Les programmes électoraux des forces politiques réformistes ou "républicaines" proposent des mesures qu'ils promettent d'appliquer quand elles seront au gouvernement. Une telle approche est par essence inappropriée pour s'opposer à la domination de la bourgeoisie. La pratique appliquée par l'appareil d'État le prouve continuellement : la répression policière (et pression aussi en dehors des moments de conflit ouvert), l'utilisation de dispositions comme le "49.3" (c'est-à-dire l'alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution française), les positions du Conseil constitutionnel, les embrouilles au Parlement le 8 juin

dernier autour de la proposition de loi présentée par le groupe "Liot" (qui tendait à ramener à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite). Il est important de dénoncer ce contexte et de déjouer les illusions répandues au sujet des agissements de l'État bourgeois. Aucune mesure économique et sociale ne peut être conçue ni jugée sans prendre en compte le fait que **l'État dominé par la bourgeoisie** détermine sa mise en oeuvre. La police, la gendarmerie, le Parlement, la justice - aucun de ces organes n'est indépendant de la bourgeoisie. Toutes ces institutions défendent la société capitaliste. Tant que cette réalité n'est pas perçue par les travailleurs, la classe ouvrière ne peut pas acquérir sa conscience propre authentique. Le mouvement récent, différent d'autres mouvements précédents, a apporté des éléments nouveaux. La durée de la lutte a permis des débats plus approfondis qu'auparavant, sur la question de la lutte de classe, le capital, les rapports entre partis politiques et syndicats. Il faut que les militants se réclamant du marxisme-léninisme renforcent leur présence dans les débats, même si ce n'est pas à la hauteur de ce qu'on recherche au fond.



Les travailleurs de TotalEnergies votent la poursuite de leur grève après que trois d'entre eux ont reçu un avis de réquisition, à la raffinerie de Donges, le 24 mars 2023.

Ce mouvement nous montre très clairement, dans les lieux de travail (de production), un fait : s'il n'y a pas d'organisation - ni politique ni syndicale -, la lutte contre la bourgeoisie ne dépassera pas un travail d'agitation. Certes ce dernier est indispensable aussi. Mais "bloquer la production" sera possible seulement sur la base d'une conscience et d'une organisation de la classe ouvrière à un niveau élevé. Au-delà du rôle individuel des dirigeants de telle ou telle confédération syndicale, les communistes marxistes-léninistes doivent réfléchir et agir selon une vision à long terme.

Il faut mettre en avant un principe : sans **avoir confiance en la classe ouvrière et sa capacité de s'organiser et de prendre le pouvoir**, aucun travail dans le sens marxiste-léniniste ne pourra être efficace. La confiance en soi de chaque militant doit aller de pair avec la confiance en la classe ouvrière. Les événements récents ont été marqués par des actions fortes, dans les secteurs des raffineries, de l'énergie, du métro, de la SnCF, plusieurs milliers de travailleurs ont mené une lutte déterminée, des grèves, d'une durée prolongée. Voilà les sources de dynamisme!

Le fait que le mouvement s'est étalé sur une période assez prolongée est important. Il s'est étalé sur six mois ponctués par des assemblées générales, des débrayages, grèves et occupations sur les lieux de travail, des manifestations organisées par les syndicats, des actions de solidarité avec les militants - à l'égard notamment de la CGT. En parallèle il s'est lié à d'autres luttes sectorielles et locales. Cette ampleur dans le temps et dans l'espace a permis de faire valoir l'élément fondamental : pour faire face à la domination de la bourgeoisie, quelle que soit l'enjeu d'un conflit, il faut agir selon une vision politique de classe contre classe. Concrètement les mobilisations n'ont pas réussi à culminer dans un arrêt de travail à l'échelle nationale. Néanmoins les actions ont pris une ampleur considé-

nable jusqu'aux villes petites et moyennes, sous forme de manifestations, pétitions, assemblées publiques etc. L'intersyndicale a joué un certain rôle favorable à cet égard. La lutte n'a pas réussi à faire reculer la volonté du gouvernement d'aller au bout de sa démarche, mais elle a produit un résultat très important : la prise de conscience que l'acharnement du gouvernement est lié au fait que la réforme entrée en vigueur correspond aux intérêts du capital, des capitalistes, de la bourgeoisie.

Un débat a eu lieu sur la question "est-ce qu'on a gagné ou perdu?". Pour nous, cette question n'a pas de sens. La lutte de classe existe au-delà de la volonté des communistes. Le rôle des communistes consiste à approfondir le degré d'organisation du mouvement ouvrier, à constituer l'avant-garde de la classe ouvrière en tant que parti communiste marxiste-léniniste, lequel doit assumer le rôle dirigeant vis-à-vis de l'ensemble des travailleurs en tant que classe. La faiblesse actuelle du mouvement ouvrier à tous les points de vue - idéologique, politique, organisationnelle - ne nous permet pas d'interagir avec les diverses expressions de mécontentements et de contestations en dehors du mouvement ouvrier. Notre activité, notre existence même, doivent rester indépendants de toute influence ou compromission vis-à-vis des forces bourgeoises.



13 avril 2023, douzième journée de grève intersyndicale contre la réforme des retraites à Paris. Gendarmes mobiles, devant le Conseil constitutionnel.

"Pour que force reste à la Loi", devise officielle du Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG) depuis le 22 avril 2020 et première devise attribuée à la gendarmerie nationale en 1791.



13 décembre 2019. Les principales organisations syndicales de policiers - Alliance, Unsa Police et Unité SGP Police - ont "suspendu" leur mouvement de grève contre la réforme de la retraite.

Elles ont annoncé y avoir obtenu gain de cause sur leur principale revendication. Les policiers bénéficieront des avantages des régimes particuliers : possibilité d'ouverture des droits à 52 ans, retraite à taux plein après 37 ans de cotisations.

Notes

1. Voir nos articles à ce sujet dans le journal *La Voix des Communistes* :

<http://rocml.org/tag/coronavirus-covid-19/>

2. À ce sujet un amendement au projet de document d'orientation du 53. Congrès de la CGT avait été soumis, visant à souligner les raisons objectives des difficultés auxquelles sont confrontées les Union locales. Voici des extraits (ces considérations n'ont pas été prises en compte pour le document d'orientation adopté).

[...] La structure de l'appareil productif subit à tous les niveaux des évolutions dans le temps, orientées par les besoins du capital qui vise à assurer au mieux l'objectif de réaliser des bénéfiques. Il en résulte certaines difficultés pour la mise en oeuvre des objectifs qui sont les nôtres dans le cadre de l'activité syndicale. Le rôle qui incombe aux unions locales est crucial, mais en l'état actuel des choses elles ne sont pas en capacité de l'assumer correctement.

Parmi les facteurs principaux qui sont source de difficultés il faut citer l'éparpillement des travailleurs autant selon la fonction (atelier de fabrication, chantier, transport de marchandises, etc.) que selon le périmètre géographique dans lequel ils évoluent (lieu de travail, siège de l'entreprise, domicile). En particulier le fort degré de précarité que le capital a imposé progressivement (sous-traitance, travail temporaire, contrats à durée déterminée etc.) accentue les effets négatifs qui entravent les efforts d'impulser les actions collectifs des travailleurs. Cela inclut une tendance à des rapports de méfiance mutuelle entre les travailleurs en situation précaire et ceux ayant un emploi relativement stable. Les distanciations liées aux origines ethniques et/ou aux croyances peuvent engendrer également des obstacles.

[...] Les syndicats d'entreprise sont un élément fondamental, incontournable, de l'organisation syndicale globalement. Mais ils ne doivent pas fonctionner en tant qu'unités de base livrées à eux-mêmes (ce qui mène fatalement à des orientations corporatistes), ni simplement se reposer sur les structures organisationnelles mises en place par les employeurs (comité d'entreprise/comité central d'entreprise par exemple). La cohérence interne de notre organisation doit être fondée sur la vision commune déterminée par la conscience de classe. Les unions locales sont destinées à constituer un chaînon primordial dans ce lien qui doit traverser la CGT du haut de la direction confédérale en passant par les instances intermédiaires - en créant notamment des rapports interprofessionnels - jusqu'aux syndicats d'entreprise.

3. Voir l'article "La conscience de classe ne se développera que par la lutte", *La Voix des Communistes*, no 15, 1er trimestre 2016, p. 8-12 :

La meilleure façon de former la conscience de classe, c'est la lutte et avec un moyen qui n'est pas dépassé : la grève. Ce qui manque aujourd'hui c'est un travail de base qui corresponde à la nouvelle situation économique et sociale, en particulier face à la restructuration du capitalisme, la flexibilité, la mobilité, la précarité, la sous-traitance et l'ensemble des dispositifs dits de "mondialisation". Les anciennes formes et modes d'action ne permettent pas d'entraîner dans la lutte la majorité des prolétaires divisés en titulaires, sous-traitants, détachés, intérimaires. Cela crée des difficultés et une rupture des organisations syndicales avec la classe. [...] Si on veut organiser la classe, comment, avec quels moyens, avec qui, etc. : depuis de nombreuses années dans le monde entier l'expérience a montré qu'aucune lutte ne saurait être organisée simplement en donnant une directive. Sans avoir une organisation politique - le Parti communiste - la classe ouvrière ne peut pas s'organiser indépendamment de la bourgeoisie. La lutte spontanée sans présence de militants communistes au sein de la classe, bien qu'elle puisse apporter énormément de choses, reste dans le cadre d'une société bourgeoise où la victoire n'est que provisoire. Seule une organisation communiste capable d'"organiser la classe" peut nous mener au succès. Si l'on n'a pas cette organisation aucune accumulation durable d'une force politique révolutionnaire n'est possible. Pour ne pas en rester au niveau d'un mouvement spontané, il faut avoir une organisation politique qui crée le lien politique et physique. Nous avons déjà écrit dans *La Voix des Communistes* à plusieurs reprises que le travail au sein de la classe n'est pas seulement mené sur le lieu de travail. Il y a également le quartier. Les communistes se sont-ils engagés dans cette voie? Pas vraiment jusqu'ici. Qu'est-ce qu'on peut faire? Dans le quartier, mise à part une poignée de lumpenprolétaires, il y a des chômeurs et des jeunes qui viennent de quitter l'école sans aucune issue de pouvoir obtenir de travail.

Du "syndicalisme rassemblé" au jumelage de "fin du monde et fin de mois"

Dans le projet de document d'orientation publié en décembre 2022 en vue du 53e Congrès de la CGT - convoqué pour les 27-31 mars 2023 - figure notamment un passage concernant "la force de l'unité, un syndicalisme qui rassemble"[1]. Il envisage une "recomposition syndicale" dans le sens de "l'unité syndicale tout comme l'unification du syndicalisme". Il affirme : "L'unification du syndicalisme est une dimension identitaire de la CGT qui, dans l'article 5 des Statuts confédéraux, indique que la CGT promeut un syndicalisme unifié et se prononce pour l'édification d'une seule organisation de salariés." (Une formulation en ce sens a été introduite dans les Statuts par le 45e Congrès tenu en 1995.)

En toute généralité il est exact qu'il ne devrait exister qu'une seule et unique centrale syndicale unissant l'ensemble des travailleurs. Cependant formulée ainsi, cette vision est une vue de l'esprit. De fait, l'aspect "quantité" doit impérativement être considéré en lien avec l'aspect "qualité". Depuis la création de la Confédération générale du Travail en France en 1895, le contexte qui caractérise la lutte de classe a subi des modifications profondes. La question de l'"unicité" du mouvement syndical a été dénaturée par la prédominance progressive du réformisme.

Le 53e Congrès de la CGT a une fois de plus mis en évidence l'importance de cette problématique. Si on envisage la question sous l'angle de la quantité, on est tenté de considérer effectivement que "plus on est nombreux, plus on est fort". Or, concrètement, les explications qui suivent montrent que l'idée de l'"unicité", continuellement mise en avant selon des formulations fluctuantes, a surtout servi à permettre la diffusion de la vision réformiste qui fournit une interprétation censée justifier l'élargissement du "public" visé. En bonne partie il s'agit de prises de position au jour le jour, dans la presse syndicale et par les appels à mobilisation etc., mais il faut noter que les Statuts constituent un document de référence fondamental. Certes ils restent habituellement en arrière-plan, mais les dispositions qu'ils contiennent sont déterminées sur la base de considérations murement réfléchies par les instances de direction. Une fois que certaines façons de voir sont consacrées dans les Statuts, ceux-ci servent de "talon" pour

évaluer en quoi des positions critiques apparaissant dans le cadre de l'activité courante seraient "irrecevables". C'est justement le cas, entre autre, en ce qui concerne la question des liens avec les associations écologistes : par exemple, la participation de la CGT à "Plus jamais ça" n'est pas formellement en conflit avec les Statuts. Dans la mesure où nous abordons cet aspect, nous sommes emmenés à citer des passages des Statuts en vigueur selon les périodes, ainsi que de prises de position exprimées par des dirigeants, en soulignant certaines formulations significatives.

Afin d'interpréter correctement la signification des discussions et décisions, passées et présentes, à cet égard, on ne peut faire abstraction des contextes qui marquent différents stades du développement historique.

De l'origine de la CGT à l'approche de la 2e Guerre mondiale

Au cours du 19e siècle se déroule une phase initiale du mouvement ouvrier. Le capitalisme et le pouvoir de la bourgeoisie se sont imposés au détriment du féodalisme et des royautés. Le prolétariat naît comme classe exploitée. Parallèlement grâce à Karl Marx et Friedrich Engels est établie l'analyse scientifique des rapports sociaux de production capitalistes et de la voie à suivre par les travailleurs pour mettre fin à cette société.

En 1895 se tient à Limoges le congrès constitutif de la Confédération générale du Travail (CGT). Sont adoptés des Statuts qui déterminent son caractère d'organisation unitaire ayant comme objet d'unir les travailleurs en lutte[2] :

Paragraphe I

Entre les divers syndicats et groupements professionnels de Syndicats ouvriers et d'employés des deux sexes existant en France et aux colonies, ***il est créé une organisation unitaire et collective*** qui prend pour titre : Confédération générale du travail. Les éléments constituant la Confédération générale du travail devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques.

La Confédération générale du travail a exclusivement pour objet d'unir, sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité, les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale.

Dans les circonstances données, il s'agit par définition d'une organisation unitaire dont l'objectif est de porter à un niveau plus élevé la défense des intérêts des travailleurs, alors que jusque-là existaient uniquement des organisations éparpillées de périmètres spécifiques, limités. Il est vrai que ce constat ne tient pas compte des syndicats d'inspiration chrétienne qui se constituent à partir de la même époque, mais cela se justifie par le fait qu'ils rejettent la lutte de classe. En 1919, les syndicats chrétiens existants décident de créer la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC).

À l'issue de la 1re Guerre mondiale, la direction de la CGT imprime à celle-ci une orientation réformiste. En 1921 les militants communistes en son sein constituent, avec des anarchosindicalistes, une organisation syndicale distincte, la CGT Unitaire (CGTU). Dans le contexte politique des années 1935-1936 se produit un rapprochement entre ces deux centrales syndicales qui aboutit au rétablissement d'une CGT unique. Celle-ci est constituée au Congrès d'Unité tenu en mars 1936 à Toulouse[3]. Les Statuts adoptés alors stipulent, de façon similaire à ceux de 1895, l'objet de grouper les salariés en lutte :

Article Ier - La Confédération Générale du Travail, régie par les présents statuts, ***a pour but de grouper***, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, ***toutes les organisations composées de salariés conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat et désireux de défendre leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels.***

Sont considérés comme salariés tous ceux qui vivent de leur travail sans exploiter autrui, quelle que soit la fonction qu'occupent ces salariés.

Nul ne peut se servir de son titre de confédéré ou d'une fonction de la Confédération dans un acte politique ou électoral quelconque.

La CGT issue du Congrès n'est certes pas une reconstitution de celle d'origine, et le contexte social et

politique est différent, néanmoins on peut à juste titre considérer qu'il s'agit à nouveau d'une organisation unitaire au plein sens du terme.

De la 2e Guerre mondiale aux années 1960

Dès les lendemains de l'Armistice de 1940, un "Comité d'Études Économiques et Sociales" réunit des syndicalistes de la CGT et de la CFTC[4]. (Cette dernière compte en 1932 plus de 1.000.000 adhérents.) Ce comité publie en novembre 1940 le "Manifeste des douze" par lequel les signataires donnent à connaître leur "point de vue sur ce qu'est et ce que doit devenir le syndicalisme français"[5]. En 1944, les responsables de la CGT et de la CFTC clandestines constituent un "Comité interconfédéral d'Entente"[6]. Celui-ci publie un "Appel aux travailleurs français" dans lequel les deux organisations "proclament leur satisfaction de se trouver enfin réunies dans un organisme qui, tout en garantissant l'autonomie absolue de chacun, est le gage d'une action féconde pour l'avenir de la classe ouvrière".

C'est ce comité qui lance en août 1944 l'ordre de grève générale insurrectionnelle et un communiqué de victoire rappelle, entre autres choses, que l'une des revendications immédiates consiste dans "le retour à la liberté syndicale et à toutes ses manifestations et donc au pluralisme tel que consacre par l'accord réalisé dans la pleine autonomie par les deux confédérations".

Bien que la CGT ait réintégré, à partir de 1943, les communistes, qui avaient été exclus en 1939, les contacts au sein du "Comité d'Entente" ont eu lieu exclusivement entre dirigeants non communistes de la CGT et dirigeants CFTC. Les tractations entre les deux organisations s'enlisent dans un premier temps. En mars 1945 le Comité confédéral national CGT (le CCN) propose la mise en place d'une commission commune qui aurait pour but "de préparer le Congrès National d'Unité". Il envisage en outre dès maintenant une direction centrale "constituée sur une base proportionnelle au nombre d'adhérents" (à cette époque le nombre d'adhérents déclarés était de 5 millions et demi pour la CGT et de 750.000 pour la CFTC). La CFDT refuse cette perspective.

Au cours de cette réunion du CCN, Frachon explique le point de vue qui motive l'attitude de la CGT[7] :

Cela m'amène à aborder le problème de l'unité dans une seule Confédération générale du travail. [...] Nous estimons, et c'est une doctrine constante de notre organisation, qu'il n'y a pas place pour deux centrales syndicales dans un même pays. L'existence de plusieurs centrales constitue un état de division. Sur le terrain syndical, les ouvriers ne se groupent pas par affinité politique ou religieuse. Ils ont pour cela leurs partis et leurs Églises. ***Sur les revendications économiques et sociales, les ouvriers, quelles que soient leurs opinions ou leurs croyances, pensent de la même façon.***

La phrase que nous avons mise en italiques marque un pas idéologique important sur la trajectoire qui conduira ultérieurement le PCF vers une orientation réformiste pur et simple. S'il était vrai que spontanément les ouvriers aient une vision commune quant aux revendications économiques et sociales, ils constitueraient d'office ce que la théorie marxiste-léniniste désigne comme "classe pour soi" par opposition à "classe en soi". Il n'y aurait donc plus besoin d'œuvrer activement au développement de cette conscience de classe, nécessaire pour l'accomplissement de la révolution prolétarienne.

Au 26e Congrès confédéral de la CGT[8] tenu en 1946 des modifications des Statuts sont adoptées. Elles ne concernent pas les questions traitées ici, mais des règles de fonctionnement[9]. Le bureau confédéral comprendra deux secrétaires généraux, en l'occurrence ce sont les deux hommes qui représentent alors les deux courants dominants : le militant communiste Benoît Frachon et Léon Jouhaux.

L'orientation de la CGT est désormais dominée par l'influence du courant communiste. Dans le contexte des luttes de 1947 et avec l'appui des USA, se produit la création de la CGT-FO par le courant anticommuniste. La constellation est l'inverse de celle à l'époque de la séparation entre CGT, centrale réformiste, et CGTU, centrale communiste. Maintenant pour la CGT, communiste et dominante, l'objectif consiste à liquider la scission. Au 27e Congrès de la CGT en 1948, Frachon présente le rapport[10] : Il faut "liquider définitivement la scission. [...] Il reste qu'il faut refaire l'unité puisque les faits nous montrent que la scission a été ourdie par les

ennemis de la classe ouvrière. Comment refaire l'unité? Mais en reprenant votre place au sein de la CGT."

La situation durant la guerre ainsi que l'immédiat après-guerre était complexe et plaçait les communistes devant de difficultés considérables. Globalement on doit se garder d'en faire une analyse critique sommaire. Toutefois on peut constater que dès cette époque les conceptions au sujet des différents aspects que peut couvrir le terme "unité" sont sujettes à des flottements, et que de cette période du parcours historique du PCF, il n'y a rien de positif à retenir à cet égard.

À partir des années 1960 : rupture ouverte avec les origines

L'idée d'une "réunification" telle qu'envisagée par la CGT après la scission de 1947, est refusée par un certain nombre d'organisations syndicales, qui se structurent alors dans l'autonomie par rapport à la CGT et FO. C'est le point de départ de l'évolution du mouvement syndical qui amène un éclatement accentué. En 1981 des syndicats autonomes pour l'essentiel implantés dans le secteur public créent le "groupe de dix"; en 1999 le groupe est rejoint par des syndicats exclus de la CFDT et qui utilisent le sigle SUD (Solidaires, Unitaire, Démocratique). En 1993 est créé l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) qui constitue la plus importante organisation syndicale de la fonction publique.

Une caractéristique particulière des années 1960-1970 réside dans le fait que pour la CGT l'orientation en vue de l'unité syndicale entre en symbiose avec la perspective d'un "programme commun" au niveau politique.

Le 34e Congrès de la CGT tenu en 1963, en adoptant une proposition de Benoît Frachon, s'adresse à toutes les forces démocratiques avec l'idée d'un programme commun à la gauche[11]. En 1965 le 35e Congrès précise : "La CGT considère qu'il est essentiel de rassembler toutes les forces sur la base d'un programme commun". La Commission administrative de la CGT du 16 octobre 1965 constate que "l'entente des démocrates sur la candidature de Mitterrand est un élément de confiance pour les travailleurs"[12].

La rhétorique au sujet de la combinaison entre unité d'action et unité syndicale se poursuit inlassablement.

Frachon présente le discours de clôture au 35e Congrès. Il explique[13] :

La réalisation de l'unité d'action ne pourra, cependant, résoudre tous les problèmes de l'unité ouvrière. ***C'est plus loin, à l'unité syndicale, qu'il faut viser. [...] Une seule classe ouvrière, une seule organisation syndicale,*** tel est notre mot d'ordre. Nous avons dit et nous répétons que nous sommes prêts à discuter, avec les représentants des autres organisations, de toutes les questions que posent l'unification du mouvement syndical et à rechercher avec eux les bases d'un accord, comme nous l'avons fait en 1934 et 1935, entre la C.G.T. et la C.G.T.U.

En janvier 1966 un accord d'unité d'action est signé entre la CGT et la CFDT. En juin 1967, le 36e Congrès, où Georges Ségué succèdera à Benoît Frachon, affirme dans le document d'orientation adopté[14] : "Dans la lutte pour promouvoir un front syndical commun, et pour rassembler ces travailleurs dans une organisation syndicale unique, un rôle capital revient à la CGT."

Le 37e Congrès de 1969 adopte une modification de l'article 1 des Statuts. Voici le nouveau libellé (par comparaison, cf. plus haut la version de 1936).

Article Ier. - La Confédération générale du travail, régie par les présents statuts, ***groupe*** toutes les organisations ***rassemblant***, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, ***les salariés conscients de la lutte à mener pour défendre leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels.***

Dans la version de 1969 est nouvellement introduit le passage suivant :

S'inspirant dans son orientation et son action des principes du syndicalisme démocratique de masse et de classe qui dominant l'histoire du mouvement syndical français, la CGT s'assigne pour but la suppression de l'exploitation capitaliste,

notamment par la socialisation des moyens de production et d'échange. Dans l'intérêt même de tous les salariés, la CGT se prononce pour la réalisation d'une organisation syndicale unique et agit en conséquence.

Il faut être attentif à ce qui peut paraître comme des nuances secondaires. La formule selon laquelle "la CGT s'assigne pour but la suppression de l'exploitation capitaliste" n'est nullement équivalente à celle faisant référence à "la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat". La disparition du salariat et du patronat signifie l'abolition de la société capitaliste basée sur les rapports de production capitalistes, et donc son remplacement par une société nouvelle, celle basée sur les rapports sociaux de production socialistes. Du point de vue marxiste-léniniste cet objectif peut être atteint uniquement par une révolution dirigée par la classe ouvrière. Il est vrai que, toujours du point de vue du marxisme-léninisme on pourrait considérer de même que l'objectif de la suppression de l'exploitation capitaliste implique la disparition de la classe capitaliste et qu'on est donc ramené à la nécessité de l'abolition de la société capitaliste basée sur les rapports de production capitalistes. Mais il est évident que ceux qui ont élaboré le libellé en question ne partagent pas ce point de vue, ce qui sort nettement de la deuxième partie de la phrase, qui évoque "la socialisation des moyens de production et d'échange". Et voilà que le "programme commun de la gauche" pointe son nez...

Ainsi, au 38e Congrès en 1972, Georges Ségué dit dans le rapport du Bureau confédéral[15] :

Il est bien connu que l'évocation de l'unité sur le plan syndical ne peut être, dans un pays comme le nôtre, séparée des questions de l'unité sur le terrain politique et plus concrètement de l'unité de la gauche. [...] ***Les progrès de l'unité syndicale favorisent l'évolution positive de l'unité politique et réciproquement.***

Et le Document d'orientation au 39e Congrès en 1975 indique[16] :

Le renforcement et l'élargissement de l'unité d'action pour les revendications communes est toujours la question actuelle, la tâche urgente en matière d'unité. La C.G.T. s'y emploie sans

relâche. Simultanément elle ne s'est jamais résigné à la division syndicale et maintient plus que jamais son objectif de réunification syndicale. Elle entend travailler à en créer les conditions.

Le discours de clôture du 34e Congrès de la CGT fournit un exemple particulièrement typique de la vision de la CGT en ce qui concerne l'organisation unique vers laquelle il faudrait tendre[17] : "**organisation libre et ouverte où les militants traduisent les courants les plus divers de la classe ouvrière se retrouvent et travaillent ensemble pour le bien du monde du travail**". Cette caractérisation se rapproche de celle mentionnée plus haut selon laquelle "les ouvriers, quelles que soient leurs opinions ou leurs croyances, pensent de la même façon".

Le 45e Congrès tenu en 1995 introduit dans les Statuts (à l'Article 5) la disposition que la CGT "**agit pour l'unité et pour promouvoir un syndicalisme unifié**"[18]. Louis Viannet a popularisé le jargon du "syndicalisme rassemblé" depuis 1993 et l'expression est couramment utilisée à partir du 45e Congrès de 1995. Néanmoins Viannet dira lui-même (à titre personnel, précise-t-il) qu'il ne croyait pas souhaitable l'idée d'une seule organisation syndicale[19].

Du 51e Congrès en 2016 au 53e Congrès en 2023

Le 51e Congrès adopte une modification de l'Article 1 des Statuts[20]. Voici le nouveau libellé (par comparaison, cf. plus haut la version de 1969, restée en vigueur entretemps).

Article 1

La Confédération Générale du Travail **est ouverte à tous les salariés**, femmes et hommes, actifs, privés d'emploi et retraités, quels que soient leurs statuts social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses.

Son but est de défendre avec eux leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs.

Prenant en compte l'antagonisme fondamental et les conflits d'intérêts entre

salariés et patronat, entre besoins et profits, elle combat l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'exploitation du salariat. C'est ce qui fonde son caractère de masse et de classe.

L'action syndicale revêtant des formes diverses pouvant aller jusqu'à la grève décidée par les salariés eux-mêmes, la CGT agit pour que le droit de grève, liberté fondamentale, ne soit pas remis en cause par quelque disposition que ce soit.

Elle agit pour un **syndicalisme démocratique, unitaire** et indépendant au service des revendications des salariés.

Elle contribue à la construction d'une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté qui réponde aux besoins et à l'épanouissement individuel et collectif des hommes et des femmes.

Elle milite en faveur des droits de l'homme et de la paix.

Elle intervient sur les problèmes de société et d'environnement à partir des principes qu'elle affirme et de l'intérêt des salariés.

Elle agit pour ces objectifs en France, en Europe et dans le monde.

Les troisième, quatrième et sixième paragraphes des Statuts de 2016 abordent des considérations qui sont absentes dans la version des Statuts de 1969.

Les Statuts de 1969 avaient repris le Préambule des Statuts de 1936. Il apparaît également dans les Statuts de 2016, mais précédé par un nouveau Préambule spécifique dont voici quelques extraits significatifs :

Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats **et de participer à la transformation de la société**. [...] Les salariés ont besoin de se rassembler comme tels pour se défendre, conquérir **leur émancipation individuelle** et collective et participer à **la transformation de la société et du monde**. [...] Les mutations du monde et des sociétés appellent de nouvelles conquêtes sociales garantissant les droits fondamentaux des personnes et le respect des peuples, assurant **que les richesses**, fruit du

travail des hommes, *finacent le progrès social*, le bien-être et qu'elles concourent, au travers d'un nouveau type de développement, à la sauvegarde de la planète. [...] La Confédération Générale du Travail, attachée aux principes fondateurs du syndicalisme confédéré et interprofessionnel, oeuvre au *rassemblement de tous les salariés dans leur diversité, à l'unité du mouvement syndical national, européen et international*.

La formulation selon laquelle il s'agit pour les salariés de "conquérir leur émancipation individuelle et collective" exige un commentaire critique fondamental : aucune émancipation individuelle n'est possible pour les travailleurs dans le cadre de la société capitaliste. Les Statuts de l'Association Internationale des Travailleurs, fondée en 1864, l'expriment clairement dans les "Considérants" qui l'introduisent [21] :

Que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes; que la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux, et pour l'abolition de toute domination de classe; [...]

Le jargon de "syndicalisme rassemblée" a dès le départ mis intentionnellement en avant un flou artistique, qui par la suite a animé surtout des jeux de dupes successifs. Ainsi, selon l'interprétation faite par un observateur, Philippe Martinez "à son premier congrès, en 2016, s'appuyant sur les ultras de la CGT [...] a enterré la démarche [du syndicalisme rassemblée], humiliant au passage Louis Viannet et Bernard Thibault, présents à Marseille"[22]. À ce Congrès le document d'orientation définissait le "syndicalisme rassemblée" comme la construction "de l'unité syndicale sur la base des revendications"[23].

Dans le Document d'orientation adopté au 52e Congrès le terme "rassembler", "rassemblement" est utilisé abondamment, mais la notion de "syndicalisme rassemblée" (tout court) apparaît une seule fois avec la précision qu'il "doit demeurer un objectif permanent"[24]. Trois amendements ont été proposés au vote : l'un rayant la notion, les deux autres remplaçant le "syndicalisme rassemblée" par l'"unité syndicale" ou plus particulièrement par la formulation

utilisée au 51e Congrès, l'"unité d'action sur la base des revendications". Tous ont été rejetés.

Un partisan du "syndicalisme rassemblée" déplore au sujet du 52e Congrès[25] :

Une fois de plus, alors qu'on invoque l'unification, personne ne dit mot de la FSU, et encore moins de Solidaires. Aucun délégué n'a demandé que des débats se précisent davantage sur les rapports de la CGT avec ces deux syndicats plutôt proches dans les luttes courantes. Et la direction ne le prévoyait pas.

Finalement le "mérite" de ce même Martinez qui prétendument a "enterré" le syndicalisme rassemblée est d'avoir voulu consacrer à sa manière le "rassemblement du syndicalisme" avec la FSU et Solidaires. Il faut noter la façon dont cette offensive a été mise en oeuvre. Selon Leïla de Comarmond[26], "sept ans après [le Congrès de 2016, Martinez] a sorti de son chapeau à Clermont-Ferrand le "rassemblement du syndicalisme" avec la FSU et Solidaires. L'annonce en a été faite... au congrès de la FSU il y a un an [en 2022], encore une fois sans que le sujet ait été évoqué dans les instances de la CGT!"

Vue sous l'angle des effets pratiques immédiats l'affaire est insignifiante : elle implique des forces limitées au secteur de la Fonction publique, en outre il semble que du côté de Solidaires se manifestent des réticences à concrétiser la démarche vis-à-vis de la CGT. Toutefois dans la CGT, les fédérations qui côtoient le plus souvent la FSU et Solidaires, comme l'Union fédérale des syndicats de l'État (UFSE) et la Fédération de l'éducation et de la recherche (FERC) ont adopté dans leurs congrès récents des orientations ouvrant la perspective de rapprochements. Le 28e Congrès de l'UFSE s'est tenu en novembre 2021. Le document d'orientation indique[27] : "Cet objectif de rassemblement du syndicalisme doit se faire prioritairement avec la FSU et Solidaires sans pour autant écarter d'emblée d'autres organisations syndicales qui partageraient nos valeurs ou qui souhaiteraient s'associer à un tel processus." Une résolution soumise au 10e Congrès de CGT Éduc'action en mai 2020 indique[28] : "Cet objectif de rassemblement du syndicalisme doit se faire prioritairement avec la FSU et Solidaires sans pour autant écarter d'emblée d'autres organisations syndicales qui partagent nos valeurs".

Le fait est qu'à l'approche du 53e Congrès les démarches visant "l'unification du syndicalisme" se sont concrétisées.

En septembre 2021 se tient le 8e Congrès de l'Union syndicale Solidaires. Une déclaration du Congrès explique[29] :

[...] Cette situation inédite pour nos générations nous oblige à réfléchir à l'ensemble des réponses pour faire face, notamment aux liens plus étroits à développer avec les autres syndicats de lutte et de transformation sociale, sans présupposés. Se fédérer, discuter de la possibilité de la recomposition intersyndicale à la base, dans les territoires et les secteurs, ne doit pas être tabou.

Le Congrès de la FSU se tient en janvier 2022. Voici des extraits d'un texte adopté "Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien"[30] :

[...] il y a urgence à donner corps au projet de dépasser les frontières entre les organisations syndicales porteuses de revendications se plaçant dans l'objectif d'une transformation émancipatrice de la société et de la construction d'alternatives au libéralisme. La FSU confirme en ce sens ses mandats précédents de réunir le syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans le sens de la construction d'un nouvel outil syndical, sans exclusive des forces qui seraient intéressées. Cela serait une réelle avancée pour une unification du syndicalisme, qui est un mandat historique de la FSU. [...]

Philippe Martinez intervient dans les débats de ce congrès[31] : "Les salariés se posent et nous posent la question du nombre de syndicats en France. L'unité est une attente forte, mais on doit être capable d'aller plus loin, de discuter, et pas que d'en haut, des rapprochements possibles. On ne sait pas jusqu'où on pourra aller, mais on doit avancer."

Les amabilités entre FSU, Solidaires et Martinez s'expriment aussi à l'occasion d'un "Forum social" organisé dans le cadre de la Fête de l'Humanité en septembre 2022 sur le thème "Militantisme. Du syndicalisme rassemblé au rassemblement syndical, quel outil pour y parvenir?". À la tribune se trouvent Benoit Teste, secrétaire général de la FSU, Murielle

Guilbert et Simon Duteil, co-délégués généraux de l'Union syndicale Solidaires, et Philippe Martinez[32].

Benoît Teste : "Il est absolument nécessaire de proposer un syndicalisme plus unitaire, s'adressant à davantage de salariés. [...] C'est la raison pour laquelle, à la FSU, nous employons le terme "refondation"." Simon Duteil : "Le moment historique que nous vivons nous impose une recomposition. [...] La responsabilité du syndicalisme de luttes et de transformation sociale est engagée pour aller plus loin." Philippe Martinez, ayant forcément en tête les difficultés qu'il aura à affronter au sein de la CGT, prend des précautions quant aux formulations employées : "L'outil syndical commun ne règlera pas tout [...]. Cette "refondation" ne vise pas à changer la nature de notre syndicalisme mais à l'ancrer davantage dans la diversité du monde du travail et auprès de ceux qui ne nous voient pas et qui ont envie de s'organiser et de lutter."

Au 53e Congrès les dispositions figurant à ce sujet dans le projet de document d'orientation ont été contestées. La version adoptée maintient pour l'essentiel l'orientation proposée[33] :

[...] L'unification du syndicalisme est une dimension identitaire de la CGT qui, dans l'article 5 des statuts confédéraux, indique que la CGT promeut un syndicalisme unifié et se prononce pour l'édification d'une seule organisation de salariés. C'est donc bien une unification que nous visons, respectueuse du fédéralisme, des principes et objectifs visés dans les statuts de la CGT. [...]

Une chose est que les communistes marxistes-léninistes conçoivent effectivement la question de l'organisation syndicale dans le sens d'une unité potentiellement large et complète. Mais il y a des critères impératifs pour fixer la limite entre ce qui correspond correctement à l'objectif du développement de la lutte de classe, et ce qui au contraire, à force de vouloir "unitaire" voir "unique" serait au contraire nuisible à la lutte de classe pour la révolution prolétarienne. L'orientation de la CGT va manifestement dans le sens erroné, et les décisions prises par le 53e Congrès accentuent fortement cette tendance.

L'autre composante de l'orientation réformiste : le thème de l'écologie

Le document d'orientation adopté au 52e Congrès de la CGT inclut de nombreuses considérations sur le thème de l'écologie. À première vue on pourrait considérer que la CGT se conforme simplement au phénomène de mode qui consiste à présenter tous les enjeux sociaux à la sauce écologiste : ainsi le féminisme doit être éco-féminisme, et même la révolution socialiste doit être éco-socialiste. Compte tenu de ce qui vient d'être exposé au sujet de l'"unicité" du mouvement syndical comme objectif, il s'avère que la jonction entre les deux types de mouvements - syndicaux et écologistes - amplifie le degré de l'"unicité" réformiste de façon à diluer - au bout du compte noyer - le caractère de classe des syndicats.

On peut distinguer deux aspects liés mais qui doivent être évalués de façon séparée. Les maux engendrés par la société capitaliste sont multiples et ne se réduisent pas à la question fondamentale de l'exploitation des travailleurs. Le document évoque l'exploitation irraisonnée des ressources naturelles et de la biodiversité, l'urgence climatique et écologique. Cependant il enchaîne avec des argumentations concernant les prétendus remèdes et inclut la mise en oeuvre de ceux-ci dans les tâches incombant à la CGT.

Or cette approche constitue une amplification des aspects réformistes déjà inhérente à l'orientation de la CGT dans le domaine traditionnel de l'action revendicative syndicale.

Quelques échantillons [34]:

Des mesures urgentes doivent être prises pour mettre en place une politique énergétique et de transports tournée vers l'intérêt général, afin de pouvoir avancer vers un mix énergétique bas "carbone", notamment par le développement du transport ferroviaire, fluvial... passagers et fret. [...] Au niveau industriel, aucune transition écologique n'est possible sans l'évolution à grande échelle, maîtrisée économiquement et socialement, des systèmes de production. [...] Nous devons continuer à enrichir et à préciser, par des revendications concrètes et des actions ciblées, notre concept de "développement humain durable". [...] Cela

suppose aussi qu'une autre économie et qu'une autre façon de consommer émergent.

Il est nécessaire de saisir la portée de cette erreur d'approche, au-delà de certaines décisions concrètes qui ont déclenché les critiques, telles que la participation de la CGT à "Plus jamais ça" qui a mis sur le tapis la problématique des implications sur des questions d'actions revendicatives du point de vue des travailleurs : Dans la première déclaration de "Plus jamais ça"[35], il était question de supprimer les aides aux industries polluantes. Mais les industries polluantes, ce sont des salariés. Il y était aussi question d'arrêter la filière de l'énergie, ce qui ne s'accommode pas avec les positions de la Fédération de l'énergie CGT. La référence à "Plus jamais ça" a été supprimée du document d'orientation. Il se trouve d'ailleurs que récemment cette association a changé de "look". Elle se dénomme maintenant "PJC - Alliance écologique et sociale". Dans sa présentation on lit[36] :

Convaincus de la fausse opposition entre la préservation de la planète et la création d'emplois, entre la fin du mois et la fin du monde, nous avons décidé de porter ensemble des propositions fortes de rupture avec le système capitaliste défailant.

Le document d'orientation adopté par le 53e Congrès de la CGT indique :

La prise en compte, dans le cadre des repères revendicatifs confédéraux, des questions environnementales et de la biodiversité implique aussi de développer les coopérations entre nos différentes fédérations CGT, les organisations syndicales et aussi avec le monde associatif tant sur le plan national qu'international, afin que nos revendications sociales soient intégrées et portées de manière large. [...] Il serait irréaliste et inefficace que la CGT ne cherche pas à converger sur des revendications et des initiatives communes, avec des forces qui, sur le plan politique, sont imprégnées de la volonté de s'opposer au pouvoir du capitalisme, des monopoles [...].

Il ressort des prises de position émanant de la FSU et de Solidaires que la question de l'idéologie influe fortement sur la mise en avant du "rassemblement syndical". Voici quelques déclarations faites dans le

cadre du "Forum social" organisé pendant la Fête de l'Humanité en 2022 (cf. plus haut).

Murielle Guilbert [co-déléguée générale de l'Union syndicale Solidaires] : "Nous sommes dans un contexte d'urgence sociale et climatique. La crise énergétique nous oblige à lier, concrètement, question sociale et environnementale."

Benoît Teste [secrétaire général de la FSU] : "On ne va pas se mentir, il est difficile de faire prendre conscience que la question salariale dépasse celle de l'entreprise ou du secteur. Nous devons politiser le sujet, engager un rapport de forces. [...] ce sont les salariés qui transforment le monde. Ils ont la capacité et la légitimité à s'exprimer sur la manière, par exemple, dont on produit pour protéger la planète. *La tentation du corporatisme et du repli sur soi ne peut que servir les gouvernements qui veulent nous neutraliser*, comme on a pu le voir avec les lois affaiblissant les institutions représentatives."

En particulier cette référence de Benoit Teste au corporatisme (en italiques ci-dessus) met en lumière la vision de ceux qui du côté des écologistes veulent attirer la CGT dans leur giron. Pour ceux-là la lutte de la classe ouvrière est basée sur des motivations étriquées, égoïstes, qui ignorent les "véritables" enjeux pour l'humanité.

Syndicalisme, écologie : une symbiose réformiste

Les éléments principaux exposés sont les suivants :

- Les modifications successives des Statuts ont préparé le terrain pour un abandon de la lutte de classe.

De "la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat" on passe au but qui serait "la suppression de l'exploitation capitaliste, notamment par la socialisation des moyens de production et d'échange", puis au combat contre "l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'exploitation du salariat".

Quant à la défense des intérêts des salariés, c'est-à-dire selon le libellé actuel, de "leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs", elle est finalement associée à "la double volonté des salariés de défendre leurs

intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société".

À la création de la CGT en 1895 celle-ci avait "exclusivement pour objet d'unir, sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité, les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale". Actuellement la CGT "est ouverte à tous les salariés, femmes et hommes, actifs, privés d'emploi et retraités, quels que soient leurs statuts social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses".

- Le document d'orientation adopté par le 53e Congrès.

Il préconise de chercher "à converger sur des revendications et des initiatives communes, avec des forces qui, sur le plan politique, sont imprégnées de la volonté de s'opposer au pouvoir du capitalisme, des monopoles".

La formulation selon laquelle la CGT est ouverte à tous les salariés ressemble fortement à celle employée en 1963 (cf. plus haut) : "organisation libre et ouverte où les militants traduisent les courants les plus divers de la classe ouvrière se retrouvent et travaillent ensemble pour le bien du monde du travail". Arrivé là, l'orientation de la CGT s'accorde parfaitement avec une coopération d'égal à égal concernant notamment des organisations telles que ex-"Plus jamais ça" rebaptisé Alliance écologique et sociale. En effet AES constate que "nous [les organisations fondatrices, dont la CGT] avons décidé de porter ensemble des propositions fortes de rupture avec le système capitaliste défaillant". Et pour la FSU "ce sont les salariés qui transforment le monde".

À la clôture du 53e Congrès, Sophie Binet l'a dit avec franchise[37] : "La marque de fabrique de la Cgt, c'est d'être capable de porter au même niveau la fin du monde et la fin du mois, en sortant de l'opposition stérile entre l'environnemental et le social, à partir du travail et de nos métiers."

Du point de vue des militants qui veulent agir en faveur du développement de la lutte de classe avec comme objectif l'abolition du pouvoir de la bourgeoisie et de la société capitaliste, il faut combattre cette orientation réformiste. Concrètement, la constellation actuelle des forces impliquées dans la

lutte syndicale, revendicative implique qu'il faut nous concentrer sur l'action au sein de la CGT. Elle est dominée (à tous les niveaux, de la direction confédérale à la base en passant par les instances de

direction intermédiaires) par l'orientation réformiste, mais elle reste un levier essentiel pour atteindre les travailleurs en ayant comme objectif d'élever le niveau de conscience de classe parmi eux.



16 novembre 2017. Manifestation à Nice.



28 avril 2021. Rassemblement à Paris, près du ministère de l'Économie, avec comme slogan :

*"Pour qu'industrie rime avec écologie,
sauvons la Chapelle-Darblay".*

Notes

1. <https://www.calameo.com/books/00462918317b7cb7e6bbd?autbid=JutAQQIjkNSy>
2. <https://www.ihscgt.fr/wp-content/uploads/2018/11/135-dossier.pdf>
(page 6 du fichier).
3. Ce Congrès avait été précédé par le 23e Congrès de la CGT d'origine (dite "confédérée") tenu en 1935. Le Congrès de 1936 est traditionnellement désigné comme "Congrès d'Unité de Toulouse", mais compte de fait comme le 24e Congrès de la CGT considérée dans la continuité de la CGT "confédérée".
4. https://archives.memoires.cfdt.fr/pages/dl?f=customer_3/blog/1_unite-daction-vue-par-la-cgt-1994-1975_197601-02.pdf
5. https://www.fondationresistance.org/documents/dossier_them/Doc00115.pdf
6. https://archives.memoires.cfdt.fr/pages/dl?f=customer_3/blog/1_unite-daction-vue-par-la-cgt-1994-1975_197601-02.pdf
7. Benoît Frachon, Au rythme des jours : 1944-1954, Volume 1 : rétrospective sur 20 années de luttes de la C.G.T.; Paris, Éditions sociales, 1967; p. 85.
8. Le 25e Congrès s'était tenu en 1938.
9. Jusqu'à 10.000 adhérents une voix, au-dessus de 10.000 adhérents une voix supplémentaire par 10.000 ou fraction de 10.000 supérieure à 2.500.
10. Elyane Bressol (dir.) et al.; La CGT dans les années 1950; Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005; p. 397.
<http://books.openedition.org/pur/18875>
11. http://educaction7627.fr/IMG/pdf/pdf_Raymond_BARBERIS.pdf
12. https://archives.memoires.cfdt.fr/pages/dl?f=customer_3/blog/1_unite-daction-vue-par-la-cgt-1994-1975_197601-02.pdf
13. 35e congrès national - Compte rendu in extenso des débats; Paris, Éditions CGT, 1965.
14. Revue *Projet*, no 31, janvier 1969; CCP Projet, 1969.
15. *Le Peuple*, no 893-894.

Continuation des notes voir page suivante

 Continuation des notes de la page précédente

16. Les rapports C.F.D.T.-C.G.T.; C.F.D.T. *aujourd'hui*, no 17, janvier-février 1976.
17. *ibid.*
18. <https://www.yumpu.com/fr/document/view/32142095/statuts-la-cgt/>
19. <https://syndicollectif.fr/congres-de-la-cgt-1-la-question-de-lunite/>
20. https://www.cgt.fr/sites/default/files/2018-08/2017_statue51econgres_v2.pdf
21. <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1864/00/18640000.htm>
22. <https://www.alternatives-economiques.fr/sophie-binet-a-toujours-coopere-autres-syndicats/00106575>
23. *Le Peuple* - Spécial congrès, 2016, p. 171.
24. <https://www.humanite.fr/social-eco/52eme-congres-de-la-cgt/syndicalisme-cgt-apres-les-debats-le-temps-de-laction-672348>
- Voir aussi l'article "52e Congrès de la CGT - À propos de l'évolution récente de la CGT", dans *La Voix des Communistes*, no 26, septembre 2019, p. 4-17.
- <https://rocml.org/vdc-2019-09-no-26-p-04-17/>
25. Jean-Claude Mamet, (membre du mouvement "Ensemble!", co-animateur du blog Syndicollectif.fr)
(Ce blog a été lancé à l'initiative de 23 personnalités, dont 5 CGT, 7 Solidaires, 2 FSU, 3 CFDT)
- <https://syndicollectif.fr/cgt-un-point-de-vue-sur-le-congres/>
26. Journaliste, auteure du livre "Les vingt ans qui ont changé la CGT".
- <https://www.alternatives-economiques.fr/sophie-binet-a-toujours-coopere-autres-syndicats/00106575>
27. https://www.cgtetat.fr/IMG/pdf/doc_congres_2021_orientations.pdf
28. <http://www.cgt-education-var.fr/medias/files/textes-xxe-congres-nov-2020.pdf>
29. https://solidaires.org/media/old_documents/pdf/vdef_declaration_de_congres_presentee_par_le_secretariat_national.pdf
30. https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/theme_4_adopte.pdf
31. <https://syndicollectif.fr/debats-sur-lunification-syndicale-au-congres-fsu/>
32. <https://www.humanite.fr/en-debat/agoras-de-l-humanite/militantisme-du-syndicalisme-rassemble-au-rassemblement-syndical-quel-outil-pour-y-parvenir-764706>
33. <https://www.cgt.fr/sites/default/files/2023-05/DOC%20d%27orientation%2053e.pdf>
34. <https://www.cgt.fr/sites/default/files/2019-09/doc%20d%27orientation.pdf>
35. <https://alliance-ecologique-sociale.org/wp-content/uploads/2022/03/Le-plan-de-sortie-de-crise.pdf>
36. <https://alliance-ecologique-sociale.org/qui-sommes-nous/>
37. <https://journaloptions.fr/2023/04/12/53eme-congres-1-4-a-clermont-ferrand-la-cgt-se-rassemble-autour-de-sophie-binet-nouvelle-secrtaire-generale/>

Fin des notes

Pages 23-24 : 53e Congrès de la CGT - document d'orientation

*** p. 23 : Un amendement qui avait été soumis, remplaçant globalement les Paragraphes 504 à 511 du projet.**

Dans la présentation ci-après :

- en caractères rouges : des passages ajoutés
- en caractères barrés : des passages supprimés
- pour les autres passages, il s'agit de libellés repris du projet (dont certains se trouvent déplacés)

*** p. 24 : Comparaison entre le projet de document et le document adopté**

Dans la présentation correspondant au document adopté (colonne de droite dans le tableau) :

- Certains passages figurant dans le projet ont été déplacés. Ils figurent en face de l'emplacement d'origine, et avec une numérotation pour indiquer leur succession dans le document adopté.
- En caractères rouges gras : une formulation introduite par l'amendement et reprise dans le document adopté.
- Les notions d'"unité syndicale" et de "recomposition syndicale" n'apparaissent plus dans le document adopté. La notion de l'"unification du syndicalisme" n'apparaît plus que dans le passage repris du paragraphe 510.

La force de l'unité, un syndicalisme qui rassemble

Malgré notre volonté d'unité, nos relations avec les autres organisations syndicales ne sont pas de même nature d'une profession à l'autre, d'un territoire à l'autre, d'une entreprise à l'autre... Nous ne sommes pas la seule organisation à travailler à la syndicalisation, à viser la conquête électorale dans tous les scrutins syndicaux, à vouloir peser dans la conduite des luttes et dans les négociations.

Cette réalité soulève des interrogations parmi les travailleur.euse.s qui peuvent être tentés par l'aspiration à un "tous ensemble". En effet, nous n'existons pas pour nous-mêmes, mais pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de celles et ceux qui vivent de leur travail. Nous sommes ainsi amenés à poser la question de l'unité syndicale tout comme de l'unification du syndicalisme.

Il faut soigneusement distinguer ces deux notions, de l'unité syndicale et de l'unification du syndicalisme.

L'unification du syndicalisme concerne le principe selon lequel fondamentalement les travailleurs, pour la défense de leurs intérêts, doivent autant que possible se rassembler dans une seule et unique organisation syndicale. Mais l'histoire du mouvement ouvrier montre que cet objectif reste un idéal dans la mesure où cette lutte doit être menée sur la base de la reconnaissance de l'opposition irréductible entre travailleurs et capitalistes, entre classe exploitée et classe exploiteuse. L'unification du syndicalisme constitue donc actuellement une perspective utopique, face à la présence des syndicats réformistes tels que la CFDT et FO.

Quant à l'"unité syndicale", il vaut mieux parler plus précisément de l'unité d'action dans la défense des intérêts des travailleurs. Cette unité d'action peut se déployer sous des formes variées, faisant intervenir autant les organisations syndicales que les travailleurs individuellement, qu'ils soient syndiqués ou non, et sans que leur appartenance à des organisations syndicales différentes fasse obstacle à leur action en commun. Cependant il faut être clair : cette "démarche unitaire" en tant que telle ne pourra nullement conduire par une progression pas à pas à la constitution d'une seule et unique organisation syndicale sur la base des intérêts de la classe ouvrière.

Le plus souvent côte à côte dans les mobilisations et dans le partage de valeurs essentielles certaines revendications et objectifs, un travail en commun a débuté depuis plusieurs années, avec la FSU notamment. À l'heure où les enjeux revendicatifs revêtent une importance essentielle et où le syndicalisme est fortement interrogé, cette démarche partagée connaît un regain nouveau. Au-delà des rencontres et des échanges réguliers, des démarches partagées sont initiées sur la formation, les services publics, etc. Notre ambition est de dépasser faire la part entre ce qui de manière marginale nous distingue pour et de nous appuyer sur ce qui majoritairement et fondamentalement nous est commun.

La perspective des contacts avec la FSU ne doit être traitée ni comme un pas vers l'"unification du syndicalisme" ni comme une question de nombre. La CGT serait numériquement grandie, mais n'en serait pas forcément mieux armée pour jouer son rôle de syndicat de la classe ouvrière. Et fixer comme objectif "une recomposition syndicale" indique une voie fondamentalement erronée, qui impliquerait des adaptations mutuelles, c'est-à-dire l'abandon de la CGT comme socle (ébranlé, certes...) du mouvement ouvrier en France. Ce qu'il faut examiner, c'est la possibilité d'une éventuelle intégration (totale ou partielle) à la CGT des adhérents de la FSU.

Les passages suivants figurant dans le projet ont été supprimés pour la rédaction de l'amendement :

- * Nous sommes parfois plus en concurrence qu'en coopération. Il nous revient de dépasser cette contradiction afin de renforcer à la fois notre capacité à agir et notre propension à gagner les revendications.
- * C'est aussi une aspiration forte des travailleur.euse.s qui, majoritairement, ne comprennent pas la division syndicale.
- * Le 53e Congrès décide d'aller plus loin dans sa démarche unitaire afin de déjouer le piège de la division, qui ne profite qu'au camp capitaliste. Il s'inscrit dans une démarche de réunification du syndicalisme.
- * Dans un cadre ouvert et constructif, ce travail doit être poursuivi et renforcé, il doit aboutir à une recomposition syndicale. Le syndicalisme de transformation sociale, de lutte et de propositions ne peut se satisfaire de ses divisions, il doit mettre en oeuvre sa recomposition.
- * L'unification du syndicalisme est une dimension identitaire de la CGT qui, dans l'article 5 des statuts confédéraux, indique que la CGT promeut un syndicalisme unifié et se prononce pour l'édification d'une seule organisation de salariés. C'est donc bien une unification que nous visons. Elle nécessite un travail commun avec les organisations syndicales qui souhaitent en finir avec l'éparpillement syndical. Les échanges réguliers et déjà anciens entre la CGT et la FSU forment un socle solide pour avancer. Solidaires est aussi engagé dans cette réflexion unificatrice.
- * Par cette stratégie, le 53e Congrès affirme son choix d'unité et de rassemblement du syndicalisme dans une recherche d'élargissement et d'amplification du rapport de force.

53e Congrès de la CGT, mars 2023	
La "recomposition syndicale" dans le document d'orientation	
Projet soumis à amendement [note 1]	Document adopté [note 2]
<p>504. La force de l'unité, un syndicalisme qui rassemble</p> <p>505. Malgré notre volonté d'unité, nos relations avec les autres organisations syndicales ne sont pas de même nature d'une profession à l'autre, d'un territoire à l'autre, d'une entreprise à l'autre... Nous ne sommes pas la seule organisation à travailler à la syndicalisation, à viser la conquête électorale dans tous les scrutins syndicaux, à vouloir peser dans la conduite des luttes et dans les négociations. Nous sommes parfois plus en concurrence qu'en coopération. Il nous revient de dépasser cette contradiction afin de renforcer à la fois notre capacité à agir et notre propension à gagner les revendications.</p> <p>506. L'unité syndicale tout comme l'unification du syndicalisme est un combat que nous menons, car nous n'existons pas pour nous-mêmes, mais pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de celles et ceux qui vivent de leur travail. C'est aussi une aspiration forte des travailleur.euse.s qui, majoritairement, ne comprennent pas la division syndicale.</p> <p>507. Le 53e Congrès décide d'aller plus loin dans sa démarche unitaire afin de déjouer le piège de la division, qui ne profite qu'au camp capitaliste. Il s'inscrit dans une démarche de réunification du syndicalisme.</p> <p>508. Le plus souvent côte à côte dans les mobilisations et dans le partage de valeurs essentielles, un travail en commun a débuté depuis plusieurs années, avec la FSU notamment.</p> <p>À l'heure où les enjeux revendicatifs revêtent une importance essentielle et où le syndicalisme est fortement interrogé, cette démarche partagée connaît un regain nouveau. Au-delà des rencontres et des échanges réguliers, des démarches partagées sont initiées sur la formation, les services publics, etc. Notre ambition est de dépasser ce qui de manière marginale nous distingue pour nous appuyer sur ce qui majoritairement et fondamentalement nous est commun.</p> <p>509. Dans un cadre ouvert et constructif, ce travail doit être poursuivi et renforcé, il doit aboutir à une recomposition syndicale. Le syndicalisme de transformation sociale, de lutte et de propositions ne peut se satisfaire de ses divisions, il doit mettre en oeuvre sa recomposition.</p> <p>510. L'unification du syndicalisme est une dimension identitaire de la CGT qui, dans l'article 5 des statuts confédéraux, indique que la CGT promeut un syndicalisme unifié et se prononce pour l'édification d'une seule organisation de salariés. C'est donc bien une unification que nous visons. Elle nécessite un travail commun avec les organisations syndicales qui souhaitent en finir avec l'éparpillement syndical.</p> <p>Les échanges réguliers et déjà anciens entre la CGT et la FSU forment un socle solide pour avancer. Solidaires est aussi engagé dans cette réflexion unificatrice.</p> <p>511. Par cette stratégie, le 53e Congrès affirme son choix d'unité et de rassemblement du syndicalisme dans une recherche d'élargissement et d'amplification du rapport de force.</p>	<p>La force de l'unité, un syndicalisme qui rassemble</p> <p>[1] Malgré notre volonté d'unité, nos relations avec les autres organisations syndicales ne sont pas de même nature d'une profession à l'autre, d'un territoire à l'autre, d'une entreprise à l'autre ... Nous ne sommes pas la seule organisation à travailler à la syndicalisation, à viser la conquête électorale dans tous les scrutins syndicaux, à vouloir peser dans la conduite des luttes et dans les négociations. Nous sommes parfois plus en concurrence qu'en coopération. Il nous revient de dépasser cette contradiction, de travailler toujours plus nos arguments afin de renforcer à la fois notre capacité à agir et notre propension à gagner les revendications dans le cadre d'une unité d'action.</p> <p>[3] À l'heure où les enjeux revendicatifs revêtent une importance essentielle et où le syndicalisme est fortement interrogé, les démarches intersyndicales connaissent un regain nouveau. Au-delà des rencontres et des échanges réguliers, des démarches partagées sont initiées sur la formation, les services publics, etc. Notre ambition est de faire la part entre ce qui nous distingue et de nous appuyer sur ce qui nous est commun. Cette base commune doit être clairement établie, sur le plan des valeurs et de la stratégie, en s'appuyant notamment sur les expériences locales.</p> <p>[2] L'unification du syndicalisme est une dimension identitaire de la CGT qui, dans l'article 5 des statuts confédéraux, indique que la CGT promeut un syndicalisme unifié et se prononce pour l'édification d'une seule organisation de salariés. C'est donc bien une unification que nous visons, respectueuse du fédéralisme, des principes et objectifs visés dans les statuts de la CGT. Elle nécessite un travail commun et démocratique avec les organisations syndicales qui souhaitent en finir avec l'éparpillement syndical. Afin de déjouer le piège de la division, qui ne profite qu'au camp capitaliste.</p> <p>[4] Par cette stratégie, la CGT affirme son choix d'unité dans une recherche d'amplification du rapport de force. La déclinaison de cette stratégie sera mise en débat dans nos organisations et nécessitera des étapes partagées avec les syndiqué.es.</p>

La guerre en Ukraine et les communistes

L'influence du révisionnisme et du nationalisme sur le mouvement communiste,
le cas de la Russie

La guerre entre l'Ukraine et la Russie qui dure maintenant depuis plus d'un an, hormis la mise à jour des contradictions interimpérialistes grandissantes et toujours plus exacerbées de notre époque a aussi révélée un certain nombre de contradictions au sein des organisations se revendiquant communistes. L'appréciation politique de cette guerre entre deux blocs impérialistes rivaux de même que son caractère impérialiste en tant que tel a fait surgir un certain nombre de divergences de positionnement des "communistes" dans le monde, et plus particulièrement chez ceux des pays belligérants. Nous mettons "communistes" entre guillemets car nous pensons non seulement aux partis ou groupes se revendiquant du marxisme-léninisme mais aussi aux partis ouvertement révisionnistes tels que le Parti communiste de la Fédération de Russie (KPRF selon les initiales en russe, PCFR en français)[1], le PC ukrainien (KPU/PCU) ou encore le PCF en France qui tout en ayant renié complètement le marxisme-léninisme exercent encore une influence idéologique non négligeable et par conséquence néfaste.

Le déclenchement prévisible mais subit de l'invasion russe le 24 février 2022 a donné lieu à des déclarations et prises de position sur le conflit désordonnées et sans réelle analyse concrète de ce qui était et est toujours en train de se jouer[2]. Ces multiples réactions "à chaud" d'un certain nombre de communistes ont mis à jour un grand nombre de divergences politiques, principalement entre les communistes de Russie et ceux d'Occident (toutes tendances confondues). Il faut noter que ces divergences sont particulièrement marquées chez les partis communistes révisionnistes (droitiers) mais elles existent aussi chez les communistes se revendiquant marxistes-léninistes. Il n'y a en vérité rien de très nouveau sur le plan idéologique; historiquement le mouvement communiste international de même que les organisations qui le composent ont toujours été le théâtre de luttes entre les différents courants de "gauche" et de droite contre la juste ligne politique marxiste-léniniste. Ces luttes entre les disciples et continuateurs de Marx et Engels d'une part et les

révisionnistes de tous acabit d'autre part constituent la trame de fond du développement du mouvement ouvrier et communiste depuis la seconde moitié du 19e siècle. L'étude rigoureuse de cette histoire politique de notre mouvement nous apprend qu'à chaque étape de son développement politique, le prolétariat et son avant-garde constituée par le parti communiste se retrouvent sous l'influence plus ou moins forte d'idéologies réactionnaires non prolétariennes (principalement petites-bourgeoises). À chaque fois que le révisionnisme antimarxiste de droite ou de "gauche" a dominé le mouvement ouvrier/communiste, il a mené le prolétariat soit à la collaboration de classe avec la bourgeoisie et/ou l'attentisme, soit à la défaite. L'immense déroute imposée au mouvement communiste international par la dégénérescence progressive des pays socialistes à partir des années 1950-1960 puis par l'implosion de l'URSS et du camp socialiste au début des années 1990 et les graves conséquences que cela a engendrées au sein du mouvement communiste constitue à l'heure actuelle la plus grande défaite du prolétariat dans sa lutte contre le capitalisme. Ces faits sont la conséquence directe de la ligne révisionniste droitière suivie par l'immense majorité des partis communistes (avec certaines tendances et nuances particulières il est vrai) et initiée par la nouvelle direction "de droite" du PCUS à la fin des années 1950.

Leur analyse et leur compréhension ainsi que leur critique sur la base du marxisme-léninisme doivent, ou du moins devraient constituer le coeur du travail théorique et idéologique des communistes du monde entier afin de purger le mouvement communiste des courants révisionnistes et de leurs chefs, de saper leur influence encore trop grande sur les travailleurs. Cependant en 2023 les "communistes" sont toujours sous l'influence d'un révisionnisme dominant et aujourd'hui encore plus qu'hier ils se retrouvent à la remorque du réformisme bourgeois, de la bourgeoisie capitaliste elle-même. Les vieux démons, causes des défaites passées, n'ont pas été éliminés et, pire, l'héritage néfaste du révisionnisme se perpétue toujours.

La guerre entre l'Ukraine et la Russie en tant qu'évènement international de premier plan, en tant que confrontation ouverte entre impérialismes pour le repartage des sphères d'influence dans le monde ne pouvait manquer d'être un exemple significatif de la faiblesse des communistes au niveau international, tous pays confondus, et de la confusion néfaste pour la cause du prolétariat qu'entretiennent tous les courants révisionnistes. Voilà pourquoi dans le présent article nous souhaitons traiter non pas de la guerre en Ukraine en elle-même (un certain nombre de textes consistants ont été produits sur le sujet par différentes organisations communistes), mais pour ce qu'elle révèle aujourd'hui en 2023 sur l'état du mouvement communiste, de son niveau. Nous nous intéresserons en particulier aux communistes de Russie, car c'est un des cas les plus explicites en matière de déviation politique sur ce sujet.

Les positions des communistes de Russie

Un rapide état des lieux du mouvement communiste en Russie depuis 1991 est nécessaire pour comprendre où en est ce mouvement aujourd'hui. De nombreuses organisations politiques se revendiquant communistes existent en Russie depuis la dissolution de l'URSS. La plus connue et la seule ayant le droit de participer aux élections dans le pays est le PCFR. C'est un parti politique relativement puissant qui a obtenu 18,9 % des voix aux dernières élections législatives de 2021, et qui avait même réussi lors de l'élection présidentielle de 1996 à porter son candidat au second tour contre Boris Eltsine. En outre on peut mentionner le Parti Communiste Ouvrier de Russie (RKRP/PCOR) fondé en 1991 plus proche du marxisme-léninisme, et le Parti Communiste bolchevik de l'Union (VKPB/PCBU) fondée en 1988 pour impulser la "renaissance du bolchévisme". Existe ensuite une multitude de petits partis et organisations dont les positions sont aussi nombreuses que différentes et souvent bien éloignées du marxisme-léninisme. On peut faire à peu près le même constat pour les autres États issus de l'URSS, y compris l'Ukraine avant 2014, date à laquelle le Parti Communistes d'Ukraine (révisionniste, représentant 15 % des voix) ainsi que toutes les organisations communistes ont été interdites.

Le cas des communistes russes est le plus intéressant car il s'agit d'un pays belligérant, et qui plus

est celui qui a déclenché la guerre en attaquant l'Ukraine le 24 février 2022. Leurs positions et leurs actions, malgré leur faible influence politique, ont des implications vis-à-vis des masses de Russie mais aussi d'Ukraine en ce qui concerne la guerre impérialiste en cours. Leur devoir comme celui de tout communiste devrait être de mettre à jour les véritables raisons de cette guerre, d'arracher le prolétariat et les masses laborieuses de Russie à l'influence des discours chauvins et nationalistes de la bourgeoisie russe qui justifie la guerre de toutes les manières les plus caricaturales et dégoûtantes.

Or, qu'en est-il réellement? Quelles sont les positions théoriques et l'attitude pratique des communistes de Russie face à cette guerre? Ils la soutiennent - les partis les plus à "gauche" avec certaines nuances, voir précautions, le PCFR pratiquement sans conditions. Il est symptomatique chez eux de voir se développer des tendances droitières (chez certains plus que des tendances) liées à l'héritage révisionniste du PCUS, à la lente déviation du socialisme révolutionnaire vers le nationalisme bourgeois dans ces partis, depuis les années 1950.

Dans leurs attitudes et prises de position vis-à-vis de la guerre impérialiste que mène "leur" impérialisme national en Ukraine, la plupart des erreurs commises (d'un point de vue marxiste) le sont à la fois par une déformation de la théorie de l'impérialisme d'une part, et d'autre part par un glissement vers la droite dans la question nationale. Substituant le "patriotisme" bourgeois au patriotisme socialiste, les communistes de Russie sombrent en fin de compte dans le nationalisme en lieu et place du socialisme. Ce faisant ils se mettent et mettent le prolétariat à la remorque de la bourgeoisie, laissant celle-ci exercer l'influence de la propagande chauvine et nationaliste de la classe au pouvoir. L'habiller de rouge ne suffit pas pour changer le fond de la question.

Ce positionnement erroné conduit à des conséquences concrètes qui sont néfastes pour le prolétariat, qui se retrouve désarmé dans la lutte idéologique contre la bourgeoisie; condamné au suivisme il doit faire "pot commun" avec "sa" bourgeoisie qui l'illusionne moyennant le spectre usé de l'"unité nationale". Les communistes russes eux-mêmes agissent, que ce soit consciemment ou malgré eux, en agents de "leur" bourgeoisie nationale, en reprenant son vocabulaire, ses arguments, ses théories

réactionnaires sur la guerre menée par la Russie en Ukraine (guerre de libération antifasciste, reconstitution du "monde slave" etc.). Il en est de même pour la caractérisation de l'impérialisme, qui de théorie du stade actuel du développement historique du système capitaliste, se réduit de plus en plus en une vulgaire dénonciation de l'hégémonie US sur le monde, et en propagande pour un monde "multipolaire" (en vérité un monde dans lequel les autres grandes-puissances se repartageraient le gâteau).

L'adoption de la part des communistes de Russie de ce genre de théories est une insulte au nom de communiste et une trahison à la théorie du socialisme scientifique de Marx, Engels, Lénine et Staline, au marxisme-léninisme. Elles positionnent les partis qui y souscrivent non pas comme des combattants du camp du prolétariat révolutionnaire mais au contraire les placent parmi les "nationalistes de gauche", chose absolument incompatible avec le marxisme-léninisme.

L'immense rôle négatif que jouent ces théories réactionnaires ne se cantonne malheureusement pas à la Russie mais impacte également le mouvement communiste ailleurs dans le monde, et aussi en France chez un certain nombre de groupes se revendiquant du marxisme-léninisme. Les raisons d'une telle influence de théories complètement étrangères au marxisme dans un si grand nombre d'organisations communistes sont symptomatiques du faible niveau théorique de la majorité des cadres et des militants communistes.

Graves erreurs dans l'analyse de l'impérialisme

La bipolarisation du monde issue de la 2e Guerre mondiale et qui structura toute la période dite de "guerre froide" entre les blocs américain et soviétique, puis son unipolarisation à la suite de l'éclatement de l'URSS en 1991, jouent un rôle central dans les conceptions droitières des communistes russes (pas seulement russes). Pour schématiser, à l'époque où le monde était divisé entre un camp socialiste progressiste dirigé par l'URSS et un camp capitaliste/impérialiste réactionnaire dirigé par les USA, les choses étaient relativement simples : tous les mouvements remettant en cause la domination des USA et de l'Occident en général avaient un caractère progressiste, à l'inverse tous les mouvements dirigés

contre l'Union soviétique et son influence étaient réactionnaires.

Cette appréciation, malgré sa simplification excessive, pouvait être considéré comme juste tant que l'URSS et ses alliés menaient une politique marxiste-léniniste, prolétarienne. Mais à partir de 1956 la ligne politique du PCUS (après son 20e Congrès) et des partis sous son influence directe a effectué un virement à droite vers ce que l'on a souvent qualifié de social-impérialisme.

Ce terme a été remis en question dans les polémiques entre les communistes, il est toujours sujet à des débats. Nous en donnerons une définition simple qui s'appuie sur l'analyse dialectique de l'histoire.

1re phase 1917-1945

Dans un premier temps l'URSS était l'avant-garde du prolétariat mondial, toute son activité politique était menée dans l'intérêt du renforcement de révolution prolétarienne mondiale. Le renforcement de l'URSS en tant que seul État socialiste au monde équivalait en lui-même au renforcement du socialisme en général. La 3e Internationale dirigée par les Bolcheviks éduquait les partis communistes du monde entier dans le but d'instaurer la dictature du prolétariat et le socialisme dans tous les pays en suivant l'exemple de la Grande Révolution d'Octobre 1917 en Russie.

Ainsi l'intérêt de **l'URSS** en tant qu'État coïncide organiquement avec l'intérêt du prolétariat comme classe sociale au niveau international. La politique de l'URSS **sert** les intérêts de **la révolution socialiste à travers le monde** et, dans ce cadre, soutient **les mouvements de libération nationale** : le but est d'instaurer le socialisme, première phase du communisme, dans l'ensemble des pays du globe.

2e phase 1945-1956

Après 1945 un camp socialiste constitué de plusieurs États se forme autour de l'URSS qui en devient la force dirigeante. Pour la première fois les intérêts du socialisme prennent un caractère national en ce qu'ils correspondent à l'intérêt des nations ayant choisi la voie socialiste, en plus de celui du prolétariat des pays capitalistes et coloniaux. L'Union soviétique tout en gardant son rôle dirigeant devient une nation parmi d'autres dans ce camp socialiste.

C'est un moment auquel les communistes (en particulier ceux des nouvelles Républiques Populaires) sont mal préparés, et qui entraîne des flottements politiques. La réaction internationale de même que l'opposition de droite au sein des PC en profitera pour semer le trouble dans le camp socialiste (Yougoslavie 1947, Hongrie 1956 etc.).



Manifestant du KPFR.

L'époque se caractérise aussi par l'essor des luttes de libération nationale dans les colonies soumises aux puissances impérialistes. Ces luttes sont soutenues par les forces communistes qui s'efforcent d'en assumer leur direction.

Durant cette période comme durant la précédente *l'Union soviétique* constituera le **principal point d'appui à la révolution prolétarienne, ainsi qu'aux mouvements de libération nationale** devant conduire à la décolonisation.

3e phase 1956-1991

Après le 20e congrès du PCUS l'orientation de ce parti opère un violent tournant à droite tant sur le plan économique que politique. À travers un certain nombre de revirements cette politique révisionniste a pour caractéristique principale de dénaturer les liens d'intérêts précédemment énoncée. À partir de ce moment-là **chaque lutte, révolution, guerre ou même élection** où les alliés de la Russie sont présents (y compris s'ils n'ont rien de communiste) **est soutenue** dans la mesure où elle renforce la position ou **sert les intérêts de l'URSS** face aux USA, non plus en tant que dirigeant du camp capitaliste mais en tant que principale puissance concurrente.

Ce renversement conduit au mieux à **limiter ou subordonner**, au pire à **éliminer la politique révolutionnaire du prolétariat, ceci au profit de la politique nationale de l'URSS**, laquelle s'abritait

derrière le masque de l'internationalisme, depuis longtemps renié par elle mais dont l'idée gardait une influence réelle auprès des peuples.

C'est cette phase et ce renversement qui voient naître le social-impérialisme comme un reniement du socialisme au profit du capitalisme monopoliste d'État en matière économique; un reniement de l'internationalisme prolétarien au profit de "l'intérêt national", du nationalisme "de gauche".

Du social-impérialisme à l'impérialisme tout court

Les conséquences de ce revirement révisionniste droitier ne pouvaient être autre chose que la destruction de l'URSS en tant qu'État, et du socialisme dans un certain nombre de pays d'Europe et d'Asie ayant suivi la même voie. Cela entraîna la discréditation et la perte d'influence du communisme au niveau mondial, que nous payons encore aujourd'hui.

À la lumière de ce que nous venons de décrire, on constate que la critique et l'analyse de ces éléments historiques restent partielles au sein du mouvement communiste international en général, et russe en particulier. Parmi les différents courants et tendances qui existent aujourd'hui demeure cependant un point commun essentiel hérité de la période de "guerre froide" : la caractérisation des USA comme la principale puissance réactionnaire du monde contre laquelle il faut lutter.

Nous ne remettons nullement en cause le fait que les USA sont la puissance impérialiste la plus forte et la plus réactionnaire encore de nos jours, ni qu'il faille combattre ses menées impérialistes à travers le monde, bien au contraire.

Mais de trop nombreux camarades sombrent dans un schématisme étroit purement antiaméricain qui n'a rien à voir avec la lutte antiimpérialiste telle que l'on doit la concevoir en tant que communiste, c'est-à-dire de manière marxiste-léniniste. De ce fait ils se rabaissent au niveau de la petite bourgeoisie nationaliste et de ses conceptions étroites et sans contenu sur le "multilatéralisme", "l'équilibre international", "l'égalité des nations". Cette phraséologie est habilement utilisée par les puissances concurrentes des USA (Chine, Russie etc.) dans leurs

politiques intérieure et extérieure. Les "communistes" la relayant se placent de fait à la remorque de la bourgeoisie de ces États bien plus qu'à l'avant-garde du prolétariat.

La Russie est une de ces puissances "anti-impérialistes", c'est-à-dire concurrent de second ordre des USA dans la lutte interimpérialiste pour le repartage des sphères d'influence dans le monde, elle cultive un antiaméricanisme présent dans le peuple depuis l'époque soviétique. La bourgeoisie russe et ses idéologues dénoncent "l'impérialisme" pour autant qu'il soit américain. Cette propagande a non seulement un écho dans les milieux bourgeois et petit-bourgeois nationalistes mais aussi chez de nombreuses organisations se revendiquant communistes en Russie. Elle exerce aussi une forte influence auprès des peuples des anciennes colonies des puissances occidentales que sont principalement la Grande-Bretagne et la France, et qui rejettent de plus en plus le néocolonialisme exercé par leurs anciennes métropoles.

Cet antiaméricanisme ou antioccidentalisme unilatéral (qui est une politique partagée avec la Chine) se substitue complètement à l'antiimpérialisme marxiste-léniniste prolétarien. L'ennemi n° 1 du prolétariat mondial n'est plus le capitalisme/impérialisme en général, mais l'impérialisme américain/occidental en particulier pour la seule raison qu'il est aujourd'hui hégémonique. Voici ce que dit Guennadi Ziouganov [3], président du Comité central du PCFR, en mai 2023 [4] :

Aujourd'hui, l'Occident impérial cherche à faire revivre la pratique du colonialisme agressif. La Chine et la Russie sont devenues ses principales cibles.

Avec de telles conceptions venant du Premier secrétaire du PCFR, la bourgeoisie russe se trouve là un allié objectif de premier choix. Dmitry Novikov, vice-président du Comité central du PCFR s'exprime dans le même sens[5] :

Le KPRF (PCFR) accorde une grande attention à la politique étrangère. Nous suivons avec anxiété les événements dans le monde et en Russie. Guidés par les idées du marxisme-léninisme et conservant en mémoire la description de l'impérialisme par Lénine, nous sommes bien conscients du danger qui pèse sur notre pays. Le capital mondial a pris sa décision

de principe. Il a rendu son verdict sur la Russie, et sa décision ne dépend plus de la politique spécifique menée par le Kremlin.

Comme on le voit dans cette citation, le PCFR ne renie pas (du moins en parole) la théorie léniniste de l'impérialisme et pourtant la notion de "capital mondial" opposée à la Russie en tant que nation (sans caractère de classe), sur laquelle tomberait le "verdict" d'hostilité, est au plus haut point étrangère au marxisme-léninisme en ce qu'elle élude autant le caractère de classe de l'impérialisme que le caractère impérialiste de la Russie comme État de dictature de la bourgeoisie monopoliste en concurrence avec ce "capital mondial" c'est-à-dire occidental. D'une référence se voulant marxiste-léniniste à la dénonciation de l'impérialisme par Lénine, l'on tombe finalement dans une vulgaire tirade contre l'hégémonie impérialiste occidentale US : ce dernier "opprime" des impérialismes plus faibles comme la Russie ou la Chine, lesquels se trouvent "empêchés" de prendre la juste part qui devrait leur revenir dans le partage du monde.



Le leader d'une association prorussse lors d'un rassemblement en soutien à la Russie, en Centrafrique, en mars 2022.

De là découle naturellement le genre de conclusion bourgeoise nationaliste de la part de D. Novikov, conclusion censée qualifier la "mission du PCFR"[6] :

Le Parti communiste de la Fédération de Russie est le parti des travailleurs. La mission du KPRF (PCFR) est de ramener la Russie sur la voie du socialisme, de rétablir l'Union des peuples frères et de rendre au peuple les droits qu'il a perdus pendant la restauration du capitalisme. L'une des conditions pour atteindre ces objectifs est d'assurer la sécurité de notre pays contre les menaces militaires des USA et de l'OTAN.

Nombreux sont les "communistes" qui, en Russie ou chez nous en France et ailleurs, souscrivent à ce genre de thèses. Ceux-là ne manqueront pas d'objecter à notre critique que la Russie est attaquée par l'OTAN, que l'alliance sous la direction des USA est une force largement plus réactionnaire au niveau mondial que ne le sont la Russie ou la Chine, qui par ailleurs s'y opposent. Ces arguments pris isolément correspondent à une part de la réalité. Les USA et leurs alliés de l'OTAN sont des fauteurs de guerre en Ukraine par leur politique d'encerclement de la Russie, comme ils l'ont été, le sont et le seront à d'autres endroits et d'autres occasions sur le globe. Mais la dénonciation justifiée de cet état de fait ne doit pas nous faire oublier à nous communistes que des États comme la Russie ou la Chine, de par le caractère de classe de leur pouvoir, sont des ennemis du prolétariat international tout aussi résolus que les USA. Seulement ont-ils aujourd'hui les dents moins longues que leur principal concurrent, ce qui dans l'immédiat limite leur potentiel de nuisance.

Tous communistes conséquents ne devraient oublier cette citation de Lénine[7] :

[...] imaginez qu'un propriétaire de 100 esclaves fasse la guerre à un autre propriétaire qui en possède 200, pour un plus "juste" partage des esclaves. Il est évident qu'appliquer à un tel cas la notion de guerre "défensive" ou de "défense de la patrie" serait falsifier l'histoire; ce serait, pratiquement, une mystification des simples gens, de la petite bourgeoisie, des gens ignorants, par l'habile esclavagiste. C'est ainsi qu'aujourd'hui la bourgeoisie impérialiste trompe les peuples au moyen de l'idéologie "nationale" et de la notion de défense de la patrie dans la guerre actuelle entre esclavagistes, qui a pour enjeu l'aggravation et le renforcement de l'esclavage.

Aujourd'hui la Russie joue le rôle de ce pauvre esclavagiste de "seulement 100 esclaves" qui essaye au moyen de la guerre à s'assurer le contrôle sur une Ukraine ayant toujours été sous sa domination et son influence, une Ukraine ayant une importance économique et militaire considérable pour elle. Les USA eux, jouent le rôle de l'esclavagiste le plus fortuné, qui dans la course au renforcement de son hégémonie politique, économique et militaire tente

- entre autre par le biais de l'Ukraine (comme d'autres ex-républiques soviétiques) - depuis 30 ans de saper l'influence de la Russie, notamment en Europe, et de l'encercler de bases militaires toujours plus près de ses frontières. Le rôle des communistes au niveau international n'est pas de prendre parti pour l'un ou pour l'autre de ces impérialismes, mais au contraire de les dénoncer tous les deux comme des fauteurs de guerre. La politique basée sur des positions de classe - que se doit de tenir le Parti Communiste représentant les intérêts propres du prolétariat en tant que classe - contre la bourgeoisie réactionnaire qui domine aussi bien aux USA qu'en Russie, est absolument incompatible avec le soutien à un quelconque impérialisme, même au motif de la "défense de la patrie". La tâche des communistes aujourd'hui ne saurait être différente que celle énoncée par Lénine lors du premier conflit mondial (1914-1918) à savoir que[8] :

Les socialistes (communistes) doivent profiter de la guerre que se font les brigands pour les renverser tous. Pour cela il faut avant tout que les socialistes disent au peuple la vérité, à savoir que cette guerre est, dans un triple sens, une guerre d'esclavagistes pour la consolidation de l'esclavage.

On pourra nous rétorquer que bien des choses ont changé depuis la guerre mondiale, que la situation n'est pas la même, que le caractère de l'impérialisme est différent de l'époque de Lénine etc. Force est de constater pour notre part qu'aucune étude un tant soit peu sérieuse sur le sujet n'a été produite par les révisionnistes de tous acabit pour infirmer les conclusions de Lénine sur l'impérialisme, ni leur éventuelle perte de validité à notre époque.

Nous ne nions pas que la situation actuelle comporte des éléments qui diffèrent des caractéristiques de l'époque de la 1re Guerre mondiale. Toutefois, en premier lieu il faut, aujourd'hui comme autrefois, "dire la vérité" : pour la Russie comme pour les USA il s'agit d'une " guerre d'esclavagistes pour la consolidation de l'esclavage". Cependant il est vrai qu'à l'égard de ces deux puissances impérialistes la conduite de "profiter de la guerre que se font les brigands pour les renverser tous" reste dans les conditions actuelles une perspective lointaine qui ne peut guider directement, pratiquement, l'action des

marxistes-léninistes. De même le mot d'ordre de transformation de la guerre impérialiste en guerre civile ne peut être, compte tenu de la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui, un mot d'ordre pratiquement mobilisateur chez les soldats engagés dans le conflit russo-ukrainien.

Ce qui est sûr, c'est que tous les communistes du monde, au lieu de disserter à longueur d'articles pompeux sur les "nouvelles conditions" ou les "particularités" de telle ou telle situation politique, y compris - comme c'est le cas dans notre sujet - de politique internationale, feraient mieux de se poser la question primordiale pour un communiste : où se trouve l'intérêt du prolétariat, comment le servir dans la situation actuelle? Pour résumer : en matière d'impérialisme comme sur les autres sujets, un communiste doit baser son action sur le point de vue de la classe ouvrière et de ses intérêts, donc fondamentalement sur l'objectif de la révolution et du socialisme. Dès maintenant il faut oeuvrer à libérer le prolétariat de l'influence de la bourgeoisie "nationale" pour lui faire prendre conscience de ses intérêts en tant que classe; ces intérêts par leur nature même ne peuvent être dissociés de l'internationalisme conséquent.

L'influence néfaste du chauvinisme et du nationalisme

Un des faits les plus détestables que fait ressortir la guerre Russie/Ukraine, c'est l'influence du chauvinisme et du nationalisme chez les communistes de Russie - ce que Lénine appelait "social-chauvinisme" pendant la 1re Guerre mondiale. Les communistes russes, bien qu'ils critiquent Vladimir Poutine, se prononcent en faveur de la victoire de la Russie dans cette guerre, pour différents motifs énoncés plus haut, qui relèvent tous d'un glissement vers des positions toujours plus droitières. Lénine affirme[9] :

Les partisans de la victoire de leur gouvernement dans la guerre actuelle, de même que les partisans du mot d'ordre : "Ni victoire ni défaite", adoptent les uns et les autres le point de vue du social-chauvinisme. Dans une guerre réactionnaire, la classe révolutionnaire ne peut pas ne pas souhaiter la défaite de son gouver-

nement; elle ne peut manquer de voir le lien entre les échecs militaires de ce dernier et les facilités qui en résultent pour le renverser.

Ce point de vue énoncé par Lénine au sujet de la guerre impérialiste mondiale de 1914-1918, les communistes russes d'aujourd'hui le connaissent sûrement et l'approuvent en principe. Mais dans les faits ils le renient en prétextant que la guerre actuelle aurait un caractère différent. Là encore il faudrait expliquer quelle est la différence. Eux ne raisonnent pas d'un point de vue marxiste mais d'un point de vue bourgeois, nationaliste. Tout en critiquant la politique de leur gouvernement, ils ne peuvent s'empêcher d'adopter sa rhétorique et ses conceptions car ils sont prisonniers de leur chauvinisme, qu'ils préfèrent appeler "patriotisme de gauche". Voici par exemple une explication de Viatcheslav Tetekin, membre du CC du PCFR[10] :

Pendant 30 ans, j'ai été l'un des critiques les plus actifs de la politique intérieure et étrangère de l'élite russe. Dans son caractère de classe, le pouvoir oligarchique-bureaucratique en Russie n'est pas très différent du pouvoir en Ukraine (sauf sans fascisme et le contrôle total des USA), qui a conduit ce pays dans une grave crise. Cependant, dans les cas malheureusement rares où les dirigeants de la Russie poursuivent une ligne qui répond aux intérêts historiques du pays et du peuple, le principe de la critique "automatique" n'est guère approprié.

On voit donc bien que malgré la critique "active" du pouvoir bourgeois russe "dans son caractère de classe", il subsiste chez ces "communistes" des exceptions. Le cas de l'Ukraine fait partie de ces exceptions car au bout du compte, la guerre que mène la Russie en Ukraine poursuit, pour eux, *"une ligne qui répond aux intérêts historiques (non pas du prolétariat mais) du pays et du peuple"*. Pour cette raison, c'est-à-dire pour sauvegarder ces soi-disant intérêts historiques du "pays et du peuple" (l'union sacrée du prolétariat et de la bourgeoisie pour le salut de la patrie), les communistes devraient s'abstenir de toute critique "automatique".

Cette citation de V. Tetekine suffit à elle seule à démontrer le genre de positions droitières qui dominant au sein du PCFR, mais qui influent aussi sur

les autres organisations communistes non seulement en Russie mais encore au plan international. La lutte de classe et les intérêts du prolétariat de Russie sont relégués au second plan au profit des intérêts "du pays et du peuple", voilà ce que l'on appelle une politique d'"unité nationale" tout ce qu'il y a de plus bourgeoise. Pour justifier le reniement du marxisme-léninisme au profit du social-chauvinisme on invoque les circonstances particulières de l'époque actuelle, qui seraient en premier lieu la pression exercée sur la Russie par l'OTAN et le caractère fasciste du régime ukrainien, enfin le risque d'anéantissement complet de la nation et du peuple russe (parfaite rhétorique nationaliste). De là il découle naturellement selon le PCFR que[11] :

Dans ces circonstances, le KPRF (PCFR) considère qu'il est extrêmement important de renforcer la sécurité nationale et la position de la Russie sur la scène mondiale.

Le PCFR et avec lui une grande majorité des communistes de Russie se trouvent donc sur des positions clairement social-chauvines dans la guerre actuelle, telles que les décrit Lénine[12] :

Le social chauvinisme, c'est la "défense de la patrie" dans la guerre actuelle. De cette position découlent, par voie de conséquence, la renonciation à la lutte de classe pendant la guerre, le vote des crédits militaires, etc. Les social-chauvins pratiquent en fait une politique antiprolétarienne, bourgeoise, car ils préconisent en réalité, non pas la "défense de la patrie" au sens de la lutte contre l'oppression étrangère, mais le "droit" de telles ou telles "grandes" puissances à piller les colonies et à opprimer d'autres peuples.

"Mieux" que cela, le PCFR se fait le champion de la défense de la patrie, critiquant le gouvernement bourgeois incapable de bien gérer le pays. Les "communistes", à défaut d'arriver au pouvoir, s'efforcent à prodiguer à celui-ci de bons conseils, l'invectivent pour qu'il fasse correctement son travail de défenseur des "intérêts de la nation et du peuple"[13] :

L'Occident a déclenché une véritable guerre d'anéantissement contre la Russie. Les conditions du salut sont la mobilisation des forces populaires et la consolidation de la société. Mais le gouvernement maintient son cap

oligarchique. Cela contredit fondamentalement les intérêts de l'État et accroît la menace d'une catastrophe nationale.

On pourrait comme ça en faire des pages entières... Inutile d'insister plus pour montrer que de telles conceptions sont étrangères au marxisme-léninisme. La politique des communistes de Russie est contraire aux principes révolutionnaires du prolétariat, car dans ce conflit armé, au lieu d'exploiter les faiblesses du pouvoir bourgeois russe, et d'ouvrir les yeux aux travailleurs de Russie sur la nature de classe du pouvoir et le caractère impérialiste de la guerre, ils se fourvoient dans le nationalisme. Il en résulte que la position du PCFR et son action servent objectivement (malgré la critique teintée de rouge) les intérêts du pouvoir bourgeois russe, tout en laissant le prolétariat complètement sous l'influence du nationalisme bourgeois le plus réactionnaire et belliqueux. Le chauvinisme grand-russe et le nationalisme sont parfaitement incompatibles avec le socialisme. L'"intérêt national" ne saurait se concevoir détaché de son caractère de classe, aussi lorsque la nation est dominée par la grande bourgeoisie monopoliste, en particulier dans un État impérialiste, "l'intérêt national" ne saurait être autre chose que celui de la classe au pouvoir; sa défense ne peut être autre chose qu'un soutien apporté à cette dernière. Les communistes en tant que représentants de la classe ouvrière, lorsqu'ils suivent une ligne telle que celle suivie par la majorité des communistes de Russie placent de fait la classe ouvrière du pays à la remorque de "sa" bourgeoisie, la désarme dans sa lutte pour la révolution et le socialisme.

Un véritable Parti Communiste ne saurait être une force d'appoint au pouvoir de "sa" bourgeoisie nationale, sans quoi il cesserait d'être un Parti Communiste. Une telle politique nationaliste bourgeoise annihile de fait toute indépendance du prolétariat vis-à-vis de la bourgeoisie et toute possibilité de victoire de la révolution prolétarienne et du socialisme; or toute indépendance et liberté réelles des nations et des peuples n'est réalisable qu'en régime socialiste, car lui seul abolira pour toujours les contradictions du capitalisme - présentes dès le départ et encore accentuées par son passage au stade de l'impérialisme - qui sont à l'origine des guerres et de l'oppression des peuples.



Gérard Depardieu a obtenu en 2013 la nationalité russe, et a rencontré le président Vladimir Poutine. Peu de temps après le PKFR l'a invité à rejoindre ses rangs. « Oui, j'ai envoyé aujourd'hui à Depardieu une lettre officielle l'invitant à rejoindre le Parti communiste... je pense qu'il a un profond respect pour son père, qui était membre du Parti, et qu'il partage son attitude », a déclaré le premier secrétaire de la section moscovite du PC russe.

Notes

1. Au sein de l'URSS, la principale entité était la RSFSR - République Socialiste Fédérative Soviétique de Russie - qui était elle-même un État fédéral. Avec la dissolution de l'URSS, la RSFSR s'est transformée en ce qu'on appelle couramment la Russie. Néanmoins en termes formels il s'agit de la Fédération de Russie, composée d'une multitude de "sujets" administratifs.

2. Pour le ROCML, voir notre analyse :

"Ukraine : l'actualité à la lumière du passé", *La Voix des Communistes*, avril 2022, no spécial.

<http://rocml.org/vdc-2022-04-special-1/>

Et un Dossier sur l'Ukraine :

<http://rocml.org/home/dossiers/dossier-ukraine/>

3. Le PCFR a été formé initialement en 1991 mais était alors traversé de plusieurs courants. En février 1993, le 2e Congrès du parti a élu un comité exécutif central avec Guennadi Ziouganov comme président. Le parti a remporté un succès inattendu aux élections législatives de décembre 1993 (12,5% des voix).

4. Guennadi Ziouganov, Rapport au 6e plénum conjoint du Comité central et de la Commission centrale de contrôle et d'audit, du Parti, mai 2023 (traduction du russe établie par nous).

<http://sevkprf.ru/o-zadachax-kprf-no-borьbe-s-fashizmom-i-na/>

5. <https://histoireetsociete.com/2021/12/19/dmitry-novikov-les-travailleurs-de-toute-la-planete-ont-un-ennemi-commun-le-capitalisme/>

Il s'agit d'une interview de D. Novikov publiée par le journal allemand *Junge Welt*. Nous reprenons le texte tel qu'il est reproduit en français sur le site <https://histoireetsociete.com/>.

6. *ibid.*

7. V. I. Lénine, *Le socialisme et la guerre* (1915); Oeuvres, tome 21, Paris, Éditions sociales, 1973; p. 311.

<https://www.marxists.org/français/lenin/works/1915/08/vil19150800b.htm>

8. *ibid.*, p. 314.

9. *ibid.*, p. 326.

10. En mars 2022. Traduction du russe établie par nous.

<https://kprf.ru/party-live/opinion/209160.html>

11. G. Ziouganov, Rapport au 6e plénum...

12. V. I. Lénine, *op. cit.*, p. 317.

13. G. Ziouganov, Rapport au 6e plénum...

La Chine, partie intégrante du système impérialiste mondial

Les rapports sociaux de production capitalistes prévalent actuellement partout dans le monde, dans le cadre d'un système caractérisé par la prédominance des groupes monopolistiques, étroitement liés aux appareils d'État des grandes-puissances impérialistes. La classe ouvrière se trouve en opposition à la classe capitaliste, dans chaque pays, et globalement sur le plan international. La poursuite de l'objectif de la révolution prolétarienne, socialiste, nécessite une étude précise et permanente des conditions dans lesquelles se déroule ce combat.

Nous nous efforçons d'apporter des contributions en ce sens. Quelques textes que nous avons publiés sont rassemblés dans un "Dossier Impérialisme" :

<http://rocml.org/home/dossiers/dossier-imperialisme/>

La Chine a connu un cheminement historique particulier, dont l'aboutissement dérouta bon nombre d'observateurs plus ou moins militants. Les deux textes qui suivent traitent principalement de ce pays. Cependant ils fournissent en même temps des éléments d'analyse concernant plus globalement divers aspects du système impérialiste mondial. Les considérations sont évidemment partielles, parfois hypothétiques. À suivre, donc...

La Chine, promoteur du multilatéralisme impérialiste

Depuis que l'économie capitaliste s'est développée à l'échelle mondiale en un système omniprésent basé sur la domination du capital monopolistique, les grandes-puissances impérialistes se sont disputées entre elles, chacune cherchant à s'assurer une position prédominante autant du point de vue économique que celui politique. À l'issue de la 2e Guerre mondiale s'est produite une constellation qui opposait globalement "l'Occident" capitaliste à l'URSS et à la Chine. Durant des décennies ces deux derniers pays étaient considérés comme ennemis à un titre spécifique, celui d'incarner prétendument le "diable" face au "monde libre", la catastrophe de l'"économie dirigée" face aux bienfaits de l'"économie de marché". Ces stéréotypes persistent toujours dans le domaine de propagande, mais les dirigeants représentant la bourgeoisie capitaliste ont adapté leur vision à l'évolution du contexte : la Russie et la Chine sont désormais perçues et traitées selon leur caractère effectif, à savoir des grandes-puissances à économie capitaliste. Il ne s'agit plus d'un "autre monde", mais de frères ennemis.

Actuellement la concurrence qui se joue entre les puissances capitalistes occidentales et la Russie se prolonge du terrain économique et politique vers celui

du conflit militaire. La Chine maintient une stratégie spécifique s'appuyant notamment sur sa prétention à faire figure de pays socialiste, ami de tous les pays "en voie de développement" qui souffrent de leur infériorité face aux grandes-puissances dominatrices. Cette fiction du caractère "progressiste" de la Chine exerce une influence dommageable à divers niveaux : parmi les militants se considérant comme révolutionnaires (plus ou moins), et aussi du côté des responsables politiques et économiques dans les pays courtisés par la Chine, lesquels pensent pouvoir en tirer des bénéfices.

Il y a de multiples raisons pour réfuter les interprétations erronées concernant la Chine et la société établie dans ce pays, ainsi que le gouvernement et le parti qui dominent celle-ci. Le présent texte ne s'adresse pas à ceux qui persistent dans la croyance selon laquelle la société en Chine ait un caractère socialiste. C'est une opinion somme toute marginale qui n'exerce guère d'influence au-delà d'un cercle restreint. L'optique adoptée ici envisage cette fiction de la Chine comme pays socialiste sous l'angle d'un cas d'école qui exemplifie les fondements du révisionnisme réformiste initié par Eduard Bernstein à la fin

du 19e siècle et appliqué ensuite par les partis social-démocrates en Allemagne et en Autriche. Un des principes de base du réformisme consiste à considérer que, pour remplacer la société capitaliste par la société socialiste, il suffit de soumettre certains secteurs fondamentaux de l'économie - tels que les mines et l'industrie lourde - à l'administration par l'État. Après la 1re Guerre mondiale le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD - Sozialdemokratische Partei Deutschlands), avec Friedrich Ebert et Philippe Scheidemann, a mis en oeuvre ce précepte moyennant une "loi de socialisation"[1]. Extrait d'une déclaration du gouvernement, début mars 1919 [2] :

La socialisation est là! Le groupement du charbon est soumis à la socialisation immédiate. Ainsi l'Empire, c.-à-d. tout le peuple, avant même que les mines elles-mêmes ne soient soumises à la socialisation acquiert une influence décisive sur toute l'industrie charbonnière et lourde. La socialisation de l'exploitation de la potasse se trouve en préparation accélérée. La loi générale de socialisation qui a été soumise à l'Assemblée nationale établit à la place de l'économie privée illimitée antérieure l'économie communautaire allemande. L'Empire, c.-à-d. nous tous, réglons cette économie communautaire allemande. L'Empire veillera à ce que les affaires soient menées partout conformément aux exigences de l'intérêt public et nulle part dans l'intérêt du capitalisme privé. Et ça, c'est du socialisme!

L'un des principaux arguments de ceux qui considèrent la Chine comme pays socialiste se réfère au rôle prédominant de l'État à l'égard de certains secteurs économiques stratégiques ainsi qu'au contrôle qu'il exerce potentiellement sur les entreprises du secteur privé. Or, non seulement cette interprétation dénature la théorie marxiste-léniniste, elle déforme aussi de manière subjective les caractéristiques pratiques réelles de l'économie chinoise.

Sur ce point comme sur d'autres, il faut analyser la réalité sérieusement et ne pas s'en tenir à des impressions superficielles. Voici certains aspects examinés en ce sens ci-après.

- Les mécanismes qui régissent le secteur public de l'économie en Chine ne se distinguent pas fonde-

talement de ceux du secteur privé, et la place qu'occupe le secteur public aux côtés du secteur privé ne modifie pas les fondements de l'économie dans son ensemble.

- Si on voit la Chine comme une "grande-puissance" sans plus de précision, sa présence politique et économique au niveau international peut sembler justifiée au même titre que c'était le cas pour l'URSS à l'époque de Lénine et Staline. Or, en examinant la question de plus près, on est amené à constater que les deux configurations sont de nature opposée.

- Les aberrations des analyses qui considèrent la Chine comme pays socialiste vont de pair avec une foi inébranlable en les paroles des dirigeants chinois, lesquelles de fait ne sont que propagande bourgeoise "aux couleurs chinoises".

La Chine n'est pas un pays socialiste

En novembre 1993, le Comité central du Parti communiste de Chine (PCC) adopte un document intitulé "Décision du Comité central du PCC sur certaines questions concernant l'instauration d'une structure économique de marché socialiste"[3]. Ainsi est fixée officiellement cette orientation qui depuis a été mise en oeuvre en passant par des étapes successives[4]. Dans ses origines elle a été théorisée et impulsée par Deng Xiaoping lorsque le PCC était dirigé par Hua Guofeng (1976-1981) et Hu Yaobang (1981-1987)

Pendant les trois premières décennies qui ont suivi l'établissement de la République populaire de Chine en 1949, le gouvernement chinois déployait un système d'économie planifiée. La Commission pour la planification, un organe spécial de l'État, se chargeait de planifier et d'établir les objectifs dans tous les domaines du développement économique. Une constitution a été promulguée en 1954, une seconde constitution en 1975, puis une troisième en mars 1978.

En 1982 une quatrième constitution est adoptée. Elle reste en vigueur actuellement, mais allait être affectée de modifications successives. Des modifications significatives concernent deux thèmes fortement interconnectés, celui de "l'économie socialiste de marché" et celui de la configuration du secteur de l'économie publique[5].

Dans la version initiale de 1982, l'article 15 déclare :

L'État pratique *une économie planifiée fondée sur le système socialiste de la propriété publique*. Par l'équilibre global des plans économiques et par le rôle régulateur et complémentaire que joue le marché, l'État assure *le développement harmonieux et proportionné* de l'économie nationale.

Selon un amendement adopté en mars 1993 l'article 15 énonce désormais :

L'État met en oeuvre *l'économie socialiste de marché*. L'État met en oeuvre la législation économique, il réalise *les ajustements et les contrôles macro-économiques*.

Dans la version initiale de 1982, l'article 6 déclare :

Le régime économique socialiste de la République populaire de Chine est *fondé sur la propriété socialiste publique des moyens de production*, c'est-à-dire la propriété du peuple tout entier et la propriété collective des masses laborieuses. Le régime de la propriété socialiste publique remplace le système d'exploitation de l'homme par l'homme, il applique le principe "de chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail".

Selon un amendement adopté en mars 1999 un deuxième paragraphe est ajouté à l'article 6 :

Durant la première étape du socialisme, l'État applique un régime économique fondé sur la propriété publique comme facteur dominant et *différents secteurs de l'économie se développant côte à côte*, et un système de distribution, avec la distribution selon le travail comme facteur dominant et *la coexistence de plusieurs modes de distribution*.

En particulier l'article 11 de la Constitution subit des modifications successives qui formalisent l'évolution de la vision du PCC au sujet de l'économie.

Dans la version initiale de 1982, l'article 11 déclare :

L'économie individuelle des travailleurs des villes et de la campagne, pratiquée dans les limites définies par loi, *constitue un complément du secteur socialiste de l'économie fondé sur la propriété publique*. L'État protège les droits et les intérêts légitimes de cette économie individuelle. L'État oriente, aide

et contrôle, par des mesures administratives, *l'économie individuelle*.

Selon des amendements adoptés en 1999 et 2004, il apparait reformulé comme suit :

Le secteur économique individuel, le secteur privé et les autres secteurs non publics qui existent dans les limites définies par la loi, *constituent une composante majeure de l'économie socialiste de marché*. L'État protège les droits et les intérêts légitimes *des secteurs qui n'appartiennent pas à l'économie publique, comme les secteurs individuels et privés*. L'État encourage, soutient et oriente le développement *des secteurs qui n'appartiennent pas à l'économie publique* et il exerce le contrôle et l'administration de ces secteurs conformément à la loi.

L'évolution des articles 6 et 11 fait ressortir clairement le dilemme inhérent à l'affirmation que la Chine construit le socialisme. La version d'origine de 1982 déclare, à l'article 6, que "le régime de la propriété socialiste publique remplace le système d'exploitation de l'homme par l'homme". Cette phrase a été maintenue sans être modifiée par les amendements. Mais la version amendée de l'article 11 déclare que "le secteur économique individuel, le secteur privé et les autres secteurs non publics [...] constituent une composante majeure de l'économie socialiste de marché." Par définition les entreprises privées ne relèvent pas de la propriété publique socialiste - laquelle est supposée avoir "remplacé" le système d'exploitation de l'homme par l'homme -, et l'article admet ainsi (implicitement) l'évidence : l'exploitation capitaliste n'a pas été éradiquée, et il ne pourra pas être autrement avec cette structure des rapports de production.

Étant donné que le Parti communiste est en ultime instance considéré comme la force dirigeante de l'État et de la société en général, les modifications de la constitution de l'État sont l'expression des principes et des orientations déterminés par le Parti. Dans la version des statuts du PCC adoptés au 20e Congrès en 2020 on lit[6] :

En Chine, *l'édification du socialisme a pour tâche principale de libérer et de développer les forces productives*, de réaliser progressivement la modernisation socialiste et de réformer à cet effet ce qui, dans les rapports de production et la superstructure,

ne correspond pas au développement des forces productives. [...]

Le Parti communiste chinois [...] est fermement déterminé à consolider et développer l'économie publique, et à encourager, soutenir et conduire *l'extension des économies non publiques*. Il lui importe de *permettre au marché de jouer un rôle décisif dans la distribution des ressources* et au gouvernement de mieux jouer son rôle, et de construire *un système de contrôle macroéconomique perfectionné*.

Imposture

La citation suivante met en lumière les points essentiels de la supercherie dont use Deng Xiaoping. Elle provient d'un discours datant du début de 1992 [7] :

L'économie de marché n'est pas synonyme de capitalisme, le socialisme possède lui aussi un marché. La planification n'est pas synonyme de socialisme puisque le capitalisme connaît aussi la planification. Le marché et la planification ne sont donc que des moyens économiques. Le but fondamental du socialisme est de libérer les forces productives, de les développer, de faire disparaître l'exploitation et le fossé entre riches et pauvres, jusqu'à atteindre la prospérité commune.

Tel que le mot "marché" apparaît ici, sa signification renvoie au face à face de vendeurs d'un côté et d'acheteurs de l'autre. La juxtaposition entre marché et planification laisse entendre que le marché - considéré en lui-même, en dehors d'une intervention de planification - se distingue par le fait qu'une inadéquation entre "offre" et "demande" peut se produire. De là, Deng conclut que le marché peut servir comme mécanisme d'ajustement entre les sphères respectives de production et de consommation. C'est un tour de passe-passe. On ne peut pas raisonner correctement si on fait abstraction de la façon précise dont fonctionne la sphère de production dans un système économique donné. Le fait est que l'économie en Chine est basée principalement sur des entités dont les actifs sont représentés sous la forme d'actions détenues par des actionnaires, pour lesquels la motivation vise précisément les richesses que leur apportent ces

investissements. (Cette réalité est décrite plus loin dans ce texte.) En vue de la gestion de telles entités, l'indicateur de "régulation" ne consiste pas à comptabiliser les marchandises invendues ou les ventes ratées par manque de marchandises disponibles; l'élément central du mécanisme de "régulation" est le montant du profit généré durant une période donnée.

Ainsi, en conjonction avec l'apparition du concept d'"économie socialiste de marché", la qualification de la Chine comme pays socialiste n'était plus rien d'autre qu'un énoncé rhétorique, une affirmation considérée comme évidente indépendamment d'une quelconque argumentation qui chercherait à la justifier.

Concrètement, Deng affirme que "nous sommes en effet en train de mener une nouvelle révolution, dont l'objectif est de libérer et de développer les forces productives"[8]. Donc en se plaçant au point de vue de Deng - et en prenant la liberté d'anticiper l'hypothèse d'une réussite effective dans la réalisation du but - il s'en suit que par définition la Chine est socialiste (puisque premièrement : socialisme égal développement des forces productives, et deuxièmement : en Chine les forces productives se développent). Cependant on est loin de la caractérisation du socialisme comme système social qui met fin à l'exploitation capitaliste consistant en l'extorsion, au profit du capitaliste, de la plus-value que créent les travailleurs qu'il emploie.

Xi Jinping, président de la République populaire de Chine depuis 2013, s'inscrit pleinement dans la continuité de Deng Xiaoping et de l'approfondissement consécutif des rapports de production capitalistes comme base des rapports sociaux en Chine. En 2014 il présente un document conçu comme "Éclaircissement concernant la Décision du CC du PCC sur d'importantes questions relatives à l'approfondissement global de la réforme"[9] :

Continuer à bien régler les rapports entre le gouvernement et le marché consiste à répondre à la question suivante : qui jouerait un rôle décisif dans la distribution des ressources, le gouvernement ou le marché? [...] La théorie et la pratique prouvent que la distribution des ressources par le marché est la forme la plus efficace. [...]

La Chine est un pays capitaliste, impérialiste

Les entreprises en Chine sont basées sur le principe de l'actionnariat

La conception officielle de la structure économique distingue les catégories "économie publique", "secteur économique individuel", "secteur privé". Le secteur public et celui privé reposent essentiellement sur des entreprises disposant d'un capital représenté par des actions.

Le secteur public occupe une place considérable. On peut examiner un échantillon en se référant à la liste fournie annuellement par la revue *Fortune*, qui recense les 500 plus grandes entreprises au monde classées selon le chiffre d'affaires (ici la liste publiée en 2021 sur la base des données de chiffres d'affaires en 2020)[10]. Cette liste inclut 143 entreprises chinoises (dont 8 à Taiwan). 82 sont des entreprises désignées comme propriétés d'État ("state owned enterprise" - SOE, selon la terminologie en anglais), c'est-à-dire dont la majorité du capital est détenue par l'État. Plus précisément, de ces 82 entreprises 49 sont des SOE centrales ou leurs filiales (c'est-à-dire qu'elles sont directement rattachées au gouvernement), les 33 autres sont des SOE locales (c'est-à-dire qu'elles sont rattachées à une instance d'administration inférieure). En haut de la liste, on trouve State Grid Corporation of China, China National Petroleum Corporation (CNPC) et China Petroleum & Chemical Corporation (COPC), classées respectivement 2e, 4e et 5e.

Cependant, ces entreprises désignées comme étant "propriété d'État" ne sont pas des entités monolithiques sans interconnexions avec d'autres entités. Elles constituent le point d'encrage au sommet d'une structure complexe reliant un ensemble de sociétés, de façon à former un "groupe" selon le type d'organisation répandu partout dans les pays impérialistes comme les USA ou la France. Les liens consistent en des participations qu'une société détient dans le capital d'une autre société (c'est-à-dire un certain pourcentage du capital). Il faut préciser qu'en Chine existe le système des bourses de valeurs, que les sociétés - y compris celles du secteur public - peuvent être cotées en bourse (c'est-à-dire mettre en vente une partie de leur capital). Qu'une entreprise entre dans la catégorie "propriété d'État" ne signifie pas forcément que l'État en détient 100 % du capital, et même si c'est

le cas pour la société "mère", les situations sont diverses aux niveaux inférieurs du groupe. Parmi les groupes d'entreprises publiques non cotées en bourse ayant des filiales cotées, on observe toute une gamme de situations. Pour l'année 2020, PetroChina, la principale filiale cotée en bourse de CNPC, a déclaré des revenus s'élevant à 99 % du chiffre d'affaires du groupe CNPC rapporté par *Fortune*, tandis qu'en 2020 également, la société NARI Technology, identifiée comme plus grande filiale cotée en bourse de State Grid, ne représentait que 1,5 % du chiffre d'affaires du groupe State Grid. Entre ces deux extrêmes, un cas intermédiaire est China Post Group (74e dans la liste de *Fortune*), dont la filiale cotée China Postal Savings Bank représentait 70 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Pour illustrer le fait que le vocabulaire officiel utilisé par le PCC en rapport avec le "régime économique fondé sur la propriété publique" escamote la réalité des rapports sociaux de production, voici un exemple[11].

CITIC Group

CITIC Group, créé en 1979, est l'un des plus grands conglomérats contrôlés par l'État par l'intermédiaire du ministère des Finances (90 %) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (National Social Security Fund, NSSF) (10 %). Cependant, si on se contente de ce constat, on fausse la vision de la réalité au point de ne voir que la partie émergente d'un iceberg. La plupart des activités de CITIC Group sont exercées par sa filiale CITIC Ltd., cotée en bourse à Hong Kong. CITIC Group détient 58,1 % de CITIC Ltd. à travers deux entités domiciliées dans les îles Vierges britanniques, et 20% supplémentaires sont détenus par une coentreprise à 50-50 entre le conglomérat thaïlandais Charoen Pokphand et le japonais Itochu Corporation. La propriété des 22 % restants du capital de CITIC Ltd. est dispersée. Parmi les nombreuses filiales et investissements de CITIC Ltd., figurent six sociétés dans différents secteurs, détenues majoritairement par le groupe CITIC et cotées en bourse. Certaines autres entités qui portent le nom de CITIC, cependant, ne sont pas détenues majoritairement par le groupe CITIC : par exemple, CITIC Ltd. ne détient que 15,5 % de CITIC Securities, une société de valeurs mobilières cotée, le reste étant dispersé.

CITIC Group

Ministère des Finances 90 % ↓	National Social Security Fund 10 % ↓				
Groupe CITIC 100 % ↓		Charoen Pokphand (Thaïlande) 50 % ↓	Itochu Corporation (Thaïlande) 50 % ↓		
CITIC Polaris Ltd (Îles Vierges brit.) 32,53 % ↓	CITIC Glory Ltd (Îles Vierges brit.) 25,6 % ↓	Right and Bright Invest. Co., Ltd 20 % ↓		dispersé 22 % ↓	
CITIC Ltd.					
66,97 % ↓	67,27 % ↓	83,85 % ↓	59,5 % ↓	58,11 % ↓	73,5 % ↓
CITIC Bank	CITIC Heavy Industries	CITIC Pacific Special Steel	CITIC Resources	CITIC Telecom Internat.	CITIC Press

Les différents instruments dont dispose l'État pour contrôler les entreprises du secteur public

Le gouvernement (appelé Conseil d'État) a créé en 2003 la Commission du Conseil d'État pour le contrôle et l'administration des biens de l'État (SASAC selon les initiales en anglais) en tant qu'agence spécialisée sous sa supervision directe, avec pour mandat de gérer ses participations dans environ 200 des entreprises d'État les plus importantes des secteurs non financiers sous la juridiction du gouvernement central[12]. La SASAC du gouvernement central (appelé Conseil des affaires d'État) est communément appelée SASAC centrale. En 2021 existent 97 entreprises publiques non financières sous la juridiction de la SASAC centrale. La SASAC centrale n'est cependant qu'une des nombreuses entités étatiques qui détiennent des participations dans de grandes entreprises chinoises. Au niveau central, une entité distincte appelée Central Huijin Investment Ltd. a été créée, également en 2003, pour gérer les participations dans les grandes banques du pays. Alors que Central Huijin appartenait initialement à l'Administration générale du contrôle des changes (SAFE selon les initiales en anglais) sous l'égide de la Banque populaire de Chine (qui est la banque centrale), elle a été rachetée en 2007 par le fonds souverain nouvellement créé, China Investment Corporation

(CIC), qui la détient depuis. Central Huijin détient des participations importantes dans de grandes banques et institutions financières et possède également de nombreux autres investissements. China Securities Finance Corporation (CSF) est une autre entité publique qui détient des participations dans de nombreuses sociétés chinoises. CSF a été créée en 2011 en tant qu'institution financière spécialisée. Elle appartient désormais conjointement aux bourses chinoises d'actions, de contrats à terme et de matières premières, qui sont toutes elles-mêmes des entreprises publiques. Lors du krach boursier chinois à la mi-2015, le gouvernement chinois a utilisé à la fois Central Huijin et CSF comme canaux principaux pour injecter des fonds publics dans sa tentative de stabiliser le marché. Selon une estimation de la société de services financiers Goldman Sachs, un total de 1.800 milliards de RMB[13] (280 milliards de dollars US) de financement de sauvetage gouvernemental a été acheminé via Central Huijin et CSF entre juin et novembre 2015, ce qui a permis aux deux entités de détenir des participations non majoritaires dans plus de 1.000 entreprises cotées en bourse. À la fin de 2020, CSF figurait toujours parmi les 10 principaux actionnaires de 290 sociétés cotées en bourse, généralement avec une participation inférieure à 5 %. La valeur marchande totale des actions détenues par CSF était d'environ 746 milliards de RMB (115 milliards de dollars US). D'autres

participations dans les entreprises publiques de l'administration centrale sont détenues directement par des ministères, ou par des universités (sous la tutelle du ministère de l'Éducation), ou par la NSSF ainsi que d'autres entreprises publiques. Par exemple, le ministère des Finances détient une participation directe de 90 % dans China Post Group et CITIC Group, la NSSF détenant les 10 % restants dans les deux. Au niveau infranational, la plupart des entreprises publiques locales sont détenues par les gouvernements provinciaux et infraprovinciaux par le biais d'entités également appelées SASAC, communément appelées SASAC locales. Dans certains cas, cependant, une administration infranationale peut également détenir directement une participation au capital.

Le système chinois d'entités de holding d'État est développé et complexe, mais il n'est pas sans équivalents internationaux. Par exemple, en France l'Agence des participations de l'État (APE, créée en 2004 au sein du ministère des Finances), en Italie l'Institut pour la reconstruction industrielle (Istituto per la Ricostruzione Industriale, IRI, en activité de 1933 à 2002) et en Grande-Bretagne l'UK Government Investments (UKGI, créé en 2016) peuvent tous être considérés comme des équivalents généraux de la SASAC centrale. Le Fonds spécial de stabilisation des marchés financiers, en Allemagne (Sonderfonds Finanzmarktstabilisierung, SoFFin, créé en 2008 en pleine crise financière) et l'UK Financial Investments (UKFI, également créé en 2008 et fusionné avec UKGI en 2018) peuvent être comparés à Central Huijin.

Rapports de production capitalistes : donc classe capitaliste dominante

En 2001 le PC chinois annonce que de "nouvelles couches sociales" - dont font partie notamment les entrepreneurs du secteur privé - participent à "l'édification d'un socialisme aux caractéristiques chinoises" et que les capitalistes seront désormais admis au Parti[14]. Membres ou non du Parti, certains de ces "éléments avancés d'autres couches sociales" se trouvent aussi à des rangs très avancés de l'échelle de fortunes capitalistes.

À titre d'exemple, quelques indications ressortent d'une liste des plus riches chinois publié en 2017[15].

La Chine continentale (c'est-à-dire en dehors de Taiwan) compte alors 647 milliardaires (en dollars US), ce qui correspond à 36 % des milliardaires au niveau mondial. 209 entrepreneurs sont membres de l'Assemblée populaire nationale (le Parlement) ou de son Comité consultatif, leur fortune combinée s'élève à 500 milliards. Voici quelques milliardaires qui en 2017 étaient délégués au 19e congrès du Parti : Li Denghai (Shandong Denghai, l'un des plus grands fournisseurs de semences en Chine); Wu Shaoxun (Jing Brand, production de spiritueux à base de plantes); Pan Gang (Yili Industrial Group, produits laitiers). D'autres participaient cette même année à l'Assemblée populaire nationale : Pony Ma (Tencent Holdings), Zong Qinghou (Hangzhou Wahaha Group, production de boissons), Lei Jun (Xiaomi, fabricant de téléphones), Victor Li (CK Hutchison Holdings, conglomérat intervenant dans les domaines des ports, vente au détail, infrastructure, télécommunications), Wan Long (Groupe WH, services de transformation de viande, membre du Parti[16]).



Li Denghai préside Shandong Denghai Seeds, l'un des plus grands fournisseurs de semences de Chine. Il a fondé la société en 1989.

Sa fortune s'élève à environ 1,3 milliard \$US (2023).

Il était délégué au 19e congrès du PCC tenu en 2017.

Paroles de Li: "Les autres me voient comme le président d'une entreprise privée, un milliardaire. En réalité, je ne suis qu'une personne travaillant pour une entreprise privée. Je ne suis qu'un ouvrier dans les champs de maïs, travaillant pour les investisseurs."

En Chine comme ailleurs, dans le cadre des rapports de production capitalistes, les capitalistes exploitent les travailleurs. Qui plus est, en Chine le prolétariat est en bonne partie mis au service du capital étranger (exemple : Foxconn qui assemble entre autre les téléphones intelligents de Apple).

Pour ce qui est d'une prétendue orientation anticapitaliste - ne serait-ce qu'en tant qu'intention subjective -, les faits montrent d'évidence le contraire. Un article développe largement la vision officielle[17] :

Nous devons [...] améliorer la capacité des gens à trouver un emploi et à créer des entreprises, et renforcer leur capacité à devenir riches. [...] Bien que nous devions permettre à certaines personnes de devenir riches en premier, il convient de souligner que ceux qui deviennent riches en premier [doivent] diriger et aider ceux qui ne sont pas encore riches. Nous devons [...] donner aux masses un plus grand sens du gain.



Ma Huateng (aussi connu comme Pony Ma), cofondateur (en 1996) de Tencent, fournisseur de services à base de technologies numériques. Sa fortune s'élève à environ 35,5 milliards \$US (2023). Il participait à l'Assemblée populaire nationale comme délégué en 2017. En juin 2023 il a publié un article dans les médias d'État faisant l'éloge des nouvelles politiques de soutien du gouvernement au secteur privé.

Yang Weimin, directeur adjoint de la Commission des affaires économiques du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC)[18] : "Davantage d'efforts doivent être faits pour stimuler les entreprises privées, qui agissent comme le principal organe de développement économique."

Selon la SASAC centrale, à la fin de 2018, pour les entreprises propriété d'État au niveau central, plus des deux tiers de toutes leurs filiales étaient de propriété mixte (d'État et privée)[19]. Les principales industries concernées sont : l'électricité, le pétrole et le gaz, les chemins de fer, le fer et l'acier, les métaux non ferreux, le charbon et la construction.

Si l'on considère, pour la Chine, les 10 plus grandes introductions en bourse par an entre 2015 et 2019, les entreprises propriété d'État représentaient 70 % des opérations et 63 % du total des fonds récoltés[20]. En date du 25 février 2021, pour les sociétés chinoises cotées en bourse, les proportions relatives par type de propriété (État/privée, selon l'actionnariat majoritaire) sont les suivantes : 1.463 sociétés d'État, 3.799

sociétés privées; les capitalisations boursières (c'est-à-dire la valeur totale des actions présentes en bourse) respectives s'élèvent à 7.494 milliards de dollars US pour les sociétés d'État et 10.829 milliards de dollars US pour les sociétés privées.



La Chine compte trois grandes places boursières, à Shanghai, Shenzhen et Hongkong. En 2023 a été inauguré une Bourse à Pékin .



Une femme inquiétée par la chute des cours de la Bourse de Shanghai le 8 juillet 2015.

Concernant l'importance des entreprises privées, le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information fournit quelques données pour l'année 2021 [21]. Les entreprises privées représentaient plus de 97 % du total des entités du marché, ils ont contribué à environ 50 % des recettes fiscales du pays, 60 % du produit intérieur brut, 70 % de l'innovation technologique et 80 % de l'emploi urbain. Selon une information de presse concernant les exportations en 2018, la part de celles générées par le secteur privé s'élevait à 88 % [22].

L'impérialisme chinois se drape d'un multilatéralisme fallacieux

Le terme multilatéralisme en lui-même n'a qu'une signification banale : "organisation des relations internationales fondée sur des mécanismes permettant de privilégier les rapports de chacun des pays avec

l'ensemble de ses partenaires". Au-delà de cette définition élémentaire, il peut s'agir de toute sorte de pourparlers, accords, associations, ponctuels ou permanents, concernant des domaines spécifiques ou généraux.

En mars 2022, le Département d'État US (équivalent du Ministère des Affaires Étrangères) a publié un communiqué de presse sous le titre "Le leadership multilatéral US concernant la crise en Ukraine"[23]. On y lit : "L'une des priorités initiales de politique étrangère du président Biden a été de rétablir le leadership américain au sein des Nations unies et d'autres organisations internationales susceptibles de favoriser la protection et la promotion de nos valeurs, de notre sécurité et de notre prospérité. Le succès de cet effort se voit clairement dans la remarquable série d'actions multilatérales de cette semaine. [...] Poutine [...] attaque les fondements mêmes de la paix et de la sécurité mondiales - et tout ce que les Nations Unies représentent." C'est un exemple saisissant de l'acrobatie langagière dont les représentants politiques de la bourgeoisie sont coutumiers. En effet, il est affirmé l'identité entre "nos valeurs" (c'est-à-dire celles du gouvernement US) et "tout ce que les Nations Unies représentent". En résumé : pour défendre les intérêts de toute l'humanité, il faut avant tout défendre les intérêts de l'impérialisme US.

Les discours propagandistes de la Chine ont une tonalité différente, à la fois à cause des particularités du style d'expression littéraire ainsi que des orientations tactiques.

Certains exposés se caractérisent par un angélisme hallucinant[24].

[...] Dans ce nouveau contexte mondial, le conflit, la confrontation, l'endigement et le découplage qui vont à contrecourant de l'histoire sont voués à l'échec. La paix, le développement, la coopération et le gagnant-gagnant représentent la grande tendance et répondent à l'aspiration de tous. [...] nous devons oeuvrer sans cesse à trouver le plus grand dénominateur commun dans la gouvernance mondiale. Nous porterons haut levé le drapeau de la construction de la communauté d'avenir partagé pour l'humanité, ferons rayonner énergiquement les valeurs communes de l'humanité [...].

Il n'y a que le Pape qui excelle encore mieux dans ce type de voeux pieux[25] :

Prions aujourd'hui pour les personnes qui, en cette période de pandémie, font du commerce avec les nécessiteux : elles profitent des besoins des autres et les vendent. Les mafieux, les usuriers et bien d'autres... Que le Seigneur touche leur coeur et les convertisse.

Cela dit, malgré les envolées oratoires irréalistes, les discours et déclarations des représentants politiques de la Chine en matière de situation internationale sont basés sur une analyse lucide de la réalité et sur un calcul méthodique dans la détermination des objectifs.

La Chine exporte des capitaux. Une comparaison entre les volumes de capitaux détenus à l'étranger par différents pays impérialistes situe la Chine loin derrière les USA, mais aussi derrière la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France. Compte tenu de l'envergure importante de l'économie chinoise, la proportion relativement limitée est un facteur de faiblesse. Cependant les grandes dimensions de la Chine sous divers aspects (géographie, population, ressources internes) permettent à la Chine de se placer dans la perspective d'être une puissance impérialiste à l'échelle mondiale.

C'est conscient de ces facteurs multiformes que la diplomatie chinoise se plaît à présenter la Chine comme "le plus grand pays en développement du monde". Le choix de ce positionnement est lié entre autre à un aspect technique. La Chine est membre de l'OMC depuis 2001 [26]. L'OMC prévoit différents types de flexibilités pour les pays en développement, entre autre pour qu'ils limitent les importations et encouragent les exportations, et pour qu'ils puissent exploiter le potentiel de développement du secteur agricole, ainsi que pour l'accès aux marchés des pays développés partenaires. Il n'existe pas de définition des pays "développés" et des pays "en développement" à l'OMC. Les membres annoncent eux-mêmes qu'ils font partie des pays "développés" ou "en développement". Cependant, les autres membres peuvent contester la décision, prise par un membre, de recourir aux dispositions prévues en faveur des pays en développement. Par ailleurs un des axes prioritaires pour la Chine dans sa géostratégie est d'élargir au mieux son influence parmi l'ensemble des pays considérés comme sous-développés, afin d'affirmer sa

capacité en tant que contrepoids à l'égard des grandes-puissances impérialistes occidentales. En témoigne la mise en avant de l'idée que "la Chine est le plus grand pays en développement du monde, et l'Afrique est le continent comptant le plus grand nombre de pays en développement"[27].

À l'égard de l'Europe, la Chine est guidée par l'objectif de favoriser les facteurs qui peuvent contribuer à ce que l'Europe se réserve une marge d'autonomie vis-à-vis des USA. Comme à son habitude, la Chine emploie une rhétorique qui "prend les choses du bon côté"[28] :

Il n'y a pas de conflit d'intérêt fondamental entre la Chine et l'Europe. En fait, les deux parties ont bien des points communs. Elles sont très complémentaires sur le plan économique et prônent toutes deux un monde équilibré et multipolaire, en s'engageant pour le multilatéralisme. Les deux parties mènent une bonne coopération sur des questions mondiales et régionales importantes.

Quant aux remontrances adressées aux USA, l'obstination de la diplomatie chinoise de faire semblant de pouvoir convaincre l'interlocuteur apparaît particulièrement décalée[29] :

[...] la nécessité de rejeter la mentalité du jeu à somme nulle selon laquelle une partie gagne ou prospère aux dépens de l'autre, de faire en sorte que les interactions entre les deux pays [les USA et la Chine] soient caractérisées par le dialogue et la coopération gagnant-gagnant [...].

Dans le nouveau contexte, les deux pays partagent plus, et non moins, d'intérêts communs. [...] Approfondir l'intégration de leurs économies et bénéficier davantage du développement de l'autre constituent aussi un intérêt commun.

Cherchant une explication à ces énoncés quelque peu incongrus, on peut penser qu'indirectement ils s'adressent à la population des USA, qui pourrait être amenée à se retourner contre le gouvernement US. Le fait est qu'en France les efforts propagandistes de la Chine trouvent de l'écho, pour diverses raisons : l'aura qui entoure la Chine d'être l'ami des peuples, la réputation du Parti communiste de Chine de maintenir haut le drapeau rouge et la doctrine marxiste, et pratiquement, la bénédiction que peut y trouver un certain type de "réformisme moderne" qui croit pouvoir sauver la France en y réalisant l'"économie socialiste de marché aux caractéristiques françaises". Voici un spécimen provenant d'un des promoteurs au sein du PCF de l'idée que la Chine soit socialiste[30] :

Rompre avec le capitalisme est notre mot d'ordre. Mais en réalité, la grande rupture à opérer est celle avec le capital monopoliste et donc avec l'impérialisme, et non avec le capitalisme. Construire le socialisme en France suppose de rompre avec l'impérialisme mais ne suppose pas de liquider le capitalisme dans notre pays. Les entreprises capitalistes ont leur place dans une société socialiste tant que la conduite du profit privé y est bénéfique socialement.



Sommet annuel du groupe des "BRICS" (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), en 2016 en Chine.

Notes

1. Lorsqu'en février et mars 1919, une grande partie des ouvriers des zones industrielles les plus importantes d'Allemagne s'est mise en grève pour forcer le gouvernement à procéder à la socialisation de l'industrie, le gouvernement tentait d'utiliser des manoeuvres frauduleuses pour détourner les grévistes de la lutte pour réaliser leurs revendications. À cet effet, début mars, le gouvernement soumettait à l'Assemblée nationale un projet de "loi de socialisation" qui ne contenait aucune mesure concrète. Le 13 mars, l'Assemblée nationale approuva cette "loi de socialisation" à la majorité, cependant les mesures que la loi annonçait n'ont pas été réalisées.

2. Dokumente und Materialien zur Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung; Institut für Marxismus-Leninismus beim ZK der SED; Dietz, 1959; S. 294.

http://histmove.ouvaton.org/pag/chr/pag_009/fr/chro_1919_03.htm#TOC_1919

(La déclaration est mentionnée à la date du 4 mars. Le texte a été traduit de l'allemand par nous [ROCML]).

Pour le texte original, cf.:

http://histmove.ouvaton.org/pag/chr/pag_009/de/chro_1919_03.htm#TOC_1919

3. Decision of the CPC Central Committee on Some Issues Concerning the Establishment of a Socialist Market Economic Structure (Adoptée par la 3e session plénière du CC du PCC, tenue les 11-14 novembre 1993)

Beijing Review (Publication du PCC), No 47, 22 novembre 1993.

http://www.bjreview.com.cn/special/2013-10/23/content_574000.htm

[Le document est présenté en six parties, avec les liens Internet successives :]

[/content_574000.htm](#), [/content_574000_2.htm](#), ... [Jusqu'à/content_574000_6.htm](#)

4. Concernant l'association entre les termes "économie", "marché", "socialiste" : voir l'encadre à la page suivante.

5. Pour les citations qui suivent, les liens Internet sont les suivants :

En français:

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/cn1982-0.htm>

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/cn1982a.htm>

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/cn1982.htm>

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/cn2018.htm>

Afin de rectifier des erreurs apparaissant dans les versions en français, il a été nécessaire de se référer à des pages Internet en anglais:

<https://china.usc.edu/constitution-peoples-republic-china-1982>

<https://china.usc.edu/1988-amendments-prc-constitution>

<https://china.usc.edu/national-peoples-congress-1993-amendments-prc-constitution-march-29-1993>

<https://china.usc.edu/national-peoples-congress-1999-amendments-prc-constitution-march-15-1999>

<https://china.usc.edu/national-peoples-congress-2004-amendments-prc-constitution>

<https://china.usc.edu/constitution-communist-party-china-2012>

6. <https://francais.cgtn.com/event/doc/20221027-QcUuLoPPqc.pdf>

7. Deng Xiaoping, Textes Choisis, Tome III; Beijing, Éditions en Langues étrangères, 1994; p. 382-383.

<https://ebook.theorychina.org.cn/ebook/upload/storage/files/2022/07/28/f1a754ca50585f5ea451c9a1407c19441256/mobile/index.html>

8. Deng Xiaoping, Textes Choisis, Tome II; Beijing, Éditions en Langues étrangères, 1985; p. 243.

<https://ebook.theorychina.org.cn/ebook/upload/storage/files/2022/07/28/b61a3da24e50f948f24c852e57ee1bf911195/mobile/index.html>

9. http://french.china.org.cn/china/txt/2014-01/16/content_31214106_3.htm

http://french.china.org.cn/china/txt/2014-01/16/content_31214106_4.htm

10. <https://www.rankingthebrands.com/The-Brand-Rankings.aspx?rankingID=50&year=1392>

http://en.sasac.gov.cn/2021/08/03/c_7528.htm

<https://www.globaltimes.cn/page/202108/1230332.shtml>

11. https://www.bruegel.org/sites/default/files/wp_attachments/China-WP-02-050422-final.pdf

12. https://www.bruegel.org/sites/default/files/wp_attachments/China-WP-02-050422-final.pdf

13. Le nom utilisé pour la monnaie chinoise dans un contexte officiel est renmbi ("monnaie du peuple", acronyme RMB). Le nom usuel est yuan, le nom renminbi.

14. https://www.chinadaily.com.cn/en/doc/2001-07/01/content_241281.htm

15. <https://www.nytimes.com/2017/03/02/business/china-wealth-rich-parliament.html>

<https://www.nytimes.com/2017/10/12/business/china-richest-billionaires.html>

16. <https://www.bloomberg.com/profile/person/3707790>

17. <https://www.neican.org/to-firmly-drive-common-prosperity/>

18. http://french.china.org.cn/business/txt/2022-08/22/content_78383011.htm

La CCPPC est un front uni dirigé par le PCC et composé de représentants du PCC, des partis démocratiques, des organisations populaires et des personnalités de différents milieux.

19. <https://www.china-briefing.com/news/chinas-soe-reform-process/>

20. <https://www.seafarerfunds.com/prevaling-winds/soe-reform-in-china-implications-for-policymakers-and-investors/>

21. <https://www.chinadaily.com.cn/a/202209/08/WS631945f8a310fd2b29e769a5.html>

22. https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/20/en-s-eloignant-du-soutien-au-secteur-prive-les-autorites-chinoises-risquent-de-tuer-la-poule-aux-ufs-d-or_6099119_3232.html

23. <https://www.state.gov/u-s-multilateral-leadership-on-the-crisis-in-ukraine/>

24. https://www.fmprc.gov.cn/fra/njdt/zyjh/202212/t20221225_10994861.html

25. <https://www.vaticannews.va/fr/pape-francois/messe-sainte-martbe/2020-04/pape-francois-messe-mercredi-saint-sainte-martbe.html>

26. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), a été créée en 1995 à la suite de la dissolution de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le GATT avait été créé en 1948, avec la participation de la Chine. Celle-ci a quitté le GATT en 1949, puis a demandé en 1986 sa réadmission. Les négociations n'ont pas abouti. En 1995 la Chine a indiqué qu'elle voulait faire partie des membres fondateurs de l'OMC, mais son admission a eu lieu seulement en 2001.

27. <http://download.china.cn/en/doc/China%20and%20Africa%20in%20the%20New%20Era%20A%20Partnership%20of%20Equals.docx>

28. http://eu.china-mission.gov.cn/eng/mb/202302/t20230210_11022959.htm

29. https://www.fmprc.gov.cn/fra/njdt/zyjh/202212/t20221225_10994861.html

30. <https://lepcf.fr/L-imperialisme-aujourd-hui>

Économie - Marché - socialiste

Les caractéristiques particulières de la langue chinoise font que les traductions d'une phrase donnée peuvent comporter des ambiguïtés d'interprétation. C'est le cas pour la formulation couramment employée d'une "économie de marché socialiste" : on peut se demander si l'adjectif socialiste vise l'économie ou le marché.

Le site Internet de l'Assemblée populaire nationale de la République populaire de Chine fournit une traduction en langue anglaise de la Constitution chinoise selon la version en vigueur en 2019.

<http://www.npc.gov.cn/englishnpc/constitution2019/201911/1f65146fb6104dd3a2793875d19b5b29.shtml>

Une traduction en français est fournie par le site Internet mjp.univ-perp.fr :

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/cn2018.htm>

L'article 7 de la Constitution, en anglais : "The state sector of the economy, that is, the sector of the socialist economy under ownership by the whole people, shall be the leading force in the economy."

L'article 7 de la Constitution en français : "L'économie sous la responsabilité de l'État constitue un secteur socialiste fondé sur la propriété du peuple tout entier, elle est la force dirigeante de l'économie nationale."

Cet article se réfère ainsi à "l'économie socialiste" tout court, mais comme un secteur parmi d'autres de "l'économie" en général, "l'économie nationale". Il en ressort que cette économie nationale est la combinaison d'un secteur socialiste et d'autres secteurs, non socialistes. Quant au marché, c'est une sphère commune au fonctionnement de ces différents secteurs.

Toutefois, quelle que soit la formulation choisie - "économie de marché socialiste" ou "économie socialiste de marché" - il s'agit d'un artifice de langage pour enjoliver la réalité : en Chine, le système économique est celui du capitalisme.

La Chine impérialiste, ennemi des populations opprimées du monde

Indéniablement, la présence internationale de la Chine dans le domaine économique est d'une grande envergure. La propagande déployée avec insistance par la Chine prétend qu'au-delà de ses propres intérêts elle contribue ainsi au progrès des pays qui subissent la prédominance des grandes-puissances occidentales dans l'économie mondiale. La réalité ne correspond pas à cette interprétation.

Pour analyser correctement cette problématique, il faut d'abord préciser qu'un pays engagé de façon authentique sur la voie de la construction du socialisme - comme c'était le cas pour l'URSS sous la direction de Lénine et Staline - ne peut évidemment pas se renfermer sur lui-même et s'isoler du reste du monde. Ainsi, une vision superficielle peut laisser penser que divers aspects de l'action internationale mise en oeuvre par la Chine s'accordent avec l'idée qu'ils seraient motivés par la défense et le raffermissement du supposé caractère socialiste de la société chinoise. On peut citer en exemples le développement du commerce international (exporter pour financer des importations nécessaires), l'accès ailleurs dans le monde à des ressources naturelles faisant défaut au niveau du pays, des relations diplomatiques visant à protéger l'existence de l'État de dictature du prolétariat contre les inévitables agressions - y compris la guerre ouverte - de la part de l'impérialisme mondial qui cherche à éliminer l'ennemi. Cependant, à y regarder de près, on constate que les agissements de la Chine au niveau international s'inscrivent dans un contexte tout à fait différent.

Dans le cadre des relations internationales, les représentants chinois ne se lassent pas de déverser des flots de boniments en direction de leurs interlocuteurs. Voici un échantillon[1] :

Au cours des 65 ans écoulés, la Chine et l'Afrique ont noué une fraternité indéfectible dans la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme, frayé une voie de coopération exceptionnelle dans la recherche du développement et du redressement, et écrit un chapitre splendide de solidarité face aux changements complexes. Nous avons ainsi montré un exemple remarquable dans la

construction d'un nouveau type de relations internationales.

Il n'est pas possible d'être exhaustif dans l'examen de la présence et de l'influence de la Chine actuelle sur la scène mondiale, en économie et en politique. Le présent texte se concentre sur la sphère économique. Les cas évoqués sont choisis de façon à illustrer des aspects particuliers qui déterminent les objectifs et les actions de la Chine à cet égard. Les exemples évoqués se situent pour une grande partie en Afrique, continent sur lequel les activités internationales de la Chine sont étendues et où certains aspects caractéristiques ressortent nettement.

Revenus générés par l'exécution de travaux d'infrastructures

Les responsables politiques chinois font de la propagande sous le slogan "Chine et Afrique dans l'ère nouvelle - un partenariat d'égaux", et proclament[2] : "La Chine soutient l'Afrique en faisant du développement des infrastructures une priorité pour la revitalisation économique." Il n'y a là pas de quoi impressionner les démarcheurs commerciaux au service du capital ailleurs dans le monde. Par exemple le groupe français Vinci qui se situe dans le secteur du bâtiment-travaux publics[3] : "L'Afrique présente des enjeux importants en matière d'infrastructures pour accompagner la croissance de la population, le développement économique soutenu et l'amélioration des conditions de vie des populations." Et lorsqu'Emmanuel Macron reçoit le président du Kenya, Uhuru Kenyatta, il insiste "sur l'opportunité d'un partenariat économique renforcé avec l'Afrique"[4]. Un des contrats négociés fait intervenir le groupe français Alstom et concerne le raccordement de la centrale géothermique de Menengai, dans le nord-ouest du Kenya, au réseau de distribution électrique national. Macron souligne : "La France favorise ainsi une croissance sobre en carbone dans un pays qui possède le mix énergétique le plus vert de la région (80 % de renouvelables)".

La mise en oeuvre de tels contrats est alimentée par des financements de sources diverses. Habituellement

il s'agit surtout de crédits, qui doivent être remboursés. C'est la pratique qui prévaut aussi pour la Chine, mais on peut noter certaines exceptions significatives. Selon un décompte établi en 2020, depuis 1966 les entreprises chinoises ont construit ou rénové au moins 186 bâtiments gouvernementaux africains, dont 24 bureaux ou résidences de chefs d'État, la particularité étant qu'en l'occurrence il s'agissait en bonne partie de cadeaux offerts par le gouvernement chinois à titre gratuit[5]. Sur les 70 bâtiments pour lesquels on trouve des informations de financement, le gouvernement chinois ou une entreprise chinoise ont financé tous sauf trois, et le gouvernement chinois a partiellement ou totalement subventionné les couts de construction d'au moins 45 des 70 bâtiments. Pour 2019 sont concernés notamment les chantiers suivants (les chiffres qui suivent indiquent des dollars US). Le Burundi a inauguré un palais présidentiel d'une valeur de 22 millions. Le gouvernement libérien ajoute deux annexes à son bâtiment du Capitole ainsi qu'un complexe ministériel, le cout combiné du projet étant de 66 millions. Au Zimbabwe un bâtiment du parlement d'une valeur de 100 millions a été achevé en 2020. Au sujet de ce dernier cas, commentaire enthousiaste du responsable chinois du projet[6] : "Le nouveau bâtiment du parlement est l'un des projets les plus importants de la coopération sino-africaine, visant à renforcer l'amitié et la solidarité entre les peuples du Zimbabwe et de la Chine tout en améliorant les installations du parlement pour un meilleur service au peuple zimbabwéen. [...] Le projet soutient fortement la démocratie au Zimbabwe tout en renforçant l'image du pays."



La Chine a financé le siège de l'Union africaine en Éthiopie par un don de 200 millions de dollars.

Il y a clairement du "gagnant-gagnant" dans ces affaires, mais seulement du point de vue des gouvernements respectifs (dont le gouvernement chinois), et nullement celui des populations.

En dehors de ces cas particuliers, en ce qui concerne les financements par crédit, la Chine est très précautionneuse, de façon à s'assurer de recouvrir les fonds. Dans le cas des autoroutes, le procédé des tarifs de péage s'avère très utile. Exemple : au Kenya, l'autoroute de Nairobi, une route à péage de 27,1 km, mise en service en août 2022. Le concessionnaire est Moja Expressway, une filiale de China Road and Bridge Construction (CRBC), la durée de la concession est de 27 ans et le concessionnaire est autorisé à ajuster librement les tarifs de péage[7].

Revenus générés par des prestations de service dans la durée

Le monopole d'État des services publics d'électricité State Grid Corporation of China (dénomination abrégée : State Grid) compte plus de 1.500.000 employés dans le monde. Le groupe est propriétaire et opérateur de réseaux de transport et distribution d'énergie dans de nombreux pays, à travers des participations à des entreprises locales, notamment : Australie, Belgique, Brésil, Chili, Grèce, Hong Kong, Italie, Oman, Philippines, Portugal. Hors Chine les investissements s'élèvent à 23,2 milliards de dollars US et les capitaux propres à 65 milliards de dollars US[8].

Pour illustrer la nature de ces investissements, deux exemples.

Décembre 2009 marque le début de la crise financière de l'État grec dont on a pu craindre des répercussions sérieuses sur la zone euro. L'Union européenne a mise en oeuvre des plans de sauvetage successifs, dont un troisième en 2016. Dans ce cadre la Grèce s'est engagée à mettre en vente 24 % d'ADMIE, opérateur du réseau de 11.000 kilomètres de lignes à haute tension, filiale à 100 % de la compagnie publique d'électricité PPC. L'acquéreur était State Grid[9]. L'agence d'information officielle chinoise Xinhua annonce la nouvelle candidement [10] : "La vente de la participation dans ADMIE a été réalisée dans le cadre du programme de sauvetage grec et des efforts plus larges de libéralisation du marché grec de l'énergie."

En novembre 2020 State Grid a signé un accord avec la compagnie d'électricité espagnole Naturgy pour acquérir 96,04 % du capital de la Compañía General de Electricidad (CGE) du Chili (le reste du

capital étant détenu par un actionnariat dispersé)[11]. CGE est la plus grande société de distribution d'électricité et la deuxième plus grande société de transport d'électricité au Chili, avec 3.500 kilomètres de lignes de transmission, 64.738 kilomètres de lignes de distribution et 3 millions d'utilisateurs. À cette occasion, Liu Zehong, directeur général adjoint de State Grid, déclare : "Le Chili bénéficie d'un environnement politique et économique stable avec un système juridique solide et une cote de crédit souveraine élevée, ce qui en fait un important marché d'investissement à l'étranger pour State Grid." Autre commentaire d'un responsable de State Grid[12] : "Le pays, sans aucun doute, est devenu une destination attrayante pour des acteurs internationaux comme nous."

Revenus générés sur la base de l'exploitation des travailleurs dans d'autres pays

En 2018 a été lancé au Sénégal la première phase de la Plateforme Industrielle Internationale Diamniadio, réalisée par le China Geology Overseas Construction Group (CGCOC)[13]. La deuxième phase a débuté en 2021. Les entreprises chinoises Sichuan Road and Bridge Group et CGCOC Group sont en charge du projet. Fin 2022 le projet est achevé à près de 80 % [14]. La CGCOC a elle-même investi dans une usine de canalisations en PVC dans le parc.



Baraques de travailleurs des chantiers de Diamniadio, ville nouvelle en construction à une quarantaine de kilomètres de Dakar.

Parmi d'autres sociétés chinoises, s'y trouve C&H Garments, créée par Helen Hai et Candy Ma[15]. Auparavant Hai avait géré la création d'une usine de chaussures en Éthiopie pour le compte de Huajian Shoes Industry Co., basée à Dongguan en Chine[16].

C&H a établi des usines en Éthiopie, au Lesotho et au Kenya. En 2014, C&H a signé un protocole d'accord avec le gouvernement du Rwanda pour commencer la production de vêtements[17] en bénéficiant d'incitations de la part du gouvernement rwandais. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des exonérations de droits sur les importations, le financement de la construction de l'usine par le gouvernement en facturant un loyer insignifiant. Le gouvernement a également investi dans la formation des travailleurs devant être employés dans les usines de C&H, de sorte qu'en 2017, C&H employait environ 1.400 Rwandais dans le cadre de ces programmes de formation.



Huajian, une usine chinoise de 3000 employés installée en Éthiopie. Dans les bangars, des banderoles rouges : "Focus sur l'efficacité", "Travail efficace", "Développement à long terme", "Vie harmonieuse", "la ponctualité est une responsabilité", ... et aussi "Haut niveau de démocratie".

En 2017, Huajian Group (mentionné ci-dessus) a signé un protocole d'accord avec le gouvernement rwandais pour investir plus de 1 milliard de dollars US au Rwanda sur 10 ans et créer plus de 20.000 emplois. Les investissements de Huajian ciblent la production de chaussures, de vêtements, de sacs et d'équipements électroniques pour le marché américain. Huajian recevrait d'importantes incitations du gouvernement rwandais, comparables à celles offertes à C&H.

Les considérations motivant ces choix d'implantation tournent autour des questions de rentabilité capitaliste.

Selon des données de 2019, les salariés d'Éthiopie gagnent 50 dollars US par mois, ceux du Bangladesh 95, ceux du Kenya 207, et ceux de Chine 326 [18]. Parmi les sociétés chinoises établies en Éthiopie se trouve le groupe Jiangsu Sunshine (qui a pour clients entre autre Giorgio Armani et Hugo Boss)[19]. Témoignage éloquent de Shashi Bhushan, responsable

local en Éthiopie du plus grand groupe indien de textile, Raymond[20]. Recrutées dans des villages isolés, les ouvrières découvrent l'industrie pour la première fois de leur vie. "Au début, il n'était pas rare qu'elles posent leur tête sur leur machine à coudre pour faire une petite sieste. On a dû leur apprendre à rester éveillées."

Au sujet de C&H au Sénégal, Hai explique que dans ce pays les salaires et les coûts d'électricité sont plus élevés qu'en Éthiopie mais que la proximité avec le marché américain - à sept heures d'avion - en fait une opportunité d'investissement attrayante[21]. Le Sénégal bénéficie en outre de la loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique, qui prévoit des préférences commerciales pour l'entrée en franchise de droits et de quotas aux USA pour certains produits, notamment les textiles et les vêtements. C'est le cas également pour l'Éthiopie, y compris avec l'Europe.

Eric Wang, vice-président et secrétaire général du China-Africa Business Council (CABC)[22] :

Les économies chinoises et africaines sont très complémentaires. L'Afrique dispose de la main d'oeuvre; la Chine, des technologies et

avec l'augmentation progressive des coûts de production des entreprises chinoises, de plus en plus de produits manufacturiers de bas et moyen de gamme, destinés à la Chine ou au reste du monde, seront fabriqués par des entreprises africaines.

Spoliation des ressources naturelles

En République démocratique du Congo, l'exploitation minière

(La République populaire de Congo est couramment dite Congo Kinshasa pour distinguer ce pays de la République du Congo, dite Congo Brazzaville.)

La République Démocratique du Congo (RDC) est l'un des plus importants producteurs d'étain, de cuivre et de cobalt au monde[23]. La RDC a atteint une croissance économique de 4,4 % en 2019, principalement soutenue par les exportations de cobalt et de cuivre[24]. L'agriculture représente 21 % du produit intérieur brut (PIB), l'extraction minière et pétrolière 33 %. Selon le rapport 2020 de la CNUCED, les investissements directs étrangers en RDC s'élevaient



Vue aérienne de la mine de coltan à Rubaya, RDC.

à 1,6 milliard de dollars US en 2019, principalement dans le secteur minier et des télécommunications. Les plus importants pays d'origine de ces investissements sont l'Afrique du Sud, la Belgique et la Chine. La RDC dispose d'immenses réserves encore inexploitées d'or, de cobalt et de cuivre à haute teneur. La production nationale de cobalt représentait 70 % de la production mondiale en 2019. Alors que le secteur de l'agriculture représente près de 60 % des emplois, il ne parvient pas à assurer la sécurité alimentaire du pays. La production agricole commerciale reste limitée, la plupart des producteurs pratiquant une agriculture vivrière de subsistance.

En ce qui concerne l'exploitation de ressources minières en RDC, il faut d'abord donner quelques indications sur la situation générale qui prévaut dans ce secteur d'activité. Durant la colonisation puis également après l'instauration d'un État indépendant en 1960, l'exploitation des ressources minières était dominée par de grandes entreprises[25]. En 1966 a été adoptée une législation faisant de l'État le seul propriétaire de tous les gisements et de tous les permis miniers, et les principales entreprises minières actives furent nationalisées. Était concernée notamment l'Union Minière du Haut Katanga (UMHK) (dont les origines remontaient à 1906), laquelle constitua la base pour la société publique Générale des Carrières et des Mines (Gécamines). Ultérieurement intervient l'ouverture du secteur minier à des investisseurs étrangers, qui récupérèrent un certain nombre de concessions minières. En général les investisseurs, quand ils en eurent l'occasion, optèrent pour des contrats de coentreprise, notamment avec la Gécamines.

Le cuivre et le cobalt forment le plus grand secteur de l'exploitation industrielle (le cobalt étant en RDC et en Zambie un coproduit de l'extraction de minerais de cuivre). En 2013, on estimait que cette partie employait directement et indirectement entre 20.000 et 30.000 personnes dans l'ancienne province du Katanga (découpée en quatre nouvelles provinces en 2015 : Haut-Katanga, Tanganyika, Haut-Lomami et Lualaba). En 2021 le nombre global d'emplois du secteur minier s'élève à environ 157.000 [26]. Parallèlement aux sociétés minières pratiquant l'extraction à grande échelle en appliquant des procédés fortement mécanisés existe un secteur d'activités minières dites "artisanales". Pour la période récente diverses études fournissent des estimations

concernant l'importance de ce secteur[27]. En 2016 on estime que 500.000 à 2 millions de personnes dépendaient directement des activités minières artisanales.

Développement du secteur minier du cobalt en RDC

L'objectif de remplacer les voitures à moteur d'essence par des voitures à moteur électrique, poursuivi depuis les années 1990, a généré une forte demande pour le cobalt en tant que matière première pour les batteries. La RDC détient 3,6 millions de tonnes en réserves de cobalt sur son territoire (ce qui correspond à environ 51 % du total mondial) (données de 2020)[28]. En 2020, 64 % du cobalt raffiné mondial était consommé dans la fabrication de batteries[29]. Cette même année la RDC produisait 90.000 tonnes[30] (dont on estime la part de la production artisanal à entre 20 % et 40 %) et couvrait ainsi 69 % de la production mondiale.

En 1987, la Gécamines (société nationale, cf. plus haut) était déjà le plus grand producteur de cobalt et le quatrième producteur de cuivre au monde. Cependant, l'exploitation industrielle du cobalt en RDC s'est effondrée dans les années 1990 sous l'effet des événements de la première guerre du Congo de 1996-1997 ainsi que de ses antécédents. Cela a entraîné une expansion rapide de l'activité artisanale. De 2001 à janvier 2019, Joseph Kabila était président de la RDC. Auparavant, c'était son père Laurent-Désiré Kabila depuis 1997. À Joseph Kabila a succédé le président actuel, Félix-Antoine Tshisekedi. En 2002, le gouvernement de Joseph Kabila a publié un nouveau code minier qui limitait l'activité artisanale aux zones où l'exploitation minière industrielle n'est pas praticable. Essentiellement, les mineurs artisanaux ont été expulsés de force des zones de mines industrielles de cobalt afin d'attirer les investisseurs étrangers. Kabila a également restructuré la Gécamines, d'une façon qui a détruit son rôle vital à l'égard de l'économie locale; l'entreprise a perdu la moitié de ses effectifs et le secteur artisanal a été rejoint par de nombreux chômeurs. Des réformes dans le secteur minier visant à transférer davantage de concessions à des investisseurs étrangers tout en restreignant les opérations artisanales ont été effectuées, de nombreux contrats de coentreprise et de privatisation ont été mis en oeuvre. Cela a particulièrement attiré l'attention des entreprises chinoises dont les investissements à travers

des infrastructures ainsi que des coentreprises avec la Gécamines s'élevaient en 2008 à environ 9 milliards de dollars US.

Pour le cobalt, les secteurs de l'exploitation respectivement industrielle et artisanale en RDC sont désormais dans un état de coexistence difficile. Avant la deuxième guerre du Congo de 1998-2002, l'exploitation artisanale représentait 90 % de l'ensemble. Cependant, après la prise de fonction de Kabila comme président, la proportion s'est réduite à 20 % de l'approvisionnement national et 12,9 % des ventes totales. Inversement, l'exploitation industrielle s'est rapidement développée pour représenter environ 80 % de la production totale de cobalt de la RDC, mais elle n'emploie qu'une faible proportion de l'ensemble de la main d'oeuvre du secteur minier.

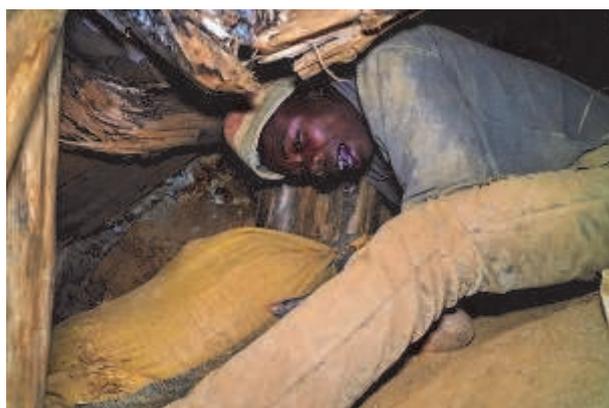
La province de Lualaba qui fait partie de l'ancienne province du Katanga dans le sud de la RDC est la plus importante zone minière de cuivre et de cobalt du pays[31]. Le gouvernement estime que 20 % du cobalt exporté de la RDC provient des mineurs artisanaux du Katanga. Il y a environ 110.000 mineurs artisanaux réguliers dans la région du Katanga, passant à environ 150.000 sur une base saisonnière (estimations de 2019). En l'absence de zones d'exploitation minière artisanale autorisées, de nombreux mineurs artisanaux pénètrent couramment dans des concessions privées de façon illégale (cet aspect sera abordé plus loin).

Les "creuseurs"

Environ 100.000 mineurs de cobalt au Congo (estimations de 2016) utilisent des outils à main pour creuser sous terre sans foreuses pneumatiques ni pelles motorisées, avec peu de surveillance et peu de mesures de sécurité[32]. Ces hommes s'appellent eux-mêmes des "creuseurs" (en utilisant le terme français). Les tunnels s'enfouissent profondément (un puits peut facilement atteindre une longueur de 250 mètres et dépasser dans certains cas les 150 mètres de profondeur[33]), éclairés uniquement par des lampes en plastique attachées à la tête des mineurs. Ceux-ci ne sont guidés ni de cartes minières ni de forages d'exploration. Au lieu de cela, ils se fient à l'intuition. Et en cas d'accident, ils sont livrés à eux-mêmes. Le gain est basé sur ce qu'ils trouvent, l'équivalent de 2 à 3 dollars US un bon jour. Les morts et les blessés sont fréquents. Cette main d'oeuvre informelle est responsable d'environ 10 à 25 % de la production

mondiale de cobalt et d'environ 17 à 40 % de la production au Congo. Les exploitants artisanaux n'ont pas de perspectives économiques. Ils se voient refuser l'accès aux sites industriels de même que la possibilité d'exploiter des gisements non viables commercialement, et la région manque de zones affectées officiellement à l'exploitation minière artisanale.

Les investisseurs chinois contrôlent environ 70 % du secteur minier de la RDC, selon la Chambre Congolaise des Mines[34]. Concernant le cobalt (données de 2020), la Chine détient des ressources d'environ 80.000 tonnes sur son propre territoire (ce qui correspond à seulement 1,12 % du total mondial) et est donc fortement dépendant des importations, qui proviennent à environ 90 % du Congo[35].



*Mineurs dans un tunnel de puits.
Les sacs qu'ils déplacent pèsent environ 30 kilogrammes.
(Un flash d'appareil photo a été utilisé pour les photos).*

Projet phare d'investissement chinois en RDC : Sicomines

Par un accord conclu en 2007 a été constitué une société dénommée Sino-Congolais des Mines (Sicomines), disposant de gisements dans la région de Kolwezi[36]. Il s'agissait à l'époque du plus important projet d'investissement chinois en Afrique. Le contrat

réunissait un consortium composé de China Eximbank, China Railways Construction Company (CREC) et Sinohydro ainsi que le gouvernement de la RDC. Selon les termes de l'accord, CREC et Sinohydro obtiendraient une participation de 68 % dans Sicominex et la Gécamines détiendrait les 32 % restants. En échange, la CREC et Sinohydro fourniraient au gouvernement de la RDC des projets d'infrastructures publiques clés en main (d'une valeur de 6,56 milliards de dollars US) financés par la China Eximbank (3500 km de routes, autant de kilomètres de chemins de fer, des infrastructures de voiries surtout à Kinshasa, 31 hôpitaux de 150 lits et 145 centres de santé, 2.000 logements sociaux dans la capitale et 3.000 en province, ainsi que deux universités modernes[37]). L'accord prévoyait aussi l'octroi d'un prêt. La RDC n'offrant que peu de garantie de remboursement de la dette contractée, la Chine a mis en place un contrat de troc. Ce sont les bénéfices futurs de Sicominex qui seront utilisées pour rembourser les travaux d'infrastructures. Une fois la dette effacée, le résultat sera partagé selon les parties de chaque contractant dans la coentreprise (2/3 pour la Chine, 1/3 pour la partie congolaise). Le contrat accorde à la Chine "l'exonération totale de tous les impôts, droits, taxes, douanes, redevances directes ou indirectes, à l'intérieur ou à l'import et l'export, payables en RDC". Les conditions de financement ont été révisées à plusieurs reprises. La construction des installations minières a commencé en avril 2013, la première phase a été achevée en novembre 2015, la deuxième phase a débuté en 2020. Actuellement la répartition du capital de la Sicominex est la suivante [38] : CREC 41,72 %, Sinohydro 25,28 %, Zhejiang Huayou 1 %, Gécamines 20 %, SIMCO (Société immobilière du Congo, filiale commune entre l'Entreprise Minière de Kisenge Manganèse, propriété de l'État, et Gécamines) 12 %.

En 2021 le nouveau président Félix Tshisekedi entreprend une révision des relations avec la Chine, notamment en rapport avec la situation concernant Sicominex. En février 2023 l'Inspection Générale des Finances (IGF) publie un document en deux parties examinant le contrat constituant la Sicominex en 2008 ainsi que les conditions et résultats de sa mise en oeuvre[39]. Le document fait état de nombreux éléments préjudiciables à la partie congolaise. En avril l'IGF publie le résultat d'un audit du fichier de la paie

des agents et fonctionnaires de l'État qui conclut que le Trésor public subit un manque à gagner mensuel de près de 65 millions de dollars US sous l'effet de détournements de fonds à travers la paie des fonctionnaires et agents de l'État[40].

Exemples significatifs de sociétés minières chinoises en RDC

La société minière *Xian Jiang Mining* a commencé ses activités en janvier 2021 [41]. Elle dispose d'un permis de prospection, ce qui l'autorise uniquement à effectuer des enquêtes pour identifier les zones riches en minéraux. Au lieu de cela, *Xian Jiang Mining* extrait et vend des matériaux précieux. Elle utilise illégalement du mercure pour séparer l'or, jetant dans la rivière les déchets contenant ce métal neurotoxique.

La société *Kun Hou Mining* s'est établie en RDC en 2014 [42]. Elle a effectué de l'extraction d'or le long d'un tronçon de la rivière Ulindi qui traverse le territoire de Shabunda. Ses activités ont financé des groupes armés, contribuant ainsi à l'instabilité locale. La majeure partie de l'or produit par la société a disparu (vraisemblablement sortie clandestinement du pays).

Des délocalisations massives de populations pour permettre l'installation de sociétés minières chinoises

Kasulo était un quartier résidentiel situé dans la concession de la Gécamines dans la ville de Kolwezi [43]. La transformation de ce quartier en une mine à ciel ouvert est advenue à la suite d'une découverte, début 2014, de minerais à moins de 2 mètres de profondeur par un habitant qui voulait forer un puits dans sa propre parcelle. En avril 2017, le premier gouverneur de la province de Lualaba, l'ex-ministre de l'Intérieur Richard Muyej Mangez Mans, a interdit l'exploitation individuelle à Kasulo[44]. Il a décidé d'accorder les droits miniers de Kasulo à la société chinoise Congo Dongfang International Mining (CDM)[45]. CDM deviendrait l'acheteur exclusif du minerai de Kasulo[46]. Une opération de déplacement des populations a été effectuée, dans des conditions fortement préjudiciables pour les personnes concernées. Les délocalisations touchent d'autres quartiers par l'extension des mines et carrières d'une autre entreprise chinoise, COMMUS[47]. Chaque fois que le gouverneur Muyej a tenté de dissuader les creuseurs de s'introduire dans des concessions industrielles, il s'est exposé à des réactions hostiles violentes, et en 2019,

les troubles à Kolwezi ont revêtu une intensité telle que l'armée est intervenu (cf. plus loin).

Pour la plupart des mineurs artisanaux de Kolwezi, la chaîne d'approvisionnement mondiale commence sur un marché appelé Musompo[48], constitué de petites boutiques appelées "comptoirs", tenues pour la grande majorité par des chinois. Le minerai aboutit à CDM. CDM applique une méthode du trucage du poids des produits et de la teneur du cobalt en utilisant ses propres balances et pectromètres[49]. Ce trucage constitue un vol organisé au vu de tout le monde, les autorités provinciales comprises. CDM expédie son cobalt à sa société mère, Huayou Cobalt, en Chine, où le minerai est raffiné. Face aux critiques multiples concernant les conditions d'exploitation des mines, Chen Hongliang, le président de Huayou, se moque du monde quand il déclare, en septembre 2016 : "En fait, nous ne savions pas grand-chose" concernant les fournisseurs du cobalt, "maintenant, nous faisons preuve de diligence raisonnable."



Vue générale de maisons du quartier Gécamines à Kolwezi, au bord du gouffre de la société minière chinoise COMMUS (octobre 2022).



Vue plus rapprochée du bord du quartier Gécamines (à gauche de l'image, le mur de clôture entourant la mine).

Les sociétés minières industrielles se trouvent fatalement en situation d'hostilité d'avec la population

Face à l'activité minière artisanale, les sociétés chinoises se positionnent selon la vision propre à l'activité minière industrielle, décrite plus haut. Elles considèrent les mineurs artisanaux et en particulier les creuseurs comme des éléments perturbateurs qu'il faut tenir à distance et, si nécessaire, réprimer par la force. L'hostilité peut se manifester à des degrés variés. Voici quelques cas de figure.

La Société *Anhui-Congo d'Investissement Minier Sprl (SACIM)* est une coentreprise créée en 2013 selon un partenariat entre le gouvernement congolais et Anhui Foreign Economic Construction Group of China[50]. Les cas de violence de la part de la société sont récurrents[51]. En avril 2020 un creuseur se trouvant aux environs du terrain de la SACIM a été intercepté par un membre des forces armées congolaises (FARDC) chargé de la sécurité du site; ce dernier a tiré à bout portant et le creuseur a été atteint au niveau de l'abdomen. En juin 2021, un creuseur qui s'était introduit sur le terrain de la SACIM a été abattu par un membre des FARDC. En décembre 2022, les corps de deux creuseurs morts ont été retrouvés dans la concession de la société. Un responsable de la SACIM explique : "Des creuseurs clandestins se sont introduits dans notre concession. Nos services sécuritaires ont essayé de les repousser. Le jour suivant, nous avons repêché deux corps sans vie dans un étang d'eau". Autre évènement symptomatique : En décembre 2017, quatre employés chinois de la SACIM ont tabassé leur cuisinier, de nationalité congolaise. Le prenant pour mort, ils l'ont abandonné dans un ravin, cependant il a pu être secouru.

En juillet 2021 trois chinois employés par la *Compagnie minière de Musonoie (COMMUS)*, filiale à 72 % de la société chinoise Zijin Mining, ont été condamnés pour avoir participé à une action de "punition" à l'encontre de deux creuseurs appréhendés sur le terrain de la société[52]. Les trois chinois se trouvaient en compagnie de deux membres de l'armée congolaise qui faisaient subir à l'un des creuseurs des coups de fouet. Les soldats ont également été condamnés.

China Molybdenum Co., Ltd. (CMOC) est un groupe chinois créé en 1999. *Tenke Fungurume Mining Company Sarl*, (TFM Sarl) est une société créée en 1996 dont le

capital est réparti depuis mai 2016 entre China Molybdenum (80 %) et Gécamines (20 %). TFM détient les droits d'exploitation de la zone de gisements située autour des villes de Tenke et Fungurume. La mine est l'un des plus grands employeurs du Congo, avec plus de 7.000 employés et sous-traitants.

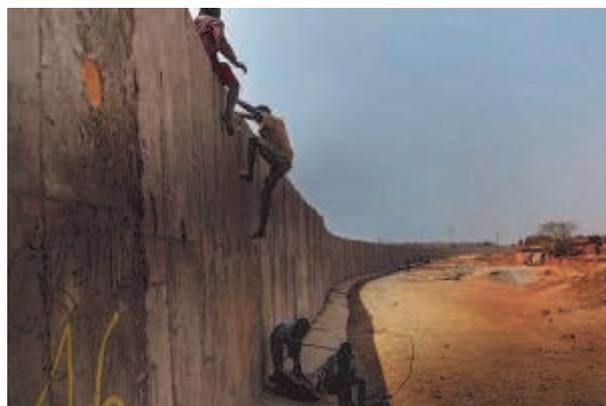


Action de "punition" à l'encontre de deux creuseurs, sur le site de la Compagnie minière de Musonoie (COMMUS).

TFM est confronté en permanence au problème des creuseurs qui, du fait de leurs conditions de vie catastrophiques, n'ont aucune raison de respecter les "droits de propriété" officiels. Voici un commentaire du gouverneur de cette province, Richard Muyej Mangez, en 2016 [53] : "Le site de Tenke Fungurume Mining est fortement envahi par des clandestins qui organisent des incursions dans le fond de la concession privée. Ils volent, cassent et agressent."

TFM indique que "plus de 10.000" mineurs artisanaux se trouvent sur ses concessions dans la province de Lualaba et proteste fréquemment contre ces incursions. On estime que 170.000 mineurs artisanaux opèrent à travers Lualaba et leur nombre semble augmenter. Une opération militaire d'envergure a notamment été déployée en juin 2019 [54]. Des forces armées arrivaient dans le village de Kafwaya et mettaient le feu aux habitations. Le directeur général adjoint de TFM, Kasongo Bin Nassor, a déclaré que la mine avait demandé au gouvernement de faire plus pour garantir la concession. Il explique : "Une fois que vous avez des métaux qui nécessitent des investissements sérieux, vous ne pouvez pas encourager l'exploitation artisanale." Le général John Numbi qui commandait l'opération déclare : "Il y a des intérêts stratégiques du pays en jeu [...] Si les investisseurs se

plaignent [...] le gouvernement prendra des mesures [pour déployer l'armée] s'il décide que la police ne peut pas le gérer." La semaine suivante, l'armée expulsait des mineurs artisanaux - 20.000 selon ses déclarations - de la mine de KCC du groupe suisse Glencore, dans la même région. Les mineurs ont répondu par une série de manifestations au cours desquelles les magasins ont été pillés et au moins 20 personnes ont été arrêtées. Auparavant un accident sur le site de KCC avait coûté la vie à 43 creuseurs[55]. Le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur et sécurité intérimaire Basile Olongo accompagné de l'inspecteur générale des FARDC s'est exprimé : "Je suis arrivé, c'est triste. Il est vrai que nous avons perdu nos compatriotes, mais quels compatriotes? Nous avons perdu les voleurs qui sont venus volés les graviers dans une concession de KCC."



Des enfants escaladent le mur entourant une mine à ciel ouvert de Kolwezi pour aller y dénicher quelques pépites de cuivre et de cobalt.

En Afrique de l'Ouest, la pêche en eaux lointaines

L'action des États a pendant longtemps - jusqu'au milieu du 20e siècle - été confinée à une étroite bande côtière qui était sous leur souveraineté. L'extension des pêches en eaux lointaines (dans l'Atlantique Nord, puis sur l'ensemble des océans) entraîna des différends entre États et des revendications territoriales et de droits d'accès pour les usagers d'autres nations. L'idée d'accorder des zones économiques exclusives (ZEE) aux États pour leur permettre un meilleur contrôle dans les affaires maritimes en dehors des limites territoriales ne sera acceptée qu'avec la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer (CNUDM), signée à Montego Bay en 1982.

Selon des données de 2019, un tiers des stocks de poissons commerciaux est exploité à des niveaux

biologiquement non-durables et 90 % sont pleinement exploités (les captures courantes approchant du niveau de reproduction équilibrée) selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture[56]. La population de thons rouges du Pacifique par exemple a diminué de 97 % par rapport à son niveau historique en raison de la surpêche généralisée dont elle est victime. Ces dernières décennies, les pays dont les stocks de poissons dans le périmètre national se sont effondrés ont envoyé des chalutiers industriels pêcher en haute mer et dans les eaux territoriales d'autres pays. C'est le cas de la Chine. Une étude a montré que la moitié des poissons capturés en haute mer en 2014 était le fait des navires chinois et taïwanais. Pour la Chine, l'essor des volumes de pêche commence vers 1980. Jusque-là le volume se situait au-dessous de 4 millions de tonnes, la pêche lointaine comptant tout au plus 20 %. Puis le volume total a progressivement augmenté, atteignant en 2014 un pic d'environ 17,4 millions de tonnes, dont 37 % en pêche lointaine[57].

Au Sénégal, l'opacité des autorisations accordées aux navires étrangers

Au Sénégal, l'exercice de la pêche industrielle dans les eaux maritimes sous juridiction sénégalaise a toujours été subordonné à la possession d'une licence de pêche en cours de validité, délivrée par le ministre chargé de la Pêche maritime, après avis de la Commission consultative d'attribution des licences [58]. Les dispositions de l'article 16 du Code de pêche maritime de 1998 prévoient que "les navires de pêche battant pavillon étranger sont autorisés à opérer dans les eaux sous juridiction sénégalaise soit dans le cadre d'un accord de pêche liant le Sénégal à l'État du pavillon ou à l'organisation qui représente cet État, soit lorsqu'ils sont affrétés par des personnes de nationalité sénégalaise".

Il arrive fréquemment qu'il soit constaté que des navires de pêche chinois agissent dans des circonstances irrégulières. Exemple : en juin 2017 [59] sept chalutiers chinois de 30 à 40 mètres ont été interceptés par la marine sénégalaise alors qu'ils pêchaient, sans autorisation, au large de la Casamance. Les équipages des chalutiers étaient en grande majorité des marins sénégalais, payés 6.000 francs CFA par jour (un peu plus de 9 euros). Les marins chinois ont tenté de corrompre les militaires sénégalais, explique le com-

mandant de l'opération. Une procédure judiciaire a été engagée.

Un élément important en rapport avec les pratiques irrégulières est celui de l'attribution des licences autorisant la pêche. En 2020 au Sénégal à ce sujet les relations entre les représentants des professionnels de la pêche industrielle et le gouvernement ont traversé une période conflictuelle. La procédure pour accorder des licences de pêche fait intervenir une Commission consultative d'attribution des licences de pêche (CCALP). Celle-ci a été convoquée en avril 2020 pour examiner une liste de demandes concernant 56 navires. Le Groupement des armateurs et industriels de la pêche au Sénégal (GAIPES) a annoncé que lui-même ainsi que toutes les autres organisations des pêches industrielles et artisanales "ne participeront pas à donner leur onction à un processus biaisé depuis le départ et non conforme aux intérêts de notre pays". Il a publié une lettre ouverte exposant son point de vue [60]. La lettre ouverte a révélé que les autorités sénégalaises envisageraient d'accorder le pavillon sénégalais et des licences de pêche à 52 navires étrangers - 50 chinois et 2 turcs. Cette éventualité était fortement contestée par le GAIPES. Le ministère de la Pêche a mis fin à l'affaire en annonçant publiquement que 54 des 56 demandes de licences ont été rejetées, seules les demandes de transfert de deux licences détenues par des sociétés sénégalaises ont été acceptées. Cependant les médias locaux ont révélé que l'un des 54 navires de pêche, le Fu Yuan Yu 9889, avait obtenu une licence de pêche et qu'en outre des licences avaient été délivrées pour trois autres navires de Fu Yuan Yu, qui ne figuraient pourtant pas sur la liste des 56 navires présentée à la CCALP. Greenpeace arrive à la conclusion que pendant la période avril-juillet 2020 quatre navires nommés Fu Yuan Yu (le Fu Yuan Yu 9881, le Fu Yuan Yu 9888, le Fu Yuan Yu 9886 et le Fu Yuan Yu 9887) étaient présents dans la zone économique exclusive (ZEE) sénégalaise et exerçaient une "activité de pêche".

En Afrique de l'Ouest et ailleurs, les opérations de pêche exercées illégalement

En mai 2015 Greenpeace publie une enquête qui met en évidence les pratiques frauduleuses des sociétés chinoises de pêche lointaine[61]. Au moins 44 navires de pêche détenus et exploités par quatre compagnies chinoises de pêche lointaine font une sous-déclaration du tonnage brut (TB)[62] de leurs navires dans trois

pays d'Afrique (Sénégal, Guinée-Bissau et Guinée), qu'ils battent pavillon chinois ou bien appartiennent à des sociétés mixtes, évitant ainsi de payer des frais de licence et gagnant illégalement accès à des zones de pêche interdites. La plupart des cas identifiés datent de 2000-2014, mais le plus ancien remonte à 1988. En octobre-novembre 2014 ont été observés des cas multiples à travers les zones économiques exclusives (ZEEs) du Sénégal, de la Guinée-Bissau et de la Guinée. Dans les eaux guinéennes uniquement, ont été documentées 16 activités de pêche illégales par 12 navires battant pavillon chinois et/ou appartenant à des entreprises chinoises. Il s'agit notamment de la China National Fisheries Corporation (CNFC) qui détient 345 bateaux dans le monde, parmi lesquels 163 opèrent dans les eaux de six pays ouest-africains (la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Sierra Léone et le Ghana) ainsi que dans celles du Maroc.

Les pays de la zone d'Afrique de l'Ouest manquent de moyens pour pouvoir mettre en oeuvre une surveillance permanente et efficace. Toujours est-il que des bateaux effectuant des activités de pêche illicites sont interceptés à différents moments. Entre autres : en *novembre 2015* deux bateaux de pêche industriels chinois dans les eaux territoriales de la Côte d'Ivoire[63]; durant une opération du *28 août au 1er septembre 2016* deux navires de pêche industriels chinois au large du Guinée[64]; en *mai 2017* 9 navires de pêche chinois au large des côtes sierra-léonaises, bissau-guinéennes et guinéennes[65]; en *2018*, successivement deux navires de pêche industriels chinois dans la zone de Libéria[66].



Chalutiers chinois dans le port de Conakry, capitale de la Guinée, durant une inspection des autorités guinéennes le 11 avril 2017, qui ont retrouvé plusieurs espèces de poissons protégées.

En 2017, le navire frigorifique chinois Fu Yuan Yu Leng 999 a été poursuivi et arraisonné par les autorités

équatoriennes à l'intérieur de la réserve marine des îles Galápagos en Amérique du Sud[67]. À bord, ils ont saisi 6.000 carcasses de requins congelées, dont beaucoup d'espèces menacées. Les ailerons des requins sont un mets délicat et un commerce lucratif en Asie, mais la pêche des requins et le retrait de leurs ailerons sont illégaux dans de nombreuses juridictions, y compris en Équateur. Puis en 2020 un groupe de nombreux navires chinois est apparu à l'extérieur de la réserve marine des Galápagos (plus de 350 bateaux de pêche). La flottille pillait les eaux qui sont parmi les plus riches en biodiversité au monde, en serrant de près la limite de la zone économique exclusive (ZEE) de l'Équateur. Comme le fait remarquer un commentaire, "le problème est que les poissons ne connaissent pas les frontières".



Les bateaux chinois se sont rassemblés juste au bord de la ZEE équatorienne, à proximité des îles Galápagos.

Au Sénégal, les conséquences du pillage des ressources maritimes

La pêche des petits poissons (notamment sardinelles, maquereau espagnol, chinchards, anchois) constitue la principale activité de la pêche artisanale sénégalaise[68]. Les sardinelles sont les poissons les plus couramment commercialisés, et aussi les plus accessibles pour les revenus modestes. Elles constituent également la principale ressource pour les activités de transformation traditionnelle (séchage ou fumage) et jouent un rôle primordial dans le régime alimentaire de la population sénégalaise. La filière de la transformation artisanale est essentiellement gérée par les femmes.

Au niveau international, depuis environ 25 ans se développe l'aquaculture. En 2018 l'aquaculture assurait déjà 46 % de la production mondiale de poisson, contre 25,7 % en 2000 [69]. En lien avec ce procédé intervient la production de farine de poisson et d'huile de poisson destinée à fournir une substance nutritionnelle à l'élevage industriel de poissons (et aussi de

porcs et poulets). En Chine, l'élevage de poissons génère une demande d'aliments qui a fait de la Chine le premier importateur mondial de farine de poisson [70]. L'exportation de farines de poisson par le Sénégal a fortement augmenté (de 990 tonnes en 2006 à 62.288 tonnes en 2015 [71]). Cela entraîne une réduction de l'approvisionnement pour la consommation humaine directe ainsi que des activités traditionnelles de transformation, et donc des emplois concernés alors que les usines de production de farine n'offrent que peu d'emplois[72]. Compte tenu de la structure économique et sociale propre au Sénégal, cette évolution a des conséquences considérables au détriment de la population, et suscite des forts mouvements d'opposition.



Une transformatrice du secteur de la pêche au port de Thiaroye au Sénégal, en 2023.

Faux "Développement"

Au Sénégal, la culture de l'arachide

L'arachide est le principal produit agricole du Sénégal[73]. Elle est utilisée comme huile (qui peut être obtenue selon un procédé artisanal), poudre ou pâte dans la préparation de nombreux plats, et sous forme de sous-produits comme aliment de bétail et combustible. 27 % des ménages - soit environ un million de personnes - cultivent l'arachide.

Au lendemain de l'indépendance, la plupart des unités de production et de commercialisation basées sur l'arachide restaient propriété de capitaux étrangers [74]. L'approvisionnement en graines d'arachide était géré par l'Office nationale de commercialisation et d'assistance au développement (ONCAD), une société d'État qui s'occupait de l'achat et de la commercialisation des graines d'arachide fournies par les paysans sur le territoire national. En 1975, l'État créa la Société nationale de commercialisation des

oléagineux du Sénégal (Sonacos) qui avait pour mission la vente au niveau national et surtout international de la production des huileries privées. Par la suite, la Sonacos a absorbé la plupart de ces unités de production. En 1979, suite à la faillite de l'ONCAD, la Sonacos est chargée de la distribution des semences et de l'achat des graines d'arachide. En 2005, la Sonacos a été privatisée (baptisée Suneor en 2006), la majorité du capital étant acquise par un consortium français, Advens. En 2015, l'État rachète la participation d'Advens dans Suneor (qui reprend la dénomination de Sonacos en 2016), mesure considérée comme provisoire en attendant de trouver un investisseur privé. En 2019 les activités de la Sonacos reprennent dans toutes les unités de production - trituration, raffinage, commercialisation des produits dérivés sur le marché local et en export. Les huileries locales emploient quelque 5.000 personnes dont 2.000 permanents. Il s'agit de la Copéol, la West African Oil, la SSII, du Comptoir agro-industriel de Touba. La Copéol est une entreprise franco-sénégalaise qui associe deux groupes industriels français (Avril et Castel) ainsi qu'un investisseur privé sénégalais, le groupe AKF. La Sonacos sous-traite une partie de sa production au Regroupement des acteurs du secteur industriel et agroalimentaire de Touba (RASIAAT) et à la SSII.

Suite à une forte augmentation de la production en 2010, qui s'est traduite par un surplus de noix, le gouvernement a décidé d'ouvrir le marché aux exportateurs[75]. Cela a entraîné l'arrivée d'acheteurs chinois, marocains, indiens, vietnamiens, russes. Du fait de l'exportation d'une grande partie de la récolte, il ne restait désormais pas suffisamment de noix pour alimenter le marché national de la transformation ni les moyens de subsistance des populations locales. Selon les estimations du gouvernement sénégalais en 2016, environ 65 % des arachides ont été exportées vers la Chine. La Chine est la première productrice et importatrice d'arachides du monde, avec une production annuelle propre de 17 millions de tonnes et des importations de 1,4 million de tonnes[76]. Par contre, de la part de la Chine l'huile d'arachide est lourdement taxée à l'importation et le tourteau, son coproduit, est interdit à l'importation. Des commerçants chinois investissent sur place au Sénégal et procèdent à la transformation de l'arachide en huile et pâte, destinées au marché local, certains envisagent

aussi l'acquisition de terres cultivables. Ces opérateurs sont regroupés dans une association appelée "Chinois acheteurs d'arachides au Sénégal". En l'absence de statistiques officielles, le nombre d'entreprises ou d'hommes d'affaires chinois présents dans la filière arachidière est difficile à connaître[77]. Certaines informations indiquent l'existence de dizaines, voire une centaine, d'entreprises chinoises de transformation d'arachides (limitée au nettoyage et décorticage) enregistrées au Sénégal.

La prédominance de l'exportation de l'arachide au stade de matière première condamne progressivement la filière de transformation locale à la paralysie. Les huiliers sont menacés par les exportations de la graine qui devient introuvable dès que débarquent les acheteurs chinois. En 2020 Copéol a dû cesser ses activités faute de matière première et pourrait fermer définitivement[78]. La Sonacos s'est séparée d'une partie de ses travailleurs saisonniers. Par ailleurs existent des petites entreprises, telles que les 154 membres du RASIAAT qui subissent les mêmes difficultés. Un de ces entrepreneurs vise avec ironie l'hypocrisie de la bienfaisance à la chinoise[79] : "La Chine nous donne beaucoup d'argent. En février 2021, elle a expédié 200.000 doses du vaccin Sinopharm à Dakar. Alors, quand elle a besoin de cacahuètes sénégalaises, notre gouvernement peut-il le lui refuser?"



Divers commentaires font ressortir les visions des parties prenantes du point de vue économique.

Moussa Baldé, le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, met en balance un million de producteurs d'un côté et 1.500 emplois fragilisés de

l'autre. Il déclare[80] : "Je ne peux pas dire, en tant que ministre de l'Agriculture, que la campagne [de commercialisation de l'arachide décembre 2019-mai 2020] est un échec."

Extraits d'un article de Beijing Information, organe d'information officielle de la Chine, sous le titre "L'or du Sénégal"[81] :

[...] l'opérateur chinois Lin Jinxiong et l'un de ses fournisseurs en arachide, El Hadj Niasse, [...] Cette année, les transactions réalisées entre les deux hommes sont passées du simple au double. Une situation gagnant-gagnant de part et d'autre. [...] Pour continuer à encourager les exportations [d'arachides vers la Chine], cette dernière a adopté des politiques préférentielles exclusives. Ce qui reflète, soutient l'ambassadeur [de Chine au Sénégal, Xiao Han], l'importance que la Chine attache aux relations amicales entre les deux pays. Le Sénégal est un pays à vocation agricole. [...]

L'article date de 2021. L'ambassadeur Xiao Han expliquait à l'époque[82] : "L'achat d'arachide est en lui-même un comportement de marché. Les acteurs chinois effectuent leurs transactions conformément aux principes du marché, aux règles et lois commerciales locales. L'État, les grossistes, les exportateurs en ont tous bénéficié. Et surtout les paysans, groupe le plus nombreux et le plus vulnérable, ont obtenu des bénéfices tangibles qui ont amélioré le bien-être de leurs familles. Ce genre de coopération [...] devrait être soutenu et salué plutôt que d'être pris en otage par un certain groupe d'intérêts."

Parmi ceux qui "ont tous bénéficié" se trouve Li Mei, originaire de Chine, responsable des achats à l'étranger pour une entreprise privée d'importation et d'exportation de produits agricoles[83]. En 2020, il fait état de bénéfices s'élevant à 20 millions de yuans (environ 2,6 millions d'euros) pour l'entreprise, un chiffre selon lui "extrêmement rentable".

En 2018, Zhang Xun, prédécesseur de Xiao Han en tant qu'ambassadeur, avait fait un constat différent [84] : "Cette année, il faut noter que l'arachide est une marchandise internationale et son prix flotte. Il a baissé, même en Chine [c'est-à-dire le prix de revente]. [...] Donc, cela a eu un impact sur l'importation d'arachide et notamment pour le Sénégal [...] les commerçants sont des commerçants [...] si les prix ne

sont pas revus à la baisse [au Sénégal], ils ne vont pas acheter [...] Nous sommes dans une économie de marché et il faut respecter la loi du marché [...]."

Autant Zhang Xun que Xiao Han interprètent la réalité au Sénégal selon le maître mot qui règne aussi en Chine : "comportement de marché", "principes du marché", "économie de marché", "loi du marché".

"Amitié entre les peuples", version bourrage de crâne à la chinoise

En mai 2020 la chaîne de télévision chinoise officielle CGTN annonce[85] : "Aujourd'hui une vidéo de bienfaisance dans le cadre de la lutte antiépidémique, produite par l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers (APCAE) a été mise en ligne, dans le but de faire rayonner l'amour sur Terre. [...] Lin Songtian, président de l'APCAE, a formé des vœux sincères pour "un monde uni comme une famille". De façon plus prosaïque, la Chine déclare contribuer au "développement" dans les pays dits "sous-développés". Telle quelle, l'affirmation peut être considérée comme justifiée, à condition de préciser de quel type de développement il s'agit. Les faits et analyses amenés dans le présent texte indiquent que le développement promu et réalisé est porté par les mécanismes et les objectifs propres aux rapports sociaux de production capitalistes.

De la part de la bourgeoisie chinoise, la propagande au sujet d'"un monde uni comme une famille" est doublement fantasmagorique. La classe exploiteuse des capitalistes et la classe exploitée des travailleurs ne peuvent s'unir dans une famille; et par ailleurs les bourgeoisies impérialistes des différentes grandes-puissances - même si d'une certaine manière elles ont des accointances circonstanciées entre elles - sont

fatalement en concurrence entre elles dans la poursuite du profit maximum. Au niveau mondial tous les actes de la Chine et les résultats qu'ils produisent, sont l'expression de ce type de rapports. Il faut notamment souligner qu'à l'égard de la Chine comme pour le système capitaliste impérialiste mondial, la réalité se caractérise par un double aspect : l'organisation toujours plus poussée dans le cadre des groupes monopolistiques pris séparément d'une part, et d'autre part l'anarchie qui traverse objectivement les rapports de production capitalistes dans l'ensemble. Cela implique que la "planification" de l'économie appliquée en Chine constitue seulement une méthode spécifique parmi d'autres de la gestion du système capitaliste, et nullement un "remède" aux maux du capitalisme "libéral".

Certains, en France ou ailleurs, relaient la propagande au sujet d'une "économie socialiste de marché". Cela revient à semer une confusion qui au bout du compte tente de sauver de la déchéance définitive le révisionnisme réformiste développé autrefois par Eduard Bernstein. L'influence du réformisme persiste encore au sein du mouvement ouvrier et constitue un obstacle considérable au renforcement de la conscience de classe parmi les travailleurs, renforcement indispensable pour la victoire de la révolution prolétarienne, socialiste.



Des enfants libériens saluent l'ancien président chinois, Hu Jintao, à son arrivée dans la capitale, Monrovia, le 1er février 2007.

Notes

1. Discours de Xi Jinping à la Cérémonie d'ouverture de la 8e Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine, 29 novembre 2021.

https://www.fmprc.gov.cn/fra/njdt/zyjib/202111/t20211129_10458612.html

2. <http://download.china.cn/en/doc/China%20and%20Africa%20in%20the%20New%20Era%20A%20Partnership%20of%20Equals.docx>

3. [https://www.sogea-satom.com/sogea-satom/Minisites.nsf/0/6E55945BF999A778C12578D20038E849/\\$File/VINCLAFrique.pdf](https://www.sogea-satom.com/sogea-satom/Minisites.nsf/0/6E55945BF999A778C12578D20038E849/$File/VINCLAFrique.pdf)

4. <https://www.capital.fr/entreprises-marches/gros-contrats-en-vue-pour-vinci-et-alstom-au-kenya-1381888>

5. <https://warontherocks.com/2020/06/chinas-palace-diplomacy-in-africa/>

6. <http://english.news.cn/20220630/3cf746ca58304b818be8209937852465/c.html>

Continuation des notes de la page précédente

7. <https://africaneyereport.com/kenya-motorists-to-pay-chinese-firm-in-dollars-for-expressway-toll-charges/>
8. http://www.sgcc.com.cn/html/sgcc_main_en/index.shtml
9. <http://www.icbc-ltd.com/icbc/en/newsupdates/financialnews/worldconomy/ChinasStateGridCompletesPurchaseofGreekPowerGridOperatorStake.htm>
10. https://www.chinadaily.com.cn/business/2016-11/25/content_27481066.htm
11. <https://en.imsilkroad.com/p/317690.html>
12. <https://investchile.gob.cl/es/casos-de-exito/state-grid/>
13. <http://www.guangzhouanward.org/uploads/20191125/8759a44a209dd10c178ad889738bb490.pdf>
http://www.chinafrica.cn/Homepage/202201/t20220126_800273800.html
14. <http://www.guangzhouanward.org/uploads/20191125/8759a44a209dd10c178ad889738bb490.pdf>
<https://www.agencecofin.com/telecom/2212-104079-senegal-5-01-millions-d-euros-de-plus-de-la-bad-pour-le-parc-de-technologies-numeriques-de-diamniadio>
15. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2018-09-17/chinese-entrepreneur-trying-to-bring-shenzhen-miracle-to-africa>
<https://www.unido.org/stories/senegals-new-industrial-park-open-business>
<https://www.newtimes.co.rw/article/131200/News/how-a-clothing-company-is-promoting-made-in-rwanda>
16. <https://www.reuters.com/article/us-senegal-china-manufacturing-idUSKBN175145>
17. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/dech.12498>
18. <https://www.jeuneafrique.com/772200/economie/en-ethiopie-les-salaries-du-textile-sont-les-moins-bien-payes-au-monde/>
19. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2018-09-17/chinese-entrepreneur-trying-to-bring-shenzhen-miracle-to-africa>
20. <https://trends.levif.be/a-la-une/politique-economique/lethiopie-la-petite-chine-de-lafrique/>
21. <https://www.unido.org/stories/senegals-new-industrial-park-open-business>
22. <https://www.jeuneafrique.com/1297044/economie/chine-afrique-eric-wang-lafrique-dispose-de-la-main-doeuvre-la-chine-des-technologies/>
23. http://cegemi.com/wp-content/uploads/2015/08/Geenen-et-al-2021_Industrie-mini%C3%A8re-et-d%C3%A9veloppement-local-en-RDC.pdf
24. <https://perspectives-cblacp.eu/republique-democratique-du-congo/>
25. <https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-une-histoire-mini%C3%A8re-marqu%C3%A9e-par-quatres-divergences/>
26. <https://www.agencecofin.com/mines/0703-106206-mines-en-rdc-le-nombre-de-femmes-employees-a-atteint-en-2021-son-niveau-le-plus-eleve-en-cinq-ans-ite>
27. <https://delvedatabase.org/data/countries/democratic-republic-of-congo>
<https://delvedatabase.org/uploads/resources/Delve-Country-Profile-DRC.pdf>
28. <http://www.researchinchina.com/Htmls/Report/2022/71753.html>
29. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301420722004500>
30. <https://www.spglobal.com/commodityinsights/en/market-insights/latest-news/metals/120120-chinese-dominance-of-drc-mining-sector-increases-economic-dependence-mines-chamber>
31. <https://www.amnesty.org/en/latest/press-release/2019/07/democratic-republic-of-congo-fungurume-mines/>
32. <https://www.washingtonpost.com/graphics/business/batteries/congo-cobalt-mining-for-lithium-ion-battery/>
33. https://www.eurac-network.org/sites/default/files/fr_web_brochure_reglement_minerais_march_2017_-_final_0.pdf
34. <https://www.spglobal.com/commodityinsights/en/market-insights/latest-news/metals/120120-chinese-dominance-of-drc-mining-sector-increases-economic-dependence-mines-chamber>
35. <http://www.researchinchina.com/Htmls/Report/2022/71753.html>
36. <https://china.aiddata.org/projects/450/>
37. <https://www.monde-diplomatique.fr/2011/02/COLOMA/20108>
<https://www.theafricareport.com/127957/drc-china-tshisekedi-to-revisit-working-relationship-with-beijing/>
38. <http://www.sicomines.com/fr/MainNews.aspx?NodeId=A2101&ParentId=A210>
39. <https://igf.gouv.cd/uploads/rapports/CONCLUSIONS-DE-L-IGF-SUR-LE-CONTRAT-CHINOIS-63ed1783e8c65.pdf>
<https://igf.gouv.cd/uploads/rapports/EXIGENCES-DE-L-IGF-SUR-LE-CONTRAT-CHINOIS-63ed17a861f58.pdf>
40. <https://twitter.com/IgfRdc/status/1651586577322180608>
<https://infocongo.net/2023/04/28/tresor-public-igf-decouvre-un-manque-a-gagner-mensuel-de-248-999-749-44095-fc/>
41. <https://fr.mongabay.com/2022/06/exclusif-des-entreprises-chinoises-liees-a-l-exploitation-forestiere-et-mini%C3%A8re-illegale-dans-le-nord-du-congo/>
<https://fr.mongabay.com/2022/03/la-suspension-des-societes-mini%C3%A8res-non-enregistrees-en-rdc-une-illusion/>
<https://globalpressjournal.com/africa/democratic-republic-of-congo/vital-river-basin-chinese-mine-dredges-impunity/fr/>
42. [https://www.globalwitness.org/documents/18515/River_of_gold_fr_mr_\]wUYV aR.pdf](https://www.globalwitness.org/documents/18515/River_of_gold_fr_mr_]wUYV aR.pdf)
43. <https://congominer.org/system/attachments/assets/000/001/827/original/Cobalt-Report--French.pdf>
44. <https://www.voaafrique.com/a/les-delocalises-du-cobalt-a-kolwezji-dans-le-sud-est-de-la-rdc/4267447.html>
45. Congo Dongfang International Mining (CDM) : Filiale à 100 % de Zhejiang Huayou Cobalt Co. Ltd. (Huayou Cobalt), Huayou Cobalt est actionnaire à 1 % de Sicominer.
46. <https://www.newyorker.com/magazine/2021/05/31/the-dark-side-of-congos-cobalt-rush>

47. Compagnie minière de Mousonoie (COMMUS) : Zijin Mining Group Company Limited détient 72%, la Gécamines 28%.
48. <https://www.washingtonpost.com/graphics/business/batteries/congo-cobalt-mining-for-lithium-ion-battery/>
49. <https://congominer.org/system/attachments/assets/000/001/827/original/Cobalt-Report--French.pdf>
50. <https://www.nsenenergybusiness.com/news/newsanbui-group-collaborates-with-congo-to-form-diamond-joint-venture-010413/>
<https://www.rough-polisbed.com/en/news/75820.html>
51. https://static.s123-cdn.com/uploads/2035571/normal_6020ef5b80862.pdf
<https://coulisses.net/keasai-oriental-le-ministre-des-mines-en-reunion-a-la-sacim-apres-lassassinat-dun-creuseur-clandestin/>
<https://mines.cd/keasai-oriental-des-morts-en-serie-dans-la-concession-de-la-sacim/>
<https://www.radiookapi.net/2017/12/27/actualite/societe/keasai-oriental-des-chinois-de-la-sacim-tabassent-leur-cuisinier-le>
52. <https://actualite.cd/2021/07/24/rdc-sur-ordre-des-miniers-chinois-deux-creuseurs-congolais-tortures-par-des-militaires>
<https://actualite.cd/2021/07/27/rdc-la-societe-commus-sas-sexplique-en-rapport-avec-la-video-montrant-des-creuseurs>
<https://www.abc.net.au/news/2022-02-24/cobalt-mining-in-the-congo-green-energy/100802588>
https://abcmedia.akamaiized.net/news/video/202202/NOLs_Miner_2102_1000k_uqjujKABM-1.mp4
53. <https://www.radiookapi.net/2016/11/21/actualite/societe/lualaba-pres-de-10-000-creuseurs-clandestins-envahissent-le-site-de>
54. <https://www.reuters.com/article/us-congo-mining-insight-idUSKCN1UC0BS>
55. <https://actualite.cd/2019/06/29/mort-de-43-creuseurs-dans-une-mine-kohezi-pour-olongo-il-sagit-des-voleurs-des-graviers>
56. <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2019/10/les-oceans-sont-a-court-de-poissons-malgre-les-promesses-des-gouvernements>
57. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2022/733101/IPOL_STU\(2022\)733101_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2022/733101/IPOL_STU(2022)733101_EN.pdf)
58. <https://www.theses.fr/2021REIME003.pdf>
https://www.greenpeace.org/static/planet4-africa-stateless/2690f4ff-report_french_1007.pdf
59. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170609-peche-illegale-bateaux-chinois-interceptes-large-senegal>
60. <https://www.gaipe.sn/2020/04/26/lettre-ouverte-du-gaipe-a-monsieur-alioune-ndoye-ministre-des-peches-et-de-leconomie-maritime/>
61. <https://static1.squarespace.com/static/5d9341270c6f505b38e59293/t/5df124a2e83d0e1e4d6d2b26/1576084649853/15+Greenpeace.pdf>
62. Le tonnage brut d'un navire de pêche est l'un des principaux paramètres utilisés pour mesurer la capacité de pêche, à savoir la quantité de poisson qu'un navire peut débarquer, pour une période de temps déterminée.
63. <https://fcvc-fish.org/autres-actualites/cote-divoire-le-gouvernement-ivoirien-redistribue-aux-familles-demunies-20-tonnes-de-poissons-saisies-sur-des-navires-clandestins-chinois>
64. <https://fcvc-fish.org/autres-actualites/peche-illegale-14-bateaux-arraisonnes-dans-la-sous-region-ouest-africaine>
65. <https://www.chine-magazine.com/peche-illegale-plusieurs-navires-chinois-mis-cause/>
66. <https://fcvc-fish.org/autres-actualites/le-liberia-inflige-une-amende-a-un-navire-chinois-pour-peche-illegale>
67. <https://www.abc.net.au/news/2020-12-19/how-china-is-plundering-the-worlds-oceans/12971422>
68. https://www.greenpeace.ch/static/planet4-switzerland-stateless/2019/05/994a93a1-994a93a1-2012_oceans_rapport_mainsardinelle.pdf
<https://www.theses.fr/2021REIME003.pdf>
69. <https://www.rural21.com/francais/resultat-de-recherche/detail/article/plus-daquaculture-pour-nourrir-le-monde-pas-aux-depens-des-communautes-de-pecheurs-africain.html>
70. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2022/733101/IPOL_STU\(2022\)733101_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2022/733101/IPOL_STU(2022)733101_EN.pdf)
71. https://www.academia.edu/95813378/The_management_of_fishery_resources_in_Senegal_from_a_perspective_of_sustainable_development_an_analysis_in_terms_of_commons_and_the_economy_patrimony?f_r=2702
72. <https://fcvc-fish.org/autres-actualites/senegal-laprapam-note-un-developpement-de-la-filiere-farine-de-poisson>
73. <https://www.jeuneafrique.com/depeches/38093/politique/larachide-principal-produit-agricole-du-senegal/>
74. <https://sonacos.wordpress.com/notre-compagnie/presentation-generale/>
75. <https://reliefweb.int/report/senegal/senegal-les-cultivateurs-darachides-casamançais-menacent-de-bloquer-les-exportations>
76. http://french.beijingreview.com.cn/Monde/202105/t20210507_800245620.html
77. <https://cenozo.org/main-basse-chinoise-sur-larachide-senegalaise-du-desordre-dans-la-filiere-aux-soupcons-de-blanchiment-de-capitiaux/>
https://briefingsbruxelles.files.wordpress.com/2019/08/chine_senegal_cta_onlineversioninterreseaux.pdf
78. <https://www.mafrwestafrica.net/vu-au-sud-vu-du-sud/3702-arachides-au-senegal>
79. <https://cenozo.org/main-basse-chinoise-sur-larachide-senegalaise-du-desordre-dans-la-filiere-aux-soupcons-de-blanchiment-de-capitiaux/>
80. <https://www.jeuneafrique.com/898377/economie/arachide-au-senegal-lexportation-met-les-builiers-en-danger/>
81. http://french.beijingreview.com.cn/Monde/202105/t20210507_800245620.html
82. <https://www.senepus.com/societe/les-accusations-contre-les-chinois-sont-faussees>
83. <https://cenozo.org/main-basse-chinoise-sur-larachide-senegalaise-du-desordre-dans-la-filiere-aux-soupcons-de-blanchiment-de-capitiaux/>
84. <https://www.enqueteplus.com/content/commercialisation-de-larachide-la-chine-tourne-le-dos-au-senegal>
85. <https://francais.cgtn.com/n/BjJAA-BEA-FAA/CBccAA/index.html>

Les numéros précédents :



N° 30 - 2e semestre 2022

Sommaire

Lutte de classes et crise du capitalisme :
La construction d'un parti communiste
marxiste-léniniste
ne peut pas résulter d'une activité spontanéiste

Nous sommes opposés à l'émigration forcée,
nous ne sommes pas hostiles
aux travailleurs immigrés

La signification économique de l'écologie
dans la restructuration de l'impérialisme mondial

Kanaky - Nouvelle Calédonie :
une colonie en lutte pour son indépendance,
contre l'occupation française

Chili : De la dictature militaire à la "démocratie"
comme jeu de société



N° 29 - 2e semestre 2021

Sommaire

Lutte de classes et crise du capitalisme

Les travailleurs doivent s'organiser :
politiquement en tant que classe et
syndicalement pour la lutte revendicative

La signification politique de l'écologie

Palestine La question des perspectives
stratégiques possibles

La situation au Moyen-Orient sous l'angle
géopolitique et ses répercussions sur la lutte
du peuple palestinien

Sur notre site:

<http://rocml.org/home/analyses-histoire/>

<http://rocml.org/home/theorie-ml/>

Les numéros précédents :



N° 28 - 1er semestre 2021



N° 27 - 1er semestre 2020

Sommaire

Le capitalisme souffre du coronavirus
Mais le fléau ultime, c'est

S'organiser politiquement
en tant que prolétariat

Aucun "confinement"

Mobilisation populaire au Chili

Bolivie :

Quand le mouvement marxiste-léniniste
est dans les limbes

Nexhmije Hoxha
Une grande combattante

Hommages

L'ensemble des numéros parus à lire sur notre site : <http://rocml.org/vdc-2/>

Dans la rubrique Dossiers :
<http://rocml.org/dossiers/>

Dossier sur le Réformisme
<http://rocml.org/dossiers/dossier-reformisme/>



"Les hommes ont toujours été et seront toujours en politique les dupes naïves des autres et d'eux-mêmes, tant qu'ils n'auront pas appris, derrière les phrases, les déclarations et les promesses morales, religieuses, politiques et sociales, à discerner les intérêts de telles ou telles classes. Les partisans des réformes et améliorations seront dupés par les défenseurs du vieil ordre de choses, aussi longtemps qu'ils n'auront pas compris que toute vieille institution, si barbare et pourrie qu'elle paraisse, est soutenue par les forces de telles ou telles classes dominantes."

(Lénine, Les trois sources et les trois parties constitutives du marxisme, 1913)

Dossier sur l'Ukraine
<http://rocml.org/dossiers/dossier-ukraine/>

Ce dossier présente des documents historiques et politiques ainsi que des articles sur l'Ukraine :



- la période de la République soviétique d'Ukraine (1917-1954)
- des textes de J. Staline au sujet de la question nationale en général et l'Ukraine en particulier
- des articles publiés par le ROCML sur les événements en Ukraine depuis 2014

Rassemblement Organisé des Communistes Marxistes Léninistes
roc.ml@laposte.net
<http://rocml.org/>